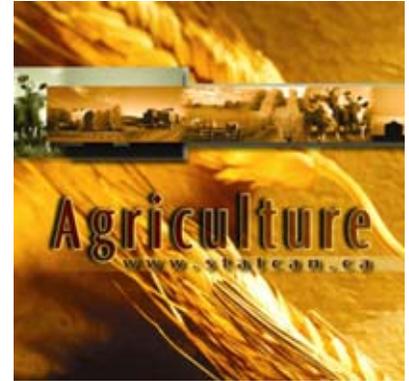




N° 21-207-XIF au catalogue

# Statistiques sur les revenus des familles agricoles

2003



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Section des projets des données complètes sur les exploitations agricoles, Division de l'agriculture, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1 800 465 1991; courriel : [agriculture@statcan.ca](mailto:agriculture@statcan.ca)).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des services de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des services de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

Site Web [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

## Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 21-207-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Nos produits et services.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada  
Division de l'agriculture  
Section des projets des données complètes sur les exploitations  
agricoles

# Statistiques sur les revenus des familles agricoles

2003

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2006

Nº 21-207-XIF au catalogue

ISSN 1712-4786

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 21-207-XIE).

---

## **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Informations pour l'utilisateur

---

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Notes

Dans cette publication :

Les codes A à F dans les tableaux donnent une indication du degré de fiabilité des estimations. Le lecteur est prié de se reporter à la section sur l'Exactitude des données pour obtenir de l'information sur la signification des codes.

Les totaux n'égalent pas nécessairement la somme des parties en raison des procédures d'arrondissement utilisées pour protéger la confidentialité des répondants.

## Remerciements

La présente publication a été préparée par la Division de l'agriculture de Statistique Canada sous la direction générale de **Denis Chartrand**, directeur et **Martin Beaulieu**, chef, Section des projets des données complètes sur les exploitations agricoles. Lina Di Piéto et Sylvana Beaulieu ont coordonné le processus de production de la publication et ont veillé à sa réalisation. Lina Di Piéto et Sylvana Beaulieu ont préparé les faits saillants, la revue annuelle, la méthodologie, l'exactitude des données et le glossaire. Sylvana Beaulieu a préparé les tableaux statistiques, a assuré les services de traitement de textes et a préparé les graphiques. Michelle Desjardins a prêté son assistance technique. La vérification des données a été effectuée par Réjeanne Pelletier. Mélanie Lefebvre a effectué la révision.

Les personnes suivantes ont également contribué à la préparation de cette publication : Suzie Arsenault, Louise Demers et son équipe, Monique Deschambault et son équipe, Diane Forgues, Marc Pelchat et son équipe, Cheryl Sarazin et son équipe, Gerry Savage, Mark Van Dusen et Suzanne Voyer, tous de la Division de la diffusion.

Nous tenons à remercier tout spécialement Agriculture et Agroalimentaire Canada pour sa contribution à la réalisation de cette publication.

# Table des matières

---

<b>Faits saillants</b>	<b>6</b>
<b>Notes aux utilisateurs</b>	<b>7</b>
<b>Introduction</b>	<b>9</b>
<b>Revenu de la famille agricole - Revue annuelle, 2003</b>	<b>11</b>
Nombre de familles	11
Revenu total moyen	11
<b>Produits connexes</b>	<b>23</b>
<b>Tableaux statistiques</b>	
1 Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société	29
1-1 Canada	29
1-2 Terre-Neuve-et-Labrador	29
1-3 Île-du-Prince-Édouard	30
1-4 Nouvelle-Écosse	30
1-5 Nouveau-Brunswick	31
1-6 Québec	31
1-7 Ontario	32
1-8 Manitoba	32
1-9 Saskatchewan	33
1-10 Alberta	33
1-11 Colombie-Britannique	34
2 Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada	34
2-1 Culture de plantes oléagineuses et de céréales	34
2-2 Culture de pommes de terre	35
2-3 Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	35
2-4 Culture de fruits et de noix	36
2-5 Culture en serre et en pépinière et floriculture	36
2-6 Autres cultures agricoles	37

**Table des matières – suite**

2-7	Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	37
2-8	Élevage de bovins laitiers et production laitière	38
2-9	Élevage de porcs	38
2-10	Élevage de volailles et production d'oeufs	39
2-11	Autres types d'élevage	39
3	Sources de revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles, secteur non constitué en société	40
3-1	selon la province	40
3-2	selon le type d'exploitation agricole, Canada	41
3-3	selon le groupe typologique, Canada	42
4	Revenu hors ferme moyen selon la source et bénéfice net d'exploitation moyen des familles agricoles, secteur non constitué en société	43
4-1	selon la province	43
4-2	selon le type d'exploitation agricole, Canada	44
4-3	selon le groupe typologique, Canada	45
5	Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société	46
5-1	Canada	46
5-2	Terre-Neuve-et-Labrador	46
5-3	Île-du-Prince-Édouard	47
5-4	Nouvelle-Écosse	47
5-5	Nouveau-Brunswick	48
5-6	Québec	48
5-7	Ontario	49
5-8	Manitoba	49
5-9	Saskatchewan	50
5-10	Alberta	50
5-11	Colombie-Britannique	51
6	Revenu familial moyen selon la source de revenu et la tranche de revenu total de la famille, secteur non constitué en société, Canada	52
7	Répartition des familles agricoles et revenu total moyen, secteur non constitué en société	53
7-1	selon le groupe typologique et la province	53
7-2	selon le groupe typologique et le type d'exploitation agricole, Canada	54
8	Répartition des familles agricoles selon la tranche de revenu, le revenu total moyen et le revenu total médian, selon la province (ou la région) et la taille de la famille, secteur non constitué en société	55

**Table des matières – suite**

9	Revenu total des familles agricoles selon le quintile, secteur non constitué en société	58
9-1	selon la province	58
9-2	selon le type d'exploitation agricole, Canada	58

**Qualité des données, concepts et méthodologie**

Sources de données et méthodologie	59
Concepts et variables mesurées	66
Exactitude des données	68
Comparabilité des données et sources connexes	72
Glossaire	74

**Appendice**

I	Typologie des fermes	81
II	Liste des types d'exploitations agricoles	83
III	Notes supplémentaires sur les restrictions des données	86
IV	Autres produits connexes	88

**Graphiques**

1.	Revenu net moyen du marché rajusté pour la DPA des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2003	16
2.	Revenu net moyen du marché rajusté pour la DPA des familles agricoles selon la province, 2003	18
3.	Revenu net moyen du marché rajusté pour la DPA des familles agricoles selon le groupe typologique, Canada, 2003	21

## Faits saillants

---

- Pour la première fois depuis 1990, les familles exploitant des fermes relativement grandes axées sur les affaires ont tiré plus de la moitié de leur revenu total de sources hors ferme — se joignant ainsi aux familles exploitant de petites et moyennes fermes axées sur les affaires qui comptent sur le revenu hors ferme comme principale source de revenu depuis plusieurs années. Dans le secteur des familles dont la ferme est axée sur les affaires, seules les familles exploitant les plus grandes fermes canadiennes ont continué de compter sur le revenu tiré de sources agricoles pour plus de la moitié de leur revenu total.
- Les familles exploitant de petites fermes axées sur les affaires, c'est-à-dire celles dont les revenus se situent entre 10 000 \$ et 49 999 \$, ont compté de façon constante sur le revenu hors ferme comme principale source de leur revenu total. Entre 1990 et 2003, la part du revenu total tirée de sources hors ferme a varié de 87,1 % à 92,6 %.
- Les familles exploitant une ferme de taille moyenne axée sur les affaires (revenus de 50 000 \$ à 99 999 \$) ont aussi compté sur le revenu hors ferme comme principale source de leur revenu total. De 1990 à 2003, la dépendance à l'égard du revenu hors ferme des fermes de taille moyenne s'est accrue : en 1990, le revenu hors ferme représentait 66,3 % du revenu total de ces familles; en 2003, cette proportion s'élevait à 90,0 %.
- Chez les familles exploitant de grandes fermes axées sur les affaires (revenus annuels de 100 000 \$ à 499 999 \$), la part du revenu total tirée de sources hors ferme a aussi crû de façon continue. En 1990, 37,3 % du revenu de ces familles provenait de sources hors ferme. En 2003, cette proportion est passée à 52,1 %.
- Les familles exploitant de très grandes fermes axées sur les affaires (revenus de 500 000 \$ et plus) sont l'unique exception à la tendance du secteur axé sur les affaires. La part du revenu annuel que ces familles ont tirée de sources hors ferme est demeurée relativement stable, s'étant établie entre 25,9 % et 33,5 % depuis 1990.
- Les familles qui exploitaient une ferme d'agrément et celles exploitant une ferme à faible revenu ont continué de compter entièrement sur le revenu de sources non agricoles.
- En 2003, le revenu total moyen des familles agricoles a diminué pour la première fois depuis le début de la série de données en 1990, la hausse de 3,9% du revenu hors ferme moyen et le bond de 35,3 % des paiements de programme nets moyens n'ayant pas suffi à faire contrepoids à la chute de 62,8 % du revenu net moyen du marché.
- Les sécheresses consécutives en 2001 et en 2002 ainsi que la fermeture de la frontière américaine aux exportations de bovins vivants à la suite de la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez une vache du nord de l'Alberta en 2003 comptent parmi les principaux facteurs qui expliquent la chute du revenu net moyen du marché. Une fois **rajusté pour** la déduction pour amortissement, le revenu net moyen du marché des familles agricoles a diminué, pour se situer à un déficit record de 8 497 \$.
- La hausse des dépenses liées aux engrais et à la chaux, aux travaux à forfait et à la location de machines, aux pesticides, au carburant pour les machines, aux réparations, permis et assurances pour les machines, ainsi que la hausse des frais d'intérêts nets sont parmi les autres facteurs ayant contribué à la baisse du revenu net du marché.

## Notes aux utilisateurs

---

- À partir de l'année de référence 2003, le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) remplace le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN). Par conséquent, le Programme des données fiscales et du Compte de stabilisation du revenu net (PDF/CSRN) est maintenant désigné sous le nom de Programme des données fiscales et Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSRA).

Le PCSRA, mis à la disposition des producteurs de tout le pays, permet d'aider ceux qui ont subi une perte de revenu en raison de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou d'autres facteurs. Le programme réunit les éléments de stabilisation du revenu et de protection contre les catastrophes, aidant ainsi les producteurs à protéger leurs exploitations agricoles contre les réductions de revenu, que celles-ci soient faibles ou importantes. Le PCSRA est un programme visant l'ensemble de l'exploitation agricole offert aux producteurs admissibles, quelle que soit la nature de leur production.

En fait, le PCSRA a été institué en 2004. Le Programme d'aide aux producteurs 2003 était une mesure transitoire mise en place jusqu'à l'entrée en vigueur du PCSRA.

- La crise de l'ESB et la diminution subséquente des revenus provenant des bovins et des veaux ont eu des répercussions sur les estimations du revenu total des familles agricoles en 2003, ce qui s'est répercuté à son tour sur le dénombrement statistique des fermes de bovins de boucherie et des familles agricoles exploitant les fermes de bovins de boucherie.

Un grand nombre de fermes est passé de la catégorie des fermes de bovins de boucherie à un autre type de production étant donné que la baisse des prix des bovins par rapport à d'autres produits agricoles et la diminution des mises en marché de bovins ont fait diminuer la part de revenu que les fermes ont tirée des bovins comparativement à d'autres produits agricoles. Les fermes plus diversifiées étaient plus susceptibles de passer à un autre type de production lorsque les prix et les mises en marché des bovins ont diminué par rapport à d'autres produits agricoles.

Selon les chiffres découlant de la série de données longitudinales du PDF/PCSRA, 13,9 % des fermes sont passées de la catégorie des fermes de bovins de boucherie en 2002 à un autre type de production en 2003, notamment, la culture de plantes oléagineuses et de céréales ou d'autres types de culture du sol (par exemple le foin). La proportion des fermes de bovins de boucherie en 2001 qui est passée à un autre type de production en 2002 était plus faible (12,0 %).

Bien que le PDF/PCSRA permette de produire des estimations indépendamment du niveau de revenu, il a principalement été conçu de façon à fournir des données sur les fermes déclarant des revenus annuels de 10 000 \$ et plus. Les revenus bruts d'exploitation d'un bon nombre de fermes, en particulier de petites fermes, sont souvent passés sous le seuil de 10 000 \$ lorsque les revenus que les fermes ont tirés de la vente de bovins et d'autres ruminants ont diminué. Ces fermes sont exclues des estimations.

Selon les chiffres découlant de la série de données longitudinales du PDF/PCSRA, 9,4 % des fermes qui étaient dans la catégorie des fermes de bovins de boucherie en 2002 et en 2003 ont vu leurs revenus bruts d'exploitation tomber sous le seuil de 10 000 \$ en 2003. Par ailleurs, 3,3 % des fermes de bovins de boucherie dont le revenu brut d'exploitation était inférieur à 10 000 \$ en 2002 sont passées dans les catégories supérieures de revenus en 2003. La perte nette du nombre de fermes de bovins de boucherie dans les estimations de 2003 s'établissait donc à 6,0 %. Les programmes d'aide visant à pallier les effets de l'embargo sur les bovins et les produits du boeuf qui a été imposé après la découverte d'un cas d'ESB ont amoindri la perte. En 2002, la perte nette était de 3,1 %.

Bien que la crise de l'ESB s'est traduite par une baisse des ventes de produits agricoles particulièrement pour les fermes du secteur des bovins de boucherie, d'autres types de fermes comme les fermes de culture de plantes oléagineuses et de céréales ont également été touchés par une baisse des ventes de bovins.

La publication **Statistiques sur les revenus des familles agricoles** est produite par Statistique Canada (SC) et met en contexte les données financières tirées du PDF/PCSRA. La présente publication, ainsi que la publication **Statistiques sur les revenus des exploitants agricoles** (n° 21-206-X au catalogue) et la publication **Statistiques sur les revenus et les dépenses des exploitations agricoles** (n° 21-208-X au catalogue), remplacent l'ancienne

publication de SC, **Statistiques sur les revenus agricole et non agricole** (n° 21-019-X au catalogue), qui a été interrompue avec l'année d'imposition 2000 pour la série sur les familles agricoles<sup>1</sup>.

Les estimations du PDF/PCSRA présentées dans cette publication sont calculées d'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Ce nouveau système de classification a été adopté à compter de l'année de référence 2001.

La présente édition de la publication **Statistiques sur les revenus des familles agricoles** porte sur l'année de référence 2003, mais elle situe les données dans un contexte historique en présentant des données sur les revenus agricole et hors ferme au niveau des familles agricoles qui remontent à 1999.

Les familles agricoles comprennent celles qui exploitent une seule exploitation agricole non constituée en société dont le total des revenus d'exploitation s'élève à 10 000 \$ et plus.

Il faut tenir compte des facteurs suivants lors de l'interprétation des données présentées dans cette publication :

- Les estimations du bénéfice net d'exploitation que l'on retrouve dans cette publication réfèrent au bénéfice net d'exploitation excluant la déduction pour amortissement. Le revenu total, qui est la somme du revenu hors ferme et du bénéfice net d'exploitation, exclut aussi la déduction pour amortissement. Toutefois, des estimations du revenu total **rajusté pour** la déduction pour amortissement (c'est-à-dire le revenu total moins la déduction pour amortissement) sont présentées dans les tableaux 1-1 à 1-11, les tableaux 2-1 à 2-11, les tableaux 3-1 à 3-3, les tableaux 4-1 à 4-3, et dans les tableaux 5-1 à 5-11.
- La déduction pour amortissement obtenue à partir des déclarations de revenus ne correspond pas à la dépréciation économique utilisée dans les comptes du revenu agricole net publiés dans **Revenu agricole net - Statistiques économiques agricoles** (SEA) (n° 21-010-X au catalogue)<sup>2</sup>. Dans le PDF/PCSRA, la déduction pour amortissement représente la dépense radiée par le contribuable conformément aux règles fiscales. L'exploitant peut, après avoir calculé la déduction maximale permise pour amortissement, ne demander qu'une partie de la déduction maximale. Dans les publications des SEA, l'amortissement représente la dépense économique d'« usure », laquelle peut être très différente du montant auquel les agriculteurs ont droit et qu'ils choisissent de déclarer aux fins de l'impôt. Le calcul des dépenses pour amortissement de la maison de l'agriculteur et des autres bâtiments est basé sur un taux de 2 % et 5 % respectivement, tandis que celui pour les machines agricoles est basé sur un taux variant d'une province à l'autre, et se situant dans une fourchette de 9 % à 17 %. Pour les données fiscales, les taux de la déduction pour amortissement diffèrent, pouvant aller jusqu'à 30 % pour certaines machines agricoles.
- Les gains en capital imposables sont exclus des estimations du revenu hors ferme.
- Les couvoirs et l'aquaculture animale font maintenant partie du secteur agricole d'après le SCIAN. Depuis l'année de référence 2001, les estimations du PDF/PCSRA incluent les couvoirs dans les fermes avicoles. Cet ajout touche les comparaisons d'une année à l'autre entre 2000 et 2001 pour ce type de ferme et aussi les comparaisons à l'échelon national. L'aquaculture animale n'est toutefois pas incluse dans les estimations du PDF/PCSRA.

Pour en savoir plus, les utilisateurs peuvent aussi consulter l'information contenue dans Sources de données et méthodologie, Concepts et variables mesurées, Exactitude des données et Comparabilité des données et sources connexes.

---

1. Dans la publication **Statistiques sur les revenus agricole et non agricole**, les séries sur les exploitations agricoles et sur les exploitants agricoles ont été interrompues avec l'année d'imposition 2001.

2. Une des huit publications de la série **Statistiques économiques agricoles** publiée par la Section des revenus et des prix agricoles de la Division de l'agriculture de Statistique Canada.

# Introduction

---

Depuis le milieu des années 20, la Division de l'agriculture de Statistique Canada (SC) publie un ensemble de séries annuelles qui illustrent à l'échelle provinciale les niveaux et les tendances du revenu agricole net et de ses composantes<sup>1</sup>.

Initialement, ces séries n'ont pas été conçues pour satisfaire à la forte demande de données financières agricoles qui permettent de comparer les types d'exploitations agricoles et les catégories de revenus. Le besoin de disposer de données financières au niveau de l'exploitation s'est accru par suite de l'évolution des lois et des politiques qui régissent de nombreux aspects de l'agriculture au Canada.

Afin de répondre à la demande, la Division de l'agriculture a mis sur pied le Programme des données fiscales (PDF) au début des années 80. En vertu de la *Loi sur la statistique* de 1971, SC a accès aux dossiers d'impôt sur le revenu à des fins statistiques, ce qui lui permet de produire des données financières annuelles selon le type d'exploitation agricole et la catégorie de revenu sans accroître le fardeau des répondants du milieu agricole. Le Programme des données fiscales est maintenant désigné sous le nom de Programme des données fiscales et Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSRA)<sup>2</sup>.

Les dossiers d'impôt sur le revenu des particuliers ont aussi permis au PDF/PCSRA de produire des estimations du revenu hors ferme des exploitants agricoles. Toutefois, ces dossiers ne contiennent que le revenu hors ferme des exploitants agricoles, non pas celui des familles agricoles. Afin de produire des statistiques sur le revenu hors ferme des familles agricoles, il fallait identifier les membres de la famille agricole et déterminer leur revenu hors ferme.

Le Système des dossiers d'impôts relatifs aux familles de la Division des données régionales et administratives, qui a été élaboré au début des années 80 afin de grouper les familles à l'aide des dossiers d'impôt, était une source intéressante comportant les variables manquantes du revenu des familles. En 1989, la Division de l'agriculture a donc fait les premières démarches pour évaluer la faisabilité du couplage des deux projets en vue de produire des estimations annuelles du revenu hors ferme des familles agricoles exploitant une ferme non constituée en société. L'objectif premier était de coupler les deux projets de données fiscales de façon à assurer non seulement que toutes les caractéristiques désagrégées de l'exploitation dans le PDF/PCSRA soient comprises, mais aussi d'y annexer les composantes du revenu hors ferme des familles. Les résultats des études pilotes ont été probants, et il a été établi que le couplage des deux projets donnerait de bonnes estimations du revenu hors ferme des familles agricoles.

Le PDF/PCSRA a été développé progressivement. Avant 1987, il ne comprenait que les exploitations agricoles non constituées en société situées à l'extérieur des provinces des Prairies. Puis, en 1987, il a été élargi pour englober les exploitations agricoles constituées en société et, en 1990, les provinces des Prairies. Enfin, en 1993, il a été élargi de nouveau pour inclure les organisations communautaires agricoles.

Jusqu'en 1990, la Division de l'agriculture a surtout utilisé les données fiscales à titre d'indicateurs des dépenses d'exploitation agricoles des fermes non constituées en société qui se trouvaient à l'extérieur de la région de la Commission canadienne du blé (CCB). Cette région est délimitée dans les **Statistiques économiques agricoles** (SEA) et elle englobe les provinces des Prairies et le secteur de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique. Anciennement, les données pour cette région étaient obtenues au moyen de l'Enquête nationale sur les fermes afin de répondre aux exigences statistiques de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*. Depuis 1991, on

---

1. Il s'agit des recettes monétaires agricoles, des dépenses d'exploitation agricoles et des frais d'amortissement. Au fil des ans, la Division de l'agriculture a élaboré de nouveaux indicateurs économiques. Les séries paraissent respectivement dans la publication **Recettes monétaires agricoles – Statistiques économiques agricoles** (n° 21-011-X au catalogue) et dans la publication **Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement – Statistiques économiques agricoles** (n° 21-012-X au catalogue). Elles constituent la base des chiffres officiels regroupés au niveau provincial. Les séries sur le revenu agricole net paraissent dans **Revenu agricole net – Statistiques économiques agricoles** (n° 21-010-X au catalogue).

2. À partir de l'année de référence 2003, le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) remplace le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN).

s'appuie surtout sur les données fiscales pour établir les estimations des dépenses qui paraissent dans les SEA et les comptes nationaux étant donné que le Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest a été aboli le 31 juillet 1991.

Le PDF/PCSRA constitue une source majeure de données financières pour le Projet des données complètes sur les exploitations agricoles<sup>3</sup>. Ces données sont utilisées comme baromètre de la santé financière du secteur agricole canadien et comme outil pour l'analyse des politiques relatives aux exploitations agricoles. De façon plus précise, les estimations annuelles du revenu hors ferme des familles agricoles servent à : mesurer l'importance relative du revenu agricole et du revenu hors ferme selon différents niveaux d'agrégation; évaluer le bien-être économique des familles agricoles canadiennes; établir une comparaison entre le revenu agricole et le revenu hors ferme des familles; et faciliter l'élaboration de politiques agricoles.

La publication **Statistiques sur les revenus des familles agricoles** renferme de l'information sur les sources et le niveau des revenus agricole et hors ferme des familles agricoles selon la province, le type d'exploitation agricole (basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord) et la typologie (basée sur l'âge de l'exploitant, la dépendance du revenu agricole et le niveau de revenu). Y sont fournis également des tableaux indiquant la répartition des revenus des familles agricoles.

La présente édition de **Statistiques sur les revenus des familles agricoles** porte sur l'année de référence 2003, mais elle situe les données dans un contexte historique en présentant des données sur les revenus agricole et hors ferme au niveau de la famille agricole qui remontent à 1999.

Aux fins des totalisations statistiques, la présente publication fournit les chiffres relatifs aux familles agricoles exploitant une seule exploitation agricole non constituée en société dont le total des revenus d'exploitation s'élève à 10 000 \$ et plus.

---

3. *Le Projet des données complètes sur les exploitations agricoles vise essentiellement à produire des données annuelles complètes de nature descriptive, physique et financière sur les exploitations agricoles. Le projet a été lancé en février 1991 par Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada.*

# Revenu de la famille agricole - Revue annuelle, 2003

---

Revenus agricole et hors ferme des familles exploitant une seule ferme non constituée en société dont le total des revenus d'exploitation est de 10 000 \$ et plus.

## Nombre de familles

Le nombre total de familles agricoles a baissé de 6,1 % en 2003. Il s'agit de la plus forte diminution depuis le début de la série de données en 1990<sup>1</sup>. Il y avait 135 490 familles agricoles en 2003, en baisse par rapport aux 144 350 familles en 2002, selon les dossiers fiscaux. Au total, ces familles exploitaient 134 360 fermes en 2003.

## Revenu total moyen

### Le revenu total moyen des familles agricoles a diminué en 2003 pour la première fois depuis 1990

Le revenu total moyen des familles agricoles a diminué en 2003 pour la première fois depuis le début de la série de données en 1990, selon les données des déclarations de revenus des particuliers.

Le revenu total moyen des familles agricoles a affiché une baisse de 2,8 % en 2003 pour se situer à 72 791 \$, la hausse de 3,9 % du revenu hors ferme moyen n'ayant pas pu compenser la baisse de 21,6 % du bénéfice net d'exploitation agricole moyen, excluant la déduction pour amortissement.

Le revenu total moyen **rajusté pour** la déduction pour amortissement (DPA) — un montant soustrait du revenu, aux fins de l'impôt, pour tenir compte des coûts d'amortissement annuels — a diminué de 4,0 % en 2003 pour se chiffrer à 60 048 \$. L'ajustement de la DPA a abaissé le revenu total moyen de 17,5 %.

### Le bénéfice net d'exploitation agricole moyen a diminué de façon marquée en 2003

Le bénéfice net d'exploitation agricole moyen a diminué de façon marquée en 2003, le bond de 35,3 % des paiements de programme nets moyens n'ayant pas suffi à annuler la chute de 62,8 % du revenu net moyen du marché, lequel est tombé à un creux inégalé de 4 246 \$. Le bénéfice net d'exploitation agricole moyen a diminué pour une deuxième année consécutive (Tableau explicatif 1).

Les sécheresses consécutives en 2001 et en 2002 ainsi que la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez une vache du nord de l'Alberta en 2003 comptent parmi les principaux facteurs qui expliquent la chute du revenu net moyen du marché<sup>2</sup>. Les revenus tirés des bovins ont subi une baisse marquée, les mises en marché et les prix s'étant affaiblis à la suite de l'embargo imposé sur les bovins et les produits du boeuf après la découverte de l'ESB.

La hausse des dépenses liées aux engrais et à la chaux, aux travaux à forfait et à la location de machines, aux pesticides, au carburant pour les machines, aux réparations, permis et assurances pour les machines, ainsi que la hausse des frais d'intérêts nets sont parmi les autres facteurs ayant contribué à la baisse du revenu net du marché.

1. Dans le Programme des données fiscales et le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSR), les séries de données sur le revenu total des familles agricoles ont débuté en 1990. Les tendances observées dans cette analyse se rapportent aux données qui remontent jusqu'à 1990.

2. Le revenu net du marché correspond au revenu tiré directement du marché, c'est-à-dire à la différence entre les revenus d'exploitation totaux et les dépenses d'exploitation totales moins les paiements de programme nets.

Toutefois, la baisse du revenu net moyen du marché a été atténuée par la hausse des revenus tirés des ventes de produits laitiers et de cultures. La hausse des prix mise en oeuvre par la Commission canadienne du lait (CCL)<sup>3</sup> en février 2003 ainsi que l'augmentation des mises en marché ont expliqué la hausse des revenus tirés des produits laitiers. La croissance des revenus moyens tirés des cultures est survenue grâce à l'augmentation des revenus tirés des ventes de canola, de soja, de maïs et de fruits.

**Tableau explicatif 1**  
**Sources du revenu des familles agricoles, Canada, 2002 et 2003**

	2002	2003	2002 à 2003
	\$		Variation en %
<b>Revenu total <sup>1</sup></b>	<b>74 914</b>	<b>72 791</b>	<b>-2,8</b>
<b>Revenu hors ferme <sup>2</sup></b>	<b>55 193</b>	<b>57 328</b>	<b>3,9</b>
Revenu d'emploi hors ferme	38 461	39 455	2,6
Traitements et salaires <sup>3</sup>	35 477	36 466	2,8
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	2 984	2 989	0,2
Revenu de placements	4 895	5 205	6,3
Revenu de pensions	7 105	7 448	4,8
Transferts sociaux gouvernementaux	2 390	2 355	-1,5
Autres revenus hors ferme	2 342	2 865	22,3
<b>Bénéfice net d'exploitation <sup>1</sup></b>	<b>19 722</b>	<b>15 463</b>	<b>-21,6</b>
Paiements de programme, nets	8 292	11 217	35,3
Revenu net du marché	11 429	4 246	-62,8
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	12 377	12 743	3,0
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	- 947	-8 497	-797,3
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	<b>62 538</b>	<b>60 048</b>	<b>-4,0</b>

1. Excluant la déduction pour amortissement.

2. Ne comprend pas les gains en capital imposables.

3. Peut comprendre les salaires et traitements payés aux membres de la famille par l'exploitation agricole.

En 2003, les paiements de programme nets moyens<sup>4</sup> ont bondi pour atteindre un niveau record de 11 217 \$. Le bond des paiements de programme nets moyens est attribuable à trois types de programmes distincts, notamment : le Fonds de transition 2003<sup>5</sup>, les programmes d'aide visant à pallier les effets de l'interdiction liée à l'ESB et les programmes d'assurance-récolte.

En 2003, le revenu net du marché ne représentait qu'environ 28 % du bénéfice net d'exploitation agricole, comparativement à environ 58 % en 2002. Le revenu net du marché ne représentait qu'environ 6 % du revenu total de la famille agricole en 2003<sup>6</sup>.

Lorsque l'on prend en compte la DPA, les familles agricoles ont enregistré, en moyenne, un déficit record de 8 497 \$ dans leur revenu net du marché en 2003 comparativement à un déficit de 947 \$ en 2002.

3. *Le subside laitier fédéral à la consommation, qui contribuait à modérer le prix des produits du lait de transformation vendus aux consommateurs en réduisant la portion des revenus du marché accordée aux producteurs, a été éliminé graduellement sur une période de cinq ans prenant fin le 31 janvier 2002. Aux termes de la Loi sur la Commission canadienne du lait, votée en 1966, des subventions étaient versées aux producteurs de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, selon leurs envois de lait et de crème de transformation à l'intérieur du quota qui leur était alloué et qui était requis pour répondre à la demande intérieure. En janvier 2002, la CCL s'était engagée à ce que les prix de soutien couvrent les coûts de production de 50% des producteurs de lait canadiens dès 2006.*

4. *Les paiements de programme nets correspondent aux paiements de programme, excluant les subventions aux produits laitiers et les retraits du Compte de stabilisation du revenu net, et aux produits d'assurance après déduction des prélèvements ou des cotisations de stabilisation (prélèvements publics).*

5. *Le Fonds de transition a été mis en oeuvre afin d'appuyer le secteur agricole au cours de la transition vers le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture.*

6. *En 2003, la part du revenu net du marché dans le bénéfice net d'exploitation agricole et la part du revenu net du marché dans le revenu total étaient toutes les deux des creux sans précédent.*

## La hausse du revenu d'emploi hors ferme a grandement contribué à la croissance du revenu hors ferme

Le revenu hors ferme moyen a continué de progresser en 2003 à la suite de l'augmentation de toutes ses principales composantes, sauf les transferts sociaux gouvernementaux. Encore une fois, la croissance du revenu hors ferme moyen des familles agricoles est principalement attribuable à la hausse du revenu d'emploi hors ferme moyen (Tableau explicatif 1).

En 2003, la croissance de 2,8 % des salaires et des traitements a le plus contribué à la hausse de 2,6 % du revenu d'emploi hors ferme moyen. Le revenu d'emploi hors ferme moyen a progressé à un rythme plus lent que l'année précédente, ce qui témoigne, dans une certaine mesure, du ralentissement de l'emploi en 2003, attribuable aux pertes d'emplois relevées dans le secteur de la fabrication. Selon l'Enquête sur la population active, l'emploi dans l'ensemble des secteurs au Canada s'est accru de 1,8 % seulement au cours de la même période, comparativement à 3,9 % l'année précédente.

La croissance du revenu hors ferme moyen a aussi été fortement soutenue par les autres revenus hors ferme. La hausse de 22,3 % des autres revenus hors ferme est imputable au bond de 23,8 % des autres revenus, qui comprennent les retraits du Compte de stabilisation du revenu net effectués par les familles agricoles.

Le revenu de placements moyen a augmenté de 6,3 % en 2003 à la faveur d'une hausse de 7,4 % des revenus d'intérêts et des autres revenus de placements moyens et d'une croissance de 1,0 % des revenus de dividendes de sociétés canadiennes imposables. L'augmentation des revenus d'intérêts et des autres revenus de placements moyens témoigne de la croissance du taux d'escompte de la Banque du Canada, qui est passée de 2,71 % en 2002 à 3,19 % en 2003.

Le revenu de pensions moyen des familles agricoles a augmenté à un rythme plus lent, en hausse de 4,8 % en 2003, tandis qu'il avait augmenté de 7,3 % en 2002. Les autres pensions ou pensions de retraite, qui ont crû de 6,7 %, ont le plus contribué à l'augmentation du revenu de pensions moyen. Les hausses des prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et de la pension de la Sécurité de la vieillesse ont aussi contribué à l'augmentation du revenu de pensions moyen.

La diminution de 1,5 % des transferts sociaux gouvernementaux moyens a surtout été attribuable à la chute de 16,9 % des revenus tirés des indemnités pour accidents du travail.

Pour la première fois depuis 1990, le revenu hors ferme des familles agricoles représentait plus des trois quarts du revenu total. Le revenu hors ferme de l'ensemble des familles agricoles correspondait à 78,8 % du revenu total en 2003, en hausse comparativement à la proportion de 73,7 % enregistrée l'année précédente. Le revenu d'emploi hors ferme représentait plus de la moitié (54,2 %) du revenu total. Le revenu de pensions en représentait 10,2 % et le revenu de placements, 7,2 %.

Lorsque l'on prend en compte la DPA, le revenu hors ferme représentait une plus grande part du revenu total des familles agricoles. En 2003, le revenu hors ferme constituait 95,5 % du revenu total **rajusté pour** la DPA, en forte hausse de 7,2 points de pourcentage par rapport à 2002. Il s'agit de la plus forte proportion enregistrée depuis le début de la série en 1990.

## La crise de l'ESB a eu des répercussions sévères sur les familles exploitant une ferme de bovins de boucherie

Le revenu total moyen des familles exploitant une ferme de bovins de boucherie a connu la plus forte diminution de l'ensemble des familles en 2003, en baisse de 7,9 % pour se situer à 61 329 \$. Par conséquent, ces familles ont aussi réalisé le revenu total moyen le moins élevé de l'ensemble des familles agricoles en 2003. Leur bénéfice net d'exploitation agricole moyen a chuté de 62,9 %, les répercussions de l'ESB ayant fait tomber les revenus tirés des bovins et des veaux. La hausse des paiements de programme et des produits d'assurance a été insuffisante pour faire contrepoids à la baisse des revenus tirés des bovins et des veaux (Tableau explicatif 2).

Les revenus tirés des bovins et des veaux ont chuté, les mises en marché et les prix ayant tous les deux régressé à la suite de l'embargo sur les bovins et les produits du boeuf qui a été imposé après la découverte d'un cas d'ESB le 20 mai 2003.

Les revenus des exportations internationales de bovins et de veaux vivants ont diminué considérablement, étant donné que presque toutes les exportations sont destinées au marché américain. Les marchés d'exportation se sont effondrés en raison de l'embargo.

**Tableau explicatif 2**

**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2003**

	Nombre de familles agricoles	Revenu <sup>1</sup> hors ferme	Bénéfice <sup>2</sup> net d'exploitation	Revenu <sup>2</sup> total	2002 à 2003	Revenu total ajusté pour la DPA	2002 à 2003
		\$		Variation en %		\$	Variation en %
Élevage de volailles et production d'œufs	1 800	50 135	41 208	91 343	6,8	70 171	5,6
Culture de pommes de terre	920	54 378	31 219	85 597	-7,8	62 964	-7,1
Élevage de bovins laitiers et production laitière	10 280	26 999	57 264	84 263	7,5	59 475	7,9
Culture de fruits et de noix	3 500	69 059	11 553	80 612	13,4	74 222	14,3
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	47 940	60 631	19 231	79 862	-4,4	65 775	-6,0
Autres types d'élevage	8 560	79 206	-423	78 782	7,5	71 630	8,0
Culture en serre et en pépinière et floriculture	2 090	55 044	17 834	72 879	0,9	61 826	-2,4
Élevage de porcs	2 900	41 590	29 244	70 834	2,4	49 620	3,1
Autres cultures agricoles	12 180	59 752	8 112	67 864	-5,6	58 029	-7,0
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	1 820	44 919	19 172	64 091	3,6	55 387	4,7
Élevage de bovins de boucherie, y compris les parcs d'engraissement	43 480	56 967	4 361	61 329	-7,9	51 350	-9,4
<b>Total</b>	<b>135 490</b>	<b>57 328</b>	<b>15 463</b>	<b>72 791</b>	<b>-2,8</b>	<b>60 048</b>	<b>-4,0</b>

1. Ne comprend pas les gains en capital imposables.

2. Excluant la déduction pour amortissement.

Les revenus tirés des bovins d'abattage ont aussi accusé un recul marqué, les mises en marché et les prix ayant tous les deux fléchi en raison de la diminution de la demande internationale des produits du boeuf canadien survenue après l'embargo. Les revenus des veaux d'abattage ont diminué en raison de la baisse des prix.

La frontière est demeurée fermée à toutes les exportations de boeuf canadien jusqu'en septembre 2003. À ce moment, les États-Unis, que plusieurs autres pays ont imités, ont accepté d'autoriser l'importation de boeuf canadien désossé extrait d'animaux de moins de 30 mois, selon un processus d'attribution de permis. Toutefois, la frontière est demeurée fermée aux bovins et veaux vivants<sup>7</sup>.

En 2003, le revenu total moyen des familles spécialisées dans la culture de pommes de terre a connu une nette diminution de 7,8 % pour se situer à 85 597 \$. Cette diminution a été causée par la baisse de 32,1 % du bénéfice net d'exploitation agricole moyen. La chute du bénéfice net d'exploitation agricole moyen s'explique surtout par la baisse des revenus tirés de la vente de pommes de terre, les prix des pommes de terre ayant régressé en 2003 par rapport à 2002. En conséquence, les familles cultivant les pommes de terre ont vu leur revenu total moyen glisser au deuxième rang en 2003, derrière le revenu total moyen des familles qui exploitaient une ferme productrice de volailles et d'œufs.

Le revenu total moyen des familles spécialisées dans la culture de plantes oléagineuses et de céréales a aussi diminué en 2003, en baisse de 4,4 % par rapport à l'année précédente. Leur bénéfice net d'exploitation agricole moyen a reculé de 20,4 %, la hausse des dépenses liées aux engrais et à la chaux et aux pesticides, ainsi que la hausse des dépenses générales, ayant surpassé l'augmentation des revenus tirés des céréales et des oléagineux et des paiements de programme et des produits d'assurance. La diminution des avances en espèces nettes (qui

7. La réouverture de la frontière a eu lieu le 18 juillet 2005.

comprennent les paiements de la Commission canadienne du blé déclarés sur les relevés) a également exercé des pressions à la baisse sur le bénéfice net d'exploitation agricole moyen. Les dépenses liées aux engrais et à la chaux ont crû principalement en raison de l'augmentation des coûts du gaz naturel. Les dépenses liées aux pesticides se sont élevées par suite de l'utilisation accrue des pesticides, particulièrement dans les Prairies à cause de l'infestation de sauterelles.

Les familles spécialisées dans les autres cultures ont aussi enregistré une baisse (-5,6 %) du revenu total moyen en 2003.

Les familles spécialisées dans la culture de fruits et de noix ont connu la plus forte croissance en pourcentage du revenu total moyen en 2003. Leur revenu total moyen a augmenté de 13,4 % pour atteindre 80 612 \$, ce qui est supérieur au revenu total moyen de l'ensemble des familles agricoles pour la première fois depuis 1999. La croissance du revenu total moyen découle d'une hausse de 20,0 % du bénéfice net d'exploitation agricole moyen et d'une hausse de 12,4 % du revenu hors ferme moyen.

Les familles exploitant une ferme laitière ont affiché la deuxième plus forte croissance<sup>8</sup> du revenu total moyen. Leur revenu total moyen s'est accru de 7,5 % pour se fixer à 84 263 \$ à la faveur d'une hausse des revenus tirés de la vente de produits laitiers. Tel que mentionné précédemment, la hausse des prix mise en oeuvre par la Commission canadienne du lait (CCL) en février 2003 ainsi que l'augmentation des mises en marché ont expliqué la hausse des revenus tirés des produits laitiers. Cependant, les fermes laitières ont également été touchées par la crise de l'ESB, le marché des vaches de réforme et des génisses pleines en surplus s'étant appauvri. La même année, la baisse des revenus provenant de la vente de bovins a neutralisé en partie la hausse des revenus tirés des produits laitiers.

En 2003, le revenu total moyen des familles agricoles spécialisées dans l'élevage de volailles et la production d'oeufs a augmenté de 6,8 %, entraîné par la hausse de 9,0 % du revenu hors ferme moyen et par la hausse de 4,2 % du bénéfice net d'exploitation agricole moyen. Les revenus moyens tirés de la vente de volailles et d'oeufs ont rebondi par rapport à l'année précédente, appuyant la hausse du bénéfice net d'exploitation agricole moyen. Les familles spécialisées dans l'élevage de volailles et la production d'oeufs ont réalisé le revenu total moyen le plus élevé (91 343 \$).

En 2003, seules les familles exploitant une ferme laitière ont compté davantage sur les revenus d'activités agricoles. Elles ont tiré 68,0 % de leur revenu total de source agricole. Les familles agricoles spécialisées dans l'élevage de volailles et la production d'oeufs (45,1 %) et celles spécialisées dans l'élevage de porcs (41,3 %) ont tiré plus des deux cinquièmes de leur revenu total de source agricole.

Les familles exploitant des fermes porcines ont le plus utilisé la déduction pour amortissement afin de réduire leur revenu total moyen (-29,9 %). Toutefois, leur revenu total moyen **rajusté pour** la DPA a augmenté de 3,1 % en 2003 par rapport à 2002 pour se fixer à 49 620 \$ seulement. Il s'agit toujours du revenu total **rajusté pour** la DPA le plus faible parmi l'ensemble des types de fermes (Tableau explicatif 2).

Les familles exploitant une ferme laitière ont elles aussi utilisé largement la déduction pour amortissement. La soustraction de la DPA a abaissé leur revenu total moyen de 29,4 %. Le revenu total moyen **rajusté pour** la DPA de ces familles a augmenté de 7,9 % par rapport à 2002 pour atteindre 59 475 \$ en 2003. Ce chiffre est toujours en deçà de la moyenne de l'ensemble des familles agricoles. Lorsque l'on tient compte de la DPA, ces familles ont tiré 54,6 % de leur revenu total de source agricole.

Touchées par la crise de l'ESB, les familles exploitant une ferme de bovins de boucherie ont affiché un déficit moyen de 17 166 \$ de leur revenu net du marché **rajusté pour** la DPA, soit le déficit le plus élevé de l'ensemble des familles agricoles. Ce déficit est aussi un creux inégalé depuis au moins 1990 (Graphique 1).

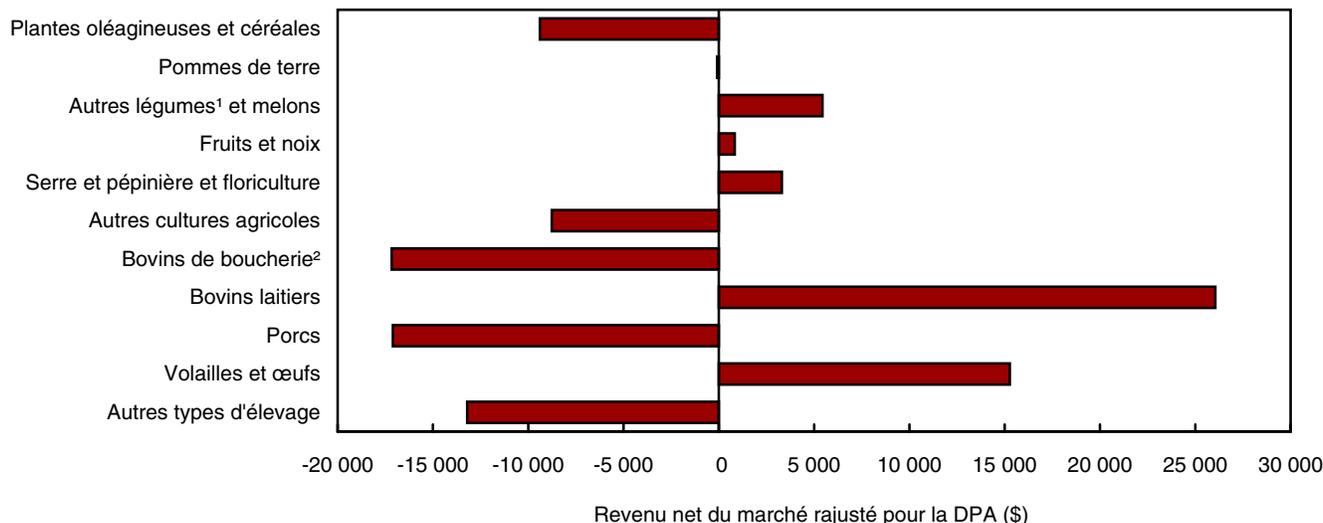
Les familles spécialisées dans l'élevage de porcs ont affiché un déficit de leur revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA qui était 2,4 fois plus élevé que l'année précédente. Il s'agit aussi du deuxième déficit en importance (-17 099 \$) parmi l'ensemble des types d'exploitations agricoles et il s'agit aussi d'un déficit record depuis le début de la série de données.

8. Les familles exploitant les autres types d'élevage ont aussi affiché une hausse de 7,5 % de leur revenu total moyen, celui-ci se chiffrant à 78 782 \$.

Les familles spécialisées dans les autres types d'élevage, dans la culture de plantes oléagineuses et de céréales, dans les autres cultures agricoles et la culture de pommes de terre ont aussi enregistré des déficits du revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA en 2003<sup>9</sup>.

**Graphique 1**

**Revenu net moyen du marché rajusté pour la DPA des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2003**



1. Sauf les pommes de terre.

2. Y compris les parcs d'engraissement.

**Source :** Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Le revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA des familles exploitant un élevage de bovins laitiers et de production laitière a augmenté de 11,3 % pour se chiffrer à 26 052 \$ en 2003. Il s'agit du revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA le plus élevé parmi l'ensemble des types d'exploitations agricoles et d'un sommet depuis 1990. Ces familles étaient suivies de celles spécialisées dans la production de volailles et d'œufs (15 270 \$)<sup>10</sup>.

**Les familles agricoles des provinces des Prairies ont été touchées par la crise de l'ESB et les sécheresses consécutives**

À l'échelon provincial, la crise de l'ESB en 2003 et les deux années consécutives de sécheresse en 2001 et en 2002 ont eu des répercussions sévères dans les provinces des Prairies. Le revenu total moyen des familles agricoles a diminué de 8,6 % en Alberta, de 7,1 % en Saskatchewan et de 5,0 % au Manitoba (Tableau explicatif 3).

En Alberta, la chute du revenu total moyen a résulté de la baisse de 47,4 % du bénéfice net d'exploitation agricole moyen en 2003. La forte baisse du bénéfice net d'exploitation agricole moyen s'explique surtout par la baisse marquée des revenus tirés des bovins après la découverte d'un seul cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans le nord de l'Alberta le 20 mai 2003. Le recul du bénéfice net d'exploitation agricole moyen a été quelque peu ralenti par la diminution des dépenses au titre du bétail, qui est survenue en raison de la baisse du coût des achats de bovins et des dépenses en aliments pour animaux.

9. Ces déficits étaient aussi des creux inégaux chez les familles spécialisées dans la culture de plantes oléagineuses et de céréales et dans les autres cultures agricoles en 2003.

10. Une comparaison du revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA, au cours de la période de 1990 à 2003, a d'ailleurs révélé que les familles spécialisées dans les produits assujettis à la gestion de l'offre (production laitière et production de volailles et d'œufs), ont occupé systématiquement le premier et le deuxième rang, sauf en 1991 alors que l'ordre était inversé.

**Tableau explicatif 3**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon la province, 2003**

	Nombre de familles agricoles	Revenu <sup>1</sup> hors ferme	Bénéfice <sup>2</sup> net d'exploitation	Revenu <sup>2</sup> total	2002 à 2003	Revenu total rajusté pour la DPA	2002 à 2003
		\$		Variation en %		\$	Variation en %
Terre-Neuve-et-Labrador	140	54 837	13 003	67 841	3,3	56 757	1,9
Île-du-Prince-Édouard	1 090	48 981	15 438	64 419	-3,6	51 793	-2,6
Nouvelle-Écosse	1 710	48 248	17 101	65 348	4,9	56 358	5,8
Nouveau-Brunswick	1 220	45 151	19 566	64 717	1,2	51 774	1,3
Québec	18 180	40 604	24 662	65 267	5,8	51 663	6,6
Ontario	31 740	65 613	15 192	80 805	2,6	69 130	2,1
Manitoba	12 610	45 960	18 842	64 801	-5,0	50 135	-6,0
Saskatchewan	29 250	53 256	13 890	67 146	-7,1	54 828	-8,4
Alberta	32 220	65 359	11 341	76 700	-8,6	62 747	-11,4
Colombie-Britannique	7 330	68 863	11 389	80 252	3,9	71 049	3,7
<b>Canada</b>	<b>135 490</b>	<b>57 328</b>	<b>15 463</b>	<b>72 791</b>	<b>-2,8</b>	<b>60 048</b>	<b>-4,0</b>

1. Ne comprend pas les gains en capital imposables.

2. Excluant la déduction pour amortissement.

Le bénéfice net d'exploitation agricole moyen a diminué de 33,6 % en Saskatchewan et de 21,1 % au Manitoba, ce qui a exercé des pressions à la baisse sur le revenu total moyen des familles agricoles dans ces deux provinces. La baisse des revenus tirés des ventes de bovins et des avances en espèces nettes combinée à la hausse des dépenses liées aux cultures et à la hausse des dépenses générales comptent parmi les facteurs ayant contribué aux baisses du bénéfice net d'exploitation agricole moyen des familles agricoles de ces provinces<sup>11</sup>. La hausse des paiements de programme et des produits d'assurance dans les provinces des Prairies a été insuffisante pour annuler ces baisses.

Outre les familles agricoles des Prairies, celles de l'Île-du-Prince-Édouard ont aussi connu une baisse (-3,6 %) de leur revenu total moyen en 2003, leur bénéfice net d'exploitation agricole moyen ayant diminué de 14,2 %. La baisse des revenus tirés des ventes de pommes de terre et des ventes de bovins, conjuguées à la hausse des dépenses générales et des dépenses au titre des machines, ont contribué à la diminution du bénéfice net d'exploitation agricole moyen.

Les familles agricoles de l'Ontario ont réalisé le revenu total moyen le plus élevé de toutes les provinces pour la première fois depuis 1997. Leur revenu total moyen a augmenté de 2,6 % pour atteindre 80 805 \$. Les familles agricoles de la Colombie-Britannique sont montées au deuxième rang (80 252 \$) alors que les familles agricoles de l'Alberta ont glissé au troisième rang (76 700 \$) après s'être classées au premier rang au cours des trois années précédentes. Le revenu total moyen dans les autres provinces se trouvait en deçà de la moyenne nationale.

Le revenu hors ferme moyen a crû dans toutes les provinces en 2003. Les familles agricoles de la Nouvelle-Écosse ont affiché la plus forte hausse (+6,6 %) et le Québec, la deuxième (+5,7 %). Le revenu hors ferme moyen s'échelonnait de 40 604 \$ au Québec à 68 863 \$ en Colombie-Britannique.

La hausse vigoureuse de 5,7 % du revenu hors ferme moyen au Québec ainsi que l'augmentation de 6,0 % du bénéfice net d'exploitation agricole moyen ont entraîné une croissance de 5,8 % du revenu total moyen des familles agricoles de cette province. Il s'agit du gain en pourcentage le plus marqué.

Outre les familles agricoles du Québec, seules les familles de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse ont connu une hausse du bénéfice net d'exploitation agricole moyen en 2003.

Les familles agricoles de la Colombie-Britannique ont affiché une croissance de 10,3 % de leur bénéfice net d'exploitation agricole moyen. La croissance du bénéfice net d'exploitation agricole moyen s'explique en grande

11. En Saskatchewan, la diminution des revenus provenant des céréales et des oléagineux a aussi contribué à la baisse du bénéfice net d'exploitation agricole moyen, alors qu'au Manitoba, l'augmentation des dépenses en aliments pour animaux comptait parmi les autres facteurs à l'origine de cette baisse.

partie par la hausse des revenus tirés des ventes de cultures, de produits laitiers, et de produits de volailles et d'oeufs ainsi que la hausse des revenus au titre du travail à forfait et de la location de machines et la hausse des paiements de programme et des produits d'assurance. Le revenu hors ferme moyen a aussi crû de 2,9 % dans cette province. En Nouvelle-Écosse, le bénéfice net d'exploitation agricole moyen a augmenté de 0,3 % seulement.

En 2003, les familles agricoles du Québec ont déclaré le bénéfice net d'exploitation agricole moyen le plus élevé (24 662 \$) tout comme elles l'ont habituellement fait de 1998 à 2001. En 2002, elles avaient été surpassées par les familles agricoles du Nouveau-Brunswick qui ont affiché le deuxième bénéfice net d'exploitation agricole moyen en importance (19 566 \$) en 2003. La part du revenu total de la famille agricole provenant de l'exploitation agricole variait entre 14,2 % en Colombie-Britannique et 37,8 % au Québec.

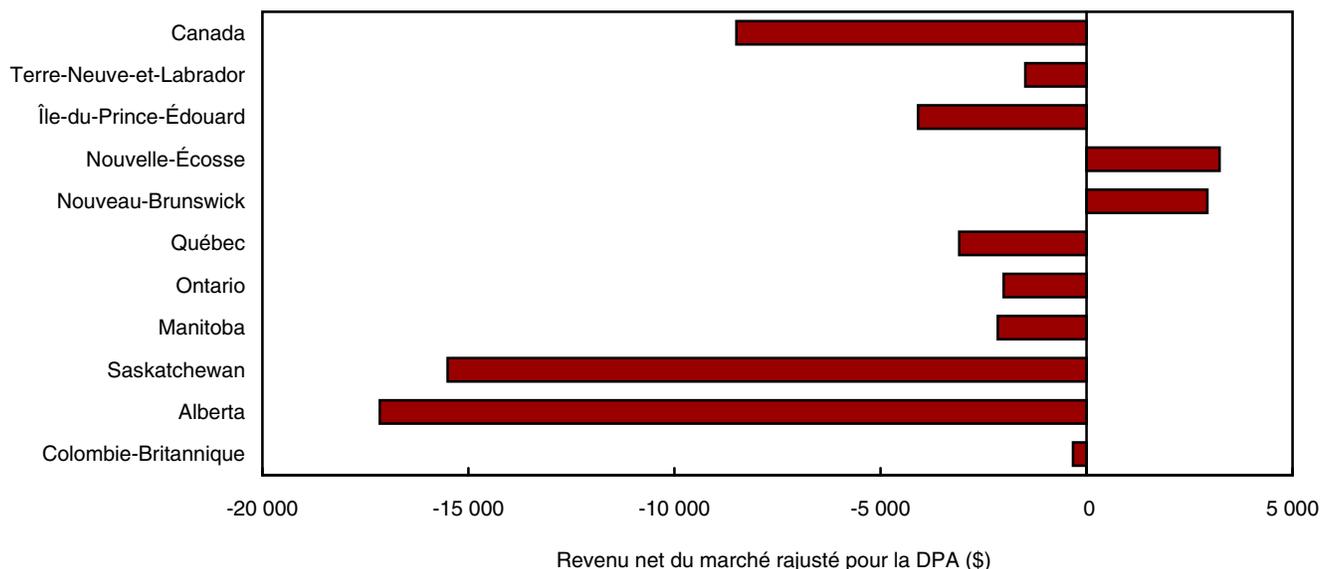
Lorsque l'on prend en compte la DPA, les familles agricoles de la Colombie-Britannique menaient quant au revenu total moyen. Leur revenu total moyen **rajusté pour** la DPA s'est élevé à 71 049 \$ en 2003.

L'effet de la déduction pour amortissement sur le revenu total moyen variait d'une province à l'autre. Au Manitoba, la déduction pour amortissement demandée a réduit le revenu total moyen de 22,6 % comparativement à 11,5 % en Colombie-Britannique.

Les familles agricoles de la Nouvelle-Écosse ont affiché le revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA le plus élevé pour une sixième année consécutive en 2003. Elles ont réalisé un revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA de 3 228 \$, en baisse de 38,9 % par rapport à 2002. Le Nouveau-Brunswick a été la seule autre province à avoir déclaré un revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA positif (Graphique 2).

Les familles agricoles de l'Alberta ont enregistré un déficit de 17 151 \$ du revenu net moyen marché **rajusté pour** la DPA en 2003. Ce déficit était cinq fois plus grand que celui déclaré l'année précédente et il était aussi le déficit le plus élevé parmi l'ensemble des provinces. Les familles agricoles de la Saskatchewan ont affiché le deuxième déficit le plus élevé (15 504 \$). Ces déficits étaient aussi des creux sans précédent depuis le début de la série de données en 1990<sup>12</sup>.

**Graphique 2**  
**Revenu net moyen du marché rajusté pour la DPA des familles agricoles selon la province, 2003**



**Source :** Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

12. Les familles agricoles du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont aussi affiché des creux inégalés du revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA en 2003.

**Les familles exploitant une petite ferme axée sur les affaires ont affiché la plus forte croissance du revenu total moyen en 2003**

Le revenu total moyen a varié considérablement selon le groupe typologique. (Consulter l'Appendice I pour une description détaillée de chaque type.)

En 2003, les familles qui exploitaient une petite ferme axée sur les affaires, dont les revenus se situaient entre 10 000 \$ et 49 999 \$, ont affiché la plus forte croissance (+4,2 %) du revenu total moyen. Elles ont gagné un revenu total moyen de 40 358 \$, un sommet depuis 1990.

Les familles dont la ferme appartenait à un retraité ont affiché une légère hausse (+0,8 %) du revenu total moyen. Le revenu total moyen des familles qui exploitaient une ferme d'agrément est demeuré presque inchangé (+0,001 %). Dans les deux cas, la hausse du revenu hors ferme moyen a neutralisé la diminution du bénéfice net d'exploitation agricole moyen.

Les familles exploitant une ferme à faible revenu ont enregistré la plus forte baisse de leur revenu total moyen en 2003. Le revenu total moyen a diminué de 6,5 % pour se chiffrer à 15 519 \$, en raison surtout du revirement du bénéfice net d'exploitation agricole, celui-ci étant passé d'un surplus de 758 \$ en 2002 à un déficit record de 2 653 \$ en 2003. Les paiements de programme nets moyens (y compris les produits d'assurance) ont atteint 5 219 \$ chez les familles de ce groupe typologique mais n'ont pas suffi à compenser le déficit record de 7 872 \$ du revenu net moyen du marché.

Les familles exploitant une ferme de taille moyenne axée sur les affaires (-6,4 %), celles exploitant une grande ferme axée sur les affaires (-6,1 %) et celles exploitant une très grande ferme axée sur les affaires (-3,7 %) ont aussi enregistré une diminution du revenu total moyen en 2003.

Pour la première fois depuis 1990, les familles exploitant de grandes fermes axées sur les affaires ont tiré plus de la moitié de leur revenu total de sources hors ferme — se joignant ainsi aux familles exploitant des fermes de petite et moyenne tailles axées sur les affaires qui comptent sur le revenu hors ferme comme principale source de revenu depuis plusieurs années. Dans le secteur des familles dont la ferme est axée sur les affaires, seules les familles exploitant de très grandes fermes ont continué de compter sur le revenu tiré de sources agricoles pour plus de la moitié de leur revenu total.

Les familles exploitant de petites fermes axées sur les affaires ont compté de façon constante sur le revenu hors ferme comme principale source de leur revenu total. Entre 1990 et 2003, la part du revenu total tirée de sources hors ferme a varié de 87,1 % à 92,6 %.

Les familles exploitant une ferme de taille moyenne axée sur les affaires ont aussi compté sur le revenu hors ferme comme principale source de leur revenu total. De 1990 à 2003, la dépendance à l'égard du revenu hors ferme des fermes de taille moyenne s'est accrue : en 1990, le revenu hors ferme représentait 66,3 % du revenu total de ces familles; en 2003, cette proportion s'élevait à 90,0 %.

Chez les familles exploitant de grandes fermes axées sur les affaires, la part du revenu total tirée de sources hors ferme a aussi crû de façon continue. En 1990, 37,3 % du revenu de ces familles provenait de sources hors ferme. En 2003, cette proportion est passée à 52,1 %.

Les familles exploitant de très grandes fermes axées sur les affaires sont l'unique exception à cette tendance. La part du revenu total annuel que ces familles ont tirée de sources hors ferme est demeurée relativement stable, s'étant établie entre 25,9 % et 33,5 % depuis 1990.

Les familles qui exploitaient une ferme d'agrément et celles exploitant une ferme à faible revenu ont continué de compter entièrement sur le revenu de sources non agricoles.

Les familles dont l'exploitation agricole appartenait à un retraité ont gagné un revenu total moyen de 63 371 \$ en 2003. Le revenu de pensions correspondait à 37,9 % du revenu total de la famille, en hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2002. Ces familles ont d'ailleurs compté davantage sur le revenu de sources non agricoles en 2003, leur part de revenu hors ferme étant passée de 78,0 % en 2002 à 81,6 % en 2003.

Les familles exploitant une très grande ferme ont le plus utilisé la déduction pour amortissement afin de réduire leur revenu total moyen. Leur revenu total moyen **rajusté pour** la DPA se situait à 83 354 \$, en baisse de 41,7 % par rapport au revenu total moyen (Tableau explicatif 4). Par ailleurs, le rajustement demandé pour la déduction pour amortissement a été le plus faible en pourcentage (-4,9 %) pour les familles qui exploitaient une ferme d'agrément. En conséquence, le revenu total moyen **rajusté pour** la DPA de ces familles s'est élevé à 92 699 \$, dépassant encore celui des familles exploitant de très grandes fermes.

**Tableau explicatif 4**
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le groupe typologique, Canada, 2003**

	Nombre de familles agricoles	Revenu <sup>1</sup> hors ferme	Bénéfice <sup>2</sup> net d'exploitation	Revenu <sup>2</sup> total	2002 à 2003	Revenu total rajusté pour la DPA	2002 à 2003
		\$			Variation en %	\$	Variation en %
<b>Exploitations agricoles axées sur les affaires</b>							
Petites fermes	9 670	35 521	4 837	40 358	4,2	36 575	4,0
Fermes moyennes	15 100	66 691	7 431	74 122	-6,4	64 571	-7,8
Grandes fermes	34 540	41 971	38 589	80 560	-6,1	56 933	-9,9
Très grandes fermes	4 090	47 332	95 590	142 922	-3,7	83 354	-9,7
<b>Exploitations agricoles non axées sur les affaires</b>							
Fermes appartenant à un retraité	34 940	51 680	11 692	63 371	0,8	54 826	0,3
Fermes d'agrément	26 800	103 719	-6 289	97 430	0,0	92 699	-0,1
Fermes à faible revenu	10 350	18 172	-2 653	15 519	-6,5	9 637	-11,0
<b>Total</b>	<b>135 490</b>	<b>57 328</b>	<b>15 463</b>	<b>72 791</b>	<b>-2,8</b>	<b>60 048</b>	<b>-4,0</b>

1. Ne comprend pas les gains en capital imposables.

2. Excluant la déduction pour amortissement.

La DPA a réduit le revenu total des familles qui exploitaient une ferme moyenne de 12,9 % seulement comparativement à une réduction de 29,3 % pour celles qui exploitaient une grande ferme. Le revenu total moyen des familles qui exploitaient une ferme moyenne (64 571 \$) a ainsi surpassé celui des familles exploitant une grande ferme (56 933 \$) lorsque l'on prend en compte la DPA.

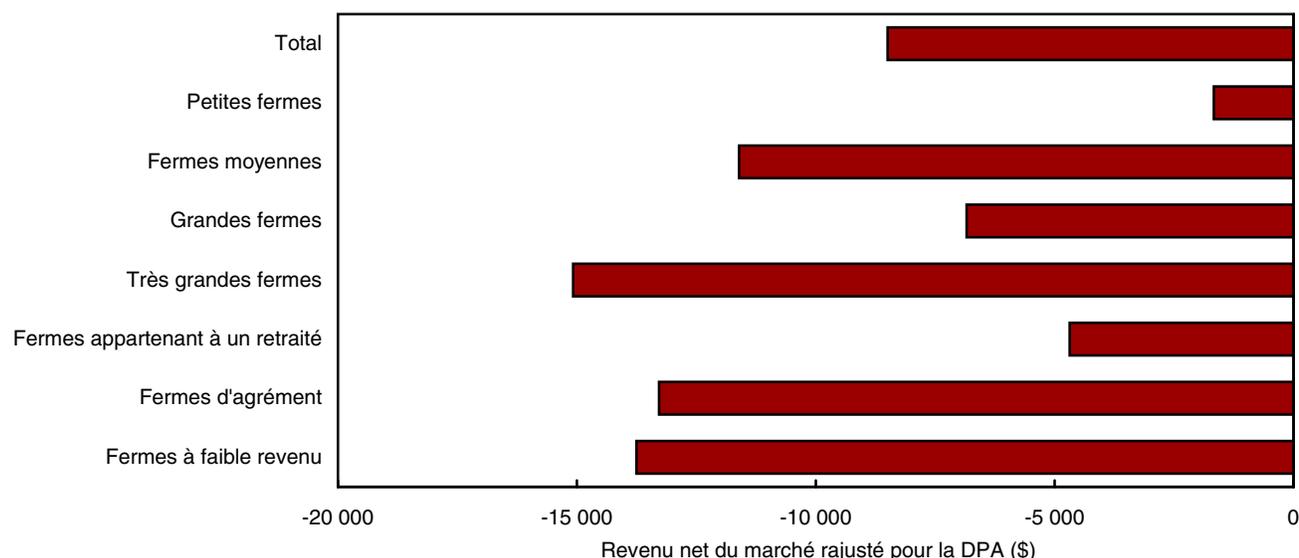
En moyenne, les familles de tous les groupes typologiques ont affiché un déficit du revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA en 2003 (Graphique 3). Les familles qui exploitaient une très grande ferme ont enregistré le déficit le plus élevé (-15 078 \$) du revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA. Ce déficit était un creux inégalé. Les familles exploitant une grande ferme axée sur les affaires ont affiché un déficit du revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA pour la première fois depuis 1990<sup>13</sup>.

En moyenne, le revenu total des familles dans l'ensemble des groupes typologiques est entièrement dépendant des sources hors ferme et des paiements de programme nets, une fois que la déduction pour amortissement est soustraite de leur revenu total.

Au Canada, seulement 3,4 % des familles agricoles ont déclaré un revenu total négatif en 2003, cependant cette proportion est en hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2002. Les familles exploitant une ferme à faible revenu et celles exploitant une très grande ferme étaient les plus susceptibles de déclarer un revenu total négatif, 14,4 % et 6,1 % respectivement de ces familles ayant déclaré un revenu familial négatif.

Parmi les familles qui ont déclaré un revenu total positif en 2003, 29,7 % ont affiché une perte provenant des activités agricoles. Une autre tranche de 44,0 % de ces familles ont tiré moins de 50 % de leur revenu total de l'agriculture. Une majorité de familles exploitant une grande ferme (52,8 %) et une très grande ferme (73,3 %) ont obtenu au moins 50 % de leur revenu grâce aux activités agricoles.

13. Les autres groupes typologiques ont aussi affiché des creux inégalés du revenu net moyen du marché **rajusté pour** la DPA en 2003, à l'exception des petites fermes axées sur les affaires.

**Graphique 3****Revenu net moyen du marché rajusté pour la DPA des familles agricoles selon le groupe typologique, Canada, 2003**

**Source :** Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Le nombre de familles agricoles exploitant une ferme à faible revenu a augmenté de 0,8 % de 2002 à 2003. Le nombre de familles agricoles a diminué dans tous les autres groupes typologiques. Le nombre de familles agricoles qui exploitaient une grande ferme a diminué le plus, en baisse de 10,4 % par rapport à 2002.

### **La tranche de 20 % des familles dont le revenu est le plus élevé a gagné près de 21 fois plus que la tranche de 20 % des familles dont le revenu est le moins élevé**

Le ratio du revenu total moyen des familles du quintile supérieur de revenu (la tranche de 20 % des familles dont le revenu est le plus élevé) par rapport aux familles du quintile inférieur constitue une mesure de l'inégalité du revenu.

En 2003, le revenu total moyen des familles agricoles du quintile supérieur de l'échelle des revenus se chiffrait à 167 285 \$, soit 21,3 fois plus que le revenu des familles agricoles de l'échelon inférieur des revenus. En d'autres mots, le cinquième des familles agricoles ayant le revenu le plus élevé ont reçu 21,31 \$ de revenu pour chaque dollar reçu par le cinquième des familles ayant le revenu le plus faible. Ce ratio était supérieur au ratio de 2002 qui était de 13,7 : 1. Ce rapport montre que l'inégalité du revenu s'est accrue grandement entre ces deux groupes de 2002 à 2003.

L'inégalité du revenu mesurée par ce ratio a varié considérablement selon le type de ferme et la province.

En 2003, le revenu moyen des familles agricoles spécialisées dans la culture de pommes de terre dans le quintile supérieur de revenu se chiffrait à 190 526 \$<sup>14</sup>, soit 69,7 fois plus que le revenu des familles agricoles du quintile inférieur. Par ailleurs, le revenu chez les familles agricoles exploitant une ferme d'élevage de bovins laitiers composant la tranche supérieure de l'échelle des revenus se chiffrait à 165 978 \$ en moyenne, soit 7,1 fois plus que le revenu chez les familles composant la tranche inférieure de l'échelle des revenus.

14. Cette valeur doit être utilisée avec prudence.

Le revenu total moyen des familles agricoles du quintile inférieur de revenu était le plus élevé chez les familles exploitant une ferme d'élevage de bovins laitiers (23 315 \$) et le moins élevé chez les familles exploitant une ferme d'élevage de bovins de boucherie (-3 568 \$).

À l'échelon provincial, le ratio de l'inégalité du revenu variait entre 8,8 : 1 à Terre-Neuve-et-Labrador et 229,9 : 1 à l'Île-du-Prince-Édouard. Le revenu total moyen des familles agricoles du quintile inférieur était le plus élevé à Terre-Neuve-et-Labrador (15 756 \$) et le plus faible à l'Île-du-Prince-Édouard (630 \$).

## Produits connexes

---

### Choisis parmi les publications de Statistique Canada

---

21-004-X	Regards sur l'industrie agro-alimentaire et la communauté agricole
21-006-X	Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada
21-007-X	Indice des prix des produits agricoles
21-010-X	Revenu agricole net - Statistiques économiques agricoles
21-011-X	Recettes monétaires agricoles - Statistiques économiques agricoles
21-012-X	Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement - Statistiques économiques agricoles
21-013-X	Valeur du capital agricole - Statistiques économiques agricoles
21-014-X	Dettes agricoles en cours - Statistiques économiques agricoles
21-016-X	Bilan du secteur agricole - Statistiques économiques agricoles
21-017-X	Compte de la valeur ajoutée agricole - Statistiques économiques agricoles
21-018-X	Mouvements de l'encaisse des entreprises agricoles - Statistiques économiques agricoles
21-019-X	Statistiques sur les revenus agricole et non agricole
21-020-X	Statistiques sur les aliments
21-206-X	Statistiques sur les revenus des exploitants agricoles
21-208-X	Statistiques sur les revenus et les dépenses des exploitations agricoles
21-522-X	Données agricoles
21-525-X	Pour comprendre les mesures du revenu agricole
21-601-M	Documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural
21F0003G	Répertoire des produits, des services et des personnes-ressources, Division de l'agriculture
21F0005G	Base de données complètes sur les exploitations agricoles, manuel de référence
21F0008X	Enquête financière sur les fermes
22-002-X	Série de rapports sur les grandes cultures
22-003-X	Production de fruits et légumes
22-007-X	La revue des céréales et des graines oléagineuses

22-008-X	Production canadienne de pommes de terre
22-202-X	Les industries des cultures de serre, des gazonnières et des pépinières
23-001-X	La revue laitière
23-003-X	Production d'oeufs
23-009-X	Stocks de viandes froides et congelées
23-010-X	Statistiques de porcs
23-011-X	Statistiques de moutons
23-012-X	Statistiques de bovins
23-015-X	Statistiques de volaille et oeufs
23-202-X	Production de volaille et oeufs
23-221-X	Production et valeur du miel et des produits de l'érable
23-222-X	Statistiques d'aquaculture
23-502-X	Espèces alternatives de bétails sur les fermes au Canada
95F0301X	Données sur les exploitations agricoles du Recensement de l'agriculture de 2001 (première diffusion)
95F0303X	Données du couplage agriculture-population du Recensement de 2001
95F0355X	Données sur les exploitants agricoles du Recensement de l'agriculture de 2001 (première diffusion)

---

### **Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada**

---

002-0024	Revenu hors ferme total et moyen selon la source et bénéfice net d'exploitation total et moyen des familles agricoles, secteur non constitué en société
002-0025	Revenu hors ferme total et moyen selon la source et bénéfice net d'exploitation total et moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société
002-0026	Revenu hors ferme total et moyen selon la source et bénéfice net d'exploitation total et moyen des familles agricoles selon le groupe typologique, secteur non constitué en société
002-0027	Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société
002-0028	Revenu familial moyen selon la source de revenu et la tranche de revenu total de la famille, secteur non constitué en société
002-0029	Répartition des familles agricoles et revenu total moyen selon le groupe typologique, secteur non constitué en société

---

002-0030	Répartition des familles agricoles et revenu total moyen selon le groupe typologique et le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société
002-0031	Répartition des familles agricoles selon la tranche de revenu et la taille de la famille, secteur non constitué en société
002-0032	Revenu total moyen des familles agricoles selon le quintile de revenu, secteur non constitué en société
002-0033	Revenu total moyen des familles agricoles selon le quintile de revenu et le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société
002-0034	Revenu hors ferme total et moyen selon la source et bénéfice net d'exploitation total et moyen des exploitants agricoles, secteurs constitué et non constitué en société
002-0035	Revenu hors ferme total et moyen selon la source et bénéfice net d'exploitation total et moyen des exploitants agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteurs constitué et non constitué en société
002-0036	Revenu hors ferme total et moyen selon la source et bénéfice net d'exploitation total et moyen des exploitants agricoles selon la catégorie de revenu, secteurs constitué et non constitué en société
002-0037	Revenu hors ferme moyen et bénéfice net d'exploitation moyen des exploitants agricoles selon la catégorie de revenu, secteurs constitué et non constitué en société
002-0038	Revenu total moyen des exploitants agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteurs constitué et non constitué en société
002-0039	Revenu total moyen des exploitants agricoles selon le type d'exploitation agricole et la catégorie de revenu, secteurs constitué et non constitué en société
002-0040	Répartition des exploitants agricoles selon la tranche de revenu et le type d'exploitation agricole, y compris certains revenus moyens, secteur non constitué en société
002-0041	Revenu total moyen des exploitants agricoles selon le quintile de revenu, secteur non constitué en société
002-0042	Revenu total moyen des exploitants agricoles selon le quintile de revenu et le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société
002-0044	Revenus et dépenses d'exploitation moyens détaillés des exploitations agricoles, selon le type d'exploitation agricole, secteurs constitué et non constitué en société, Canada et provinces
002-0045	Revenus et dépenses d'exploitation moyens détaillés des exploitations agricoles, selon la catégorie de revenu, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0046	Revenus et dépenses d'exploitation moyens des exploitations agricoles, selon la catégorie de revenu, secteurs constitué et non constitué en société, provinces
002-0047	Revenus et dépenses d'exploitation moyens des exploitations agricoles, selon la catégorie de revenu et le type d'exploitation agricole, secteurs constitué et non constitué en société, Canada

002-0048	Répartition des exploitations agricoles, selon le type d'exploitation agricole et la tranche du bénéfice net d'exploitation, secteurs constitué et non constitué en société, Canada et provinces
002-0049	Répartition des exploitations agricoles, selon la catégorie de revenu, le type d'exploitation agricole et la tranche du bénéfice net d'exploitation, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0050	Ventes agricoles totales moyennes des exploitations agricoles, selon certains types d'exploitations agricoles, la catégorie de revenu et le degré de spécialisation, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0051	Ventes agricoles totales moyennes des exploitations agricoles, selon certains types d'exploitations agricoles et la catégorie de revenu, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0052	Paiements de programme nets moyens et revenu net moyen du marché des exploitations agricoles, secteurs constitué et non constitué en société, Canada et provinces
002-0053	Paiements de programme nets moyens et revenu net moyen du marché des exploitations agricoles, selon le type d'exploitation agricole, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0054	Paiements de programme nets moyens et revenu net moyen du marché des exploitations agricoles, selon la catégorie de revenu, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0055	Ratios financiers des exploitations agricoles, secteurs constitué et non constitué en société, Canada et provinces
002-0056	Ratios financiers des exploitations agricoles, selon le type d'exploitation agricole, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0057	Ratios financiers des exploitations agricoles, selon la catégorie de revenu, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0058	Ratios financiers des exploitations agricoles, selon la limite de quartile, secteurs constitué et non constitué en société, Canada et provinces
002-0059	Ratios financiers des exploitations agricoles, selon le type d'exploitation agricole et la limite de quartile, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0060	Ratios financiers des exploitations agricoles, selon la catégorie de revenu et la limite de quartile, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0061	Revenu net moyen du marché des exploitations agricoles, selon le quintile de revenu, secteurs constitué et non constitué en société, Canada et provinces
002-0062	Revenu net moyen du marché des exploitations agricoles, selon le type d'exploitation agricole et le quintile de revenu, secteurs constitué et non constitué en société, Canada
002-0063	Revenu net moyen du marché des exploitations agricoles, selon la catégorie de revenu et le quintile de revenu, secteurs constitué et non constitué en société, Canada

---

**Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada**

---

3447                      Programme des données fiscales

---

## **Tableaux statistiques**

---

---

Tableau 1-1

**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Canada**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	151 840 <sup>A</sup>	147 680 <sup>A</sup>	148 560 <sup>A</sup>	144 350 <sup>A</sup>	135 490 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	150 500 <sup>A</sup>	146 400 <sup>A</sup>	147 200 <sup>A</sup>	143 030 <sup>A</sup>	134 360 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>6 896 408<sup>A</sup></b>	<b>7 189 400<sup>A</sup></b>	<b>7 797 773<sup>A</sup></b>	<b>7 967 042<sup>A</sup></b>	<b>7 767 376<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	45 419 <sup>A</sup>	48 682 <sup>A</sup>	52 489 <sup>A</sup>	55 193 <sup>A</sup>	57 328 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>2 551 358</b>	<b>2 597 392</b>	<b>2 998 720</b>	<b>2 846 823</b>	<b>2 095 072</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	16 803	17 588	20 185	19 722	15 463
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>9 447 767</b>	<b>9 786 792</b>	<b>10 796 493</b>	<b>10 813 866</b>	<b>9 862 449</b>
Revenu total moyen	\$	62 222	66 270	72 674	74 914	72 791
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	73,0	73,5	72,2	73,7	78,8
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>7 641 733</b>	<b>8 055 150</b>	<b>9 003 520</b>	<b>9 027 302</b>	<b>8 135 852</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	50 328	54 545	60 605	62 538	60 048
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	90,2	89,3	86,6	88,3	95,5

Tableau 1-2

**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Terre-Neuve-et-Labrador**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	160 <sup>A</sup>	170 <sup>A</sup>	150 <sup>A</sup>	140 <sup>A</sup>	140 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	150 <sup>A</sup>	160 <sup>A</sup>	140 <sup>A</sup>	140 <sup>A</sup>	130 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>6 575<sup>A</sup></b>	<b>7 446<sup>A</sup></b>	<b>7 022<sup>A</sup></b>	<b>7 275<sup>A</sup></b>	<b>7 677<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	41 095 <sup>A</sup>	43 799 <sup>A</sup>	46 811 <sup>A</sup>	51 963 <sup>A</sup>	54 837 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>1 748</b>	<b>1 986</b>	<b>1 949</b>	<b>1 923</b>	<b>1 820</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	10 922	11 680	12 992	13 736	13 003
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>8 323</b>	<b>9 432</b>	<b>8 971</b>	<b>9 198</b>	<b>9 498</b>
Revenu total moyen	\$	52 017	55 480	59 804	65 699	67 841
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	79,0	78,9	78,3	79,1	80,8
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>7 107</b>	<b>7 791</b>	<b>7 759</b>	<b>7 795</b>	<b>7 946</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	44 421	45 831	51 728	55 682	56 757
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	92,5	95,6	90,5	93,3	96,6

**Tableau 1-3**  
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Île-du-Prince-Édouard**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	1 200 <sup>A</sup>	1 190 <sup>A</sup>	1 170 <sup>A</sup>	1 140 <sup>A</sup>	1 090 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	1 080 <sup>A</sup>	1 080 <sup>A</sup>	1 060 <sup>A</sup>	1 030 <sup>A</sup>	990 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>47 840<sup>A</sup></b>	<b>50 688<sup>A</sup></b>	<b>53 466<sup>A</sup></b>	<b>55 641<sup>A</sup></b>	<b>53 390<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	39 866 <sup>A</sup>	42 595 <sup>A</sup>	45 697 <sup>A</sup>	48 808 <sup>A</sup>	48 981 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>25 510</b>	<b>25 305</b>	<b>23 923</b>	<b>20 517</b>	<b>16 827</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	21 258	21 265	20 447	17 997	15 438
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>73 349</b>	<b>75 993</b>	<b>77 389</b>	<b>76 159</b>	<b>70 217</b>
Revenu total moyen	\$	61 124	63 860	66 144	66 806	64 419
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	65,2	66,7	69,1	73,1	76,0
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>58 526</b>	<b>60 225</b>	<b>62 038</b>	<b>60 622</b>	<b>56 454</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	48 772	50 609	53 024	53 177	51 793
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	81,7	84,2	86,2	91,8	94,6

**Tableau 1-4**  
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Nouvelle-Écosse**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	1 830 <sup>A</sup>	1 910 <sup>A</sup>	1 800 <sup>A</sup>	1 680 <sup>A</sup>	1 710 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	1 730 <sup>A</sup>	1 780 <sup>A</sup>	1 690 <sup>A</sup>	1 580 <sup>A</sup>	1 600 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>73 968<sup>A</sup></b>	<b>79 558<sup>A</sup></b>	<b>77 993<sup>A</sup></b>	<b>76 005<sup>A</sup></b>	<b>82 503<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	40 420 <sup>A</sup>	41 653 <sup>A</sup>	43 329 <sup>A</sup>	45 241 <sup>A</sup>	48 248 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>37 919</b>	<b>35 297</b>	<b>36 569</b>	<b>28 630</b>	<b>29 242</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	20 721	18 480	20 316	17 042	17 101
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>111 887</b>	<b>114 855</b>	<b>114 562</b>	<b>104 634</b>	<b>111 746</b>
Revenu total moyen	\$	61 141	60 134	63 646	62 282	65 348
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	66,1	69,3	68,1	72,6	73,8
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>95 542</b>	<b>98 010</b>	<b>97 841</b>	<b>89 504</b>	<b>96 371</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	52 209	51 314	54 356	53 276	56 358
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	77,4	81,2	79,7	84,9	85,6

**Tableau 1-5**  
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Nouveau-Brunswick**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	1 420 <sup>A</sup>	1 350 <sup>A</sup>	1 330 <sup>A</sup>	1 310 <sup>A</sup>	1 220 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	1 340 <sup>A</sup>	1 280 <sup>A</sup>	1 260 <sup>A</sup>	1 250 <sup>A</sup>	1 150 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>57 455<sup>A</sup></b>	<b>57 371<sup>A</sup></b>	<b>55 664<sup>A</sup></b>	<b>56 900<sup>A</sup></b>	<b>55 084<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	40 461 <sup>A</sup>	42 497 <sup>A</sup>	41 853 <sup>A</sup>	43 435 <sup>A</sup>	45 151 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>28 122</b>	<b>23 380</b>	<b>28 778</b>	<b>26 857</b>	<b>23 871</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	19 805	17 319	21 638	20 502	19 566
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>85 577</b>	<b>80 751</b>	<b>84 443</b>	<b>83 757</b>	<b>78 954</b>
Revenu total moyen	\$	60 266	59 815	63 491	63 937	64 717
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	67,1	71,0	65,9	67,9	69,8
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>70 323</b>	<b>64 726</b>	<b>67 043</b>	<b>66 961</b>	<b>63 164</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	49 523	47 945	50 409	51 115	51 774
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	81,7	88,6	83,0	85,0	87,2

**Tableau 1-6**  
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Québec**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	19 920 <sup>A</sup>	18 800 <sup>A</sup>	19 030 <sup>A</sup>	18 690 <sup>A</sup>	18 180 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	18 220 <sup>A</sup>	17 110 <sup>A</sup>	17 340 <sup>A</sup>	17 090 <sup>A</sup>	16 600 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>654 182<sup>A</sup></b>	<b>646 073<sup>A</sup></b>	<b>703 107<sup>A</sup></b>	<b>717 917<sup>A</sup></b>	<b>738 185<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	32 840 <sup>A</sup>	34 366 <sup>A</sup>	36 947 <sup>A</sup>	38 412 <sup>A</sup>	40 604 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>506 902</b>	<b>476 215</b>	<b>472 535</b>	<b>434 918</b>	<b>448 360</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	25 447	25 331	24 831	23 270	24 662
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>1 161 084</b>	<b>1 122 288</b>	<b>1 175 642</b>	<b>1 152 835</b>	<b>1 186 545</b>
Revenu total moyen	\$	58 287	59 696	61 778	61 682	65 267
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	56,3	57,6	59,8	62,3	62,2
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>927 631</b>	<b>896 744</b>	<b>937 656</b>	<b>905 434</b>	<b>939 235</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	46 568	47 699	49 273	48 445	51 663
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	70,5	72,0	75,0	79,3	78,6

**Tableau 1-7**
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Ontario**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	35 090 <sup>A</sup>	34 180 <sup>A</sup>	34 220 <sup>A</sup>	34 050 <sup>A</sup>	31 740 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	34 040 <sup>A</sup>	33 180 <sup>A</sup>	33 590 <sup>A</sup>	33 330 <sup>A</sup>	31 370 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>1 788 657<sup>A</sup></b>	<b>1 878 629<sup>A</sup></b>	<b>2 038 704<sup>A</sup></b>	<b>2 157 888<sup>A</sup></b>	<b>2 082 557<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	50 973 <sup>A</sup>	54 963 <sup>A</sup>	59 576 <sup>A</sup>	63 374 <sup>A</sup>	65 613 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>568 615</b>	<b>548 366</b>	<b>565 847</b>	<b>523 669</b>	<b>482 199</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	16 204	16 043	16 536	15 379	15 192
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>2 357 273</b>	<b>2 426 996</b>	<b>2 604 551</b>	<b>2 681 557</b>	<b>2 564 755</b>
Revenu total moyen	\$	67 178	71 006	76 112	78 754	80 805
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	75,9	77,4	78,3	80,5	81,2
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>1 984 547</b>	<b>2 070 221</b>	<b>2 229 614</b>	<b>2 305 365</b>	<b>2 194 179</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	56 556	60 568	65 155	67 705	69 130
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	90,1	90,7	91,4	93,6	94,9

**Tableau 1-8**
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Manitoba**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	14 480 <sup>A</sup>	14 150 <sup>A</sup>	14 140 <sup>A</sup>	13 490 <sup>A</sup>	12 610 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	14 590 <sup>A</sup>	14 430 <sup>A</sup>	14 340 <sup>A</sup>	13 660 <sup>A</sup>	12 620 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>541 798<sup>A</sup></b>	<b>556 277<sup>A</sup></b>	<b>607 551<sup>A</sup></b>	<b>597 979<sup>A</sup></b>	<b>579 551<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	37 417 <sup>A</sup>	39 313 <sup>A</sup>	42 967 <sup>A</sup>	44 328 <sup>A</sup>	45 960 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>236 323</b>	<b>233 321</b>	<b>304 080</b>	<b>322 315</b>	<b>237 592</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	16 321	16 489	21 505	23 893	18 842
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>778 121</b>	<b>789 598</b>	<b>911 631</b>	<b>920 294</b>	<b>817 144</b>
Revenu total moyen	\$	53 738	55 802	64 472	68 220	64 801
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	69,6	70,5	66,6	65,0	70,9
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>601 748</b>	<b>608 500</b>	<b>723 981</b>	<b>719 629</b>	<b>632 206</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	41 557	43 004	51 201	53 345	50 135
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	90,0	91,4	83,9	83,1	91,7

**Tableau 1-9**  
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Saskatchewan**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	34 380 <sup>A</sup>	33 060 <sup>A</sup>	33 390 <sup>A</sup>	31 110 <sup>A</sup>	29 250 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	35 710 <sup>A</sup>	34 300 <sup>A</sup>	34 350 <sup>A</sup>	31 890 <sup>A</sup>	30 060 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>1 459 827<sup>A</sup></b>	<b>1 503 905<sup>A</sup></b>	<b>1 634 905<sup>A</sup></b>	<b>1 597 874<sup>A</sup></b>	<b>1 557 736<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	42 462 <sup>A</sup>	45 490 <sup>A</sup>	48 964 <sup>A</sup>	51 362 <sup>A</sup>	53 256 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>545 690</b>	<b>550 280</b>	<b>745 344</b>	<b>651 241</b>	<b>406 274</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	15 872	16 645	22 322	20 933	13 890
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>2 005 517</b>	<b>2 054 184</b>	<b>2 380 249</b>	<b>2 249 115</b>	<b>1 964 010</b>
Revenu total moyen	\$	58 334	62 135	71 286	72 296	67 146
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	72,8	73,2	68,7	71,0	79,3
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>1 572 933</b>	<b>1 654 878</b>	<b>1 981 425</b>	<b>1 861 653</b>	<b>1 603 721</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	45 751	50 057	59 342	59 841	54 828
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	92,8	90,9	82,5	85,8	97,1

**Tableau 1-10**  
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Alberta**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	35 520 <sup>A</sup>	35 390 <sup>A</sup>	35 850 <sup>A</sup>	35 160 <sup>A</sup>	32 220 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	36 270 <sup>A</sup>	36 010 <sup>A</sup>	36 390 <sup>A</sup>	35 880 <sup>A</sup>	32 910 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>1 815 795<sup>A</sup></b>	<b>1 957 687<sup>A</sup></b>	<b>2 144 343<sup>A</sup></b>	<b>2 192 490<sup>A</sup></b>	<b>2 105 855<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	51 120 <sup>A</sup>	55 318 <sup>A</sup>	59 814 <sup>A</sup>	62 358 <sup>A</sup>	65 359 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>521 353</b>	<b>622 354</b>	<b>741 777</b>	<b>758 650</b>	<b>365 412</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	14 678	17 586	20 691	21 577	11 341
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>2 337 148</b>	<b>2 580 041</b>	<b>2 886 120</b>	<b>2 951 141</b>	<b>2 471 267</b>
Revenu total moyen	\$	65 798	72 903	80 505	83 935	76 700
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	77,7	75,9	74,3	74,3	85,2
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>1 860 580</b>	<b>2 125 495</b>	<b>2 409 513</b>	<b>2 490 964</b>	<b>2 021 719</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	52 381	60 059	67 211	70 847	62 747
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	97,6	92,1	89,0	88,0	104,2

**Tableau 1-11**
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon la province, secteur non constitué en société — Colombie-Britannique**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	7 830 <sup>A</sup>	7 500 <sup>A</sup>	7 510 <sup>A</sup>	7 560 <sup>A</sup>	7 330 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	7 370 <sup>A</sup>	7 080 <sup>A</sup>	7 050 <sup>A</sup>	7 180 <sup>A</sup>	6 930 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>449 814<sup>A</sup></b>	<b>452 832<sup>A</sup></b>	<b>476 354<sup>A</sup></b>	<b>505 907<sup>A</sup></b>	<b>504 766<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	57 447 <sup>A</sup>	60 378 <sup>A</sup>	63 429 <sup>A</sup>	66 919 <sup>A</sup>	68 863 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>79 210</b>	<b>80 966</b>	<b>78 076</b>	<b>78 085</b>	<b>83 483</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	10 116	10 795	10 396	10 329	11 389
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>529 023</b>	<b>533 798</b>	<b>554 430</b>	<b>583 992</b>	<b>588 249</b>
Revenu total moyen	\$	67 564	71 173	73 826	77 248	80 252
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	85,0	84,8	85,9	86,6	85,8
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>462 349</b>	<b>469 624</b>	<b>488 053</b>	<b>518 196</b>	<b>520 792</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	59 048	62 617	64 987	68 544	71 049
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	97,3	96,4	97,6	97,6	96,9

**Tableau 2-1**
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Culture de plantes oléagineuses et de céréales**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	56 230 <sup>A</sup>	52 740 <sup>A</sup>	52 810 <sup>A</sup>	50 480 <sup>A</sup>	47 940 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	57 220 <sup>A</sup>	53 460 <sup>A</sup>	53 640 <sup>A</sup>	50 560 <sup>A</sup>	47 980 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>2 764 056<sup>A</sup></b>	<b>2 773 583<sup>A</sup></b>	<b>3 004 729<sup>A</sup></b>	<b>2 998 793<sup>A</sup></b>	<b>2 906 658<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	49 156 <sup>A</sup>	52 590 <sup>A</sup>	56 897 <sup>A</sup>	59 406 <sup>A</sup>	60 631 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>1 008 070</b>	<b>967 811</b>	<b>1 247 411</b>	<b>1 219 015</b>	<b>921 928</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	17 928	18 351	23 621	24 148	19 231
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>3 772 127</b>	<b>3 741 394</b>	<b>4 252 139</b>	<b>4 217 809</b>	<b>3 828 586</b>
Revenu total moyen	\$	67 084	70 940	80 518	83 554	79 862
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	73,3	74,1	70,7	71,1	75,9
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>2 999 755</b>	<b>3 042 756</b>	<b>3 558 050</b>	<b>3 530 505</b>	<b>3 153 245</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	53 348	57 694	67 375	69 939	65 775
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	92,1	91,2	84,4	84,9	92,2

**Tableau 2-2**  
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Culture de pommes de terre**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	920 <sup>B</sup>	830 <sup>B</sup>	810 <sup>B</sup>	850 <sup>B</sup>	920 <sup>B</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	780 <sup>B</sup>	740 <sup>B</sup>	730 <sup>C</sup>	780 <sup>B</sup>	840 <sup>C</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>30 403<sup>B</sup></b>	<b>35 672<sup>C</sup></b>	<b>38 450<sup>C</sup></b>	<b>39 865<sup>C</sup></b>	<b>50 028<sup>C</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	33 046 <sup>A</sup>	42 978 <sup>A</sup>	47 469 <sup>B</sup>	46 900 <sup>B</sup>	54 378 <sup>B</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>27 618</b>	<b>24 709</b>	<b>32 746</b>	<b>39 078</b>	<b>28 722</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	30 020	29 769	40 428	45 974	31 219
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>58 021</b>	<b>60 381</b>	<b>71 196</b>	<b>78 943</b>	<b>78 750</b>
Revenu total moyen	\$	63 066	72 748	87 897	92 874	85 597
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	52,4	59,1	54,0	50,5	63,5
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>42 042</b>	<b>44 726</b>	<b>54 235</b>	<b>57 623</b>	<b>57 927</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	45 698	53 887	66 957	67 792	62 964
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	72,3	79,8	70,9	69,2	86,4

**Tableau 2-3**  
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	1 710 <sup>B</sup>	1 900 <sup>B</sup>	1 970 <sup>B</sup>	1 780 <sup>B</sup>	1 820 <sup>B</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	1 580 <sup>B</sup>	1 770 <sup>B</sup>	1 800 <sup>B</sup>	1 700 <sup>B</sup>	1 750 <sup>B</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>57 459<sup>B</sup></b>	<b>74 646<sup>B</sup></b>	<b>83 951<sup>B</sup></b>	<b>77 843<sup>B</sup></b>	<b>81 752<sup>B</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	33 602 <sup>B</sup>	39 287 <sup>A</sup>	42 615 <sup>B</sup>	43 732 <sup>B</sup>	44 919 <sup>B</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>30 705</b>	<b>29 789</b>	<b>32 337</b>	<b>32 262</b>	<b>34 894</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	17 956	15 678	16 415	18 125	19 172
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>88 164</b>	<b>104 434</b>	<b>116 289</b>	<b>110 105</b>	<b>116 645</b>
Revenu total moyen	\$	51 558	54 966	59 030	61 857	64 091
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	65,2	71,5	72,2	70,7	70,1
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>73 522</b>	<b>89 265</b>	<b>100 959</b>	<b>94 175</b>	<b>100 804</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	42 995	46 982	51 248	52 907	55 387
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	78,2	83,6	83,2	82,7	81,1

**Tableau 2-4**
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Culture de fruits et de noix**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	3 490 <sup>A</sup>	3 720 <sup>A</sup>	3 550 <sup>A</sup>	3 550 <sup>A</sup>	3 500 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	3 280 <sup>A</sup>	3 470 <sup>A</sup>	3 300 <sup>A</sup>	3 390 <sup>A</sup>	3 240 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>184 924<sup>B</sup></b>	<b>198 937<sup>A</sup></b>	<b>213 179<sup>B</sup></b>	<b>218 141<sup>B</sup></b>	<b>241 705<sup>B</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	52 987 <sup>A</sup>	53 478 <sup>A</sup>	60 051 <sup>A</sup>	61 448 <sup>A</sup>	69 059 <sup>B</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>44 485</b>	<b>30 105</b>	<b>24 607</b>	<b>34 184</b>	<b>40 437</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	12 746	8 093	6 932	9 629	11 553
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>229 408</b>	<b>229 042</b>	<b>237 786</b>	<b>252 325</b>	<b>282 142</b>
Revenu total moyen	\$	65 733	61 571	66 982	71 077	80 612
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	80,6	86,9	89,7	86,5	85,7
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>208 321</b>	<b>208 746</b>	<b>216 780</b>	<b>230 602</b>	<b>259 776</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	59 691	56 115	61 065	64 958	74 222
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	88,8	95,3	98,3	94,6	93,0

**Tableau 2-5**
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Culture en serre et en pépinière et floriculture**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	2 350 <sup>B</sup>	2 000 <sup>B</sup>	2 180 <sup>B</sup>	2 160 <sup>B</sup>	2 090 <sup>B</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	2 230 <sup>B</sup>	1 890 <sup>B</sup>	2 090 <sup>B</sup>	2 030 <sup>B</sup>	2 010 <sup>B</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>95 712<sup>B</sup></b>	<b>80 203<sup>B</sup></b>	<b>103 897<sup>B</sup></b>	<b>116 895<sup>B</sup></b>	<b>115 042<sup>C</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	40 728 <sup>A</sup>	40 101 <sup>A</sup>	47 659 <sup>A</sup>	54 118 <sup>B</sup>	55 044 <sup>B</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>47 832</b>	<b>36 070</b>	<b>37 768</b>	<b>39 056</b>	<b>37 274</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	20 354	18 035	17 325	18 082	17 834
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>143 543</b>	<b>116 272</b>	<b>141 665</b>	<b>155 951</b>	<b>152 316</b>
Revenu total moyen	\$	61 082	58 136	64 984	72 200	72 879
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	66,7	69,0	73,3	75,0	75,5
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>119 871</b>	<b>97 283</b>	<b>120 848</b>	<b>136 772</b>	<b>129 217</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	51 009	48 641	55 435	63 320	61 826
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	79,8	82,4	86,0	85,5	89,0

Tableau 2-6

**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Autres cultures agricoles**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	9 620 <sup>A</sup>	9 790 <sup>A</sup>	11 330 <sup>A</sup>	12 390 <sup>A</sup>	12 180 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	9 350 <sup>A</sup>	9 610 <sup>A</sup>	10 920 <sup>A</sup>	12 150 <sup>A</sup>	12 120 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>489 073<sup>B</sup></b>	<b>513 366<sup>A</sup></b>	<b>647 994<sup>A</sup></b>	<b>724 163<sup>A</sup></b>	<b>727 774<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	50 839 <sup>A</sup>	52 438 <sup>A</sup>	57 193 <sup>A</sup>	58 447 <sup>A</sup>	59 752 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>118 017</b>	<b>123 926</b>	<b>131 680</b>	<b>166 100</b>	<b>98 807</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	12 268	12 658	11 622	13 406	8 112
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>607 091</b>	<b>637 292</b>	<b>779 674</b>	<b>890 264</b>	<b>826 581</b>
Revenu total moyen	\$	63 107	65 096	68 815	71 853	67 864
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	80,6	80,6	83,1	81,3	88,0
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>519 341</b>	<b>552 895</b>	<b>678 315</b>	<b>772 781</b>	<b>706 792</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	53 986	56 475	59 869	62 371	58 029
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	94,2	92,9	95,5	93,7	103,0

Tableau 2-7

**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	49 240 <sup>A</sup>	49 640 <sup>A</sup>	49 550 <sup>A</sup>	47 780 <sup>A</sup>	43 480 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	49 630 <sup>A</sup>	49 830 <sup>A</sup>	49 820 <sup>A</sup>	48 440 <sup>A</sup>	44 060 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>2 261 379<sup>A</sup></b>	<b>2 461 717<sup>A</sup></b>	<b>2 543 407<sup>A</sup></b>	<b>2 621 113<sup>A</sup></b>	<b>2 476 942<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	45 926 <sup>A</sup>	49 591 <sup>A</sup>	51 330 <sup>A</sup>	54 858 <sup>A</sup>	56 967 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>407 225</b>	<b>507 183</b>	<b>643 530</b>	<b>561 393</b>	<b>189 631</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	8 270	10 217	12 987	11 750	4 361
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>2 668 605</b>	<b>2 968 900</b>	<b>3 186 937</b>	<b>3 182 506</b>	<b>2 666 573</b>
Revenu total moyen	\$	54 196	59 809	64 318	66 607	61 329
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	84,7	82,9	79,8	82,4	92,9
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>2 229 761</b>	<b>2 522 257</b>	<b>2 707 946</b>	<b>2 707 149</b>	<b>2 232 678</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	45 284	50 811	54 651	56 659	51 350
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	101,4	97,6	93,9	96,8	110,9

**Tableau 2-8**
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Élevage de bovins laitiers et production laitière**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	13 700 <sup>A</sup>	12 690 <sup>A</sup>	12 260 <sup>A</sup>	11 220 <sup>A</sup>	10 280 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	11 980 <sup>A</sup>	11 280 <sup>A</sup>	11 020 <sup>A</sup>	10 020 <sup>A</sup>	9 190 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>287 771<sup>A</sup></b>	<b>291 745<sup>A</sup></b>	<b>309 592<sup>A</sup></b>	<b>290 441<sup>A</sup></b>	<b>277 551<sup>A</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	21 005 <sup>A</sup>	22 990 <sup>A</sup>	25 252 <sup>A</sup>	25 886 <sup>A</sup>	26 999 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>678 461</b>	<b>650 559</b>	<b>649 386</b>	<b>589 042</b>	<b>588 675</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	49 523	51 265	52 968	52 499	57 264
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>966 232</b>	<b>942 304</b>	<b>958 978</b>	<b>879 483</b>	<b>866 226</b>
Revenu total moyen	\$	70 528	74 256	78 220	78 385	84 263
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	29,8	31,0	32,3	33,0	32,0
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>699 413</b>	<b>676 391</b>	<b>689 763</b>	<b>618 461</b>	<b>611 404</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	51 052	53 301	56 261	55 121	59 475
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	41,1	43,1	44,9	47,0	45,4

**Tableau 2-9**
**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Élevage de porcs**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	3 950 <sup>A</sup>	3 880 <sup>A</sup>	3 680 <sup>A</sup>	3 240 <sup>A</sup>	2 900 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	3 900 <sup>A</sup>	3 920 <sup>A</sup>	3 710 <sup>A</sup>	3 190 <sup>A</sup>	2 830 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>127 534<sup>B</sup></b>	<b>129 357<sup>B</sup></b>	<b>138 292<sup>B</sup></b>	<b>134 135<sup>B</sup></b>	<b>120 612<sup>B</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	32 287 <sup>A</sup>	33 339 <sup>A</sup>	37 579 <sup>A</sup>	41 400 <sup>A</sup>	41 590 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>105 189</b>	<b>155 422</b>	<b>156 461</b>	<b>90 012</b>	<b>84 807</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	26 630	40 057	42 517	27 781	29 244
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>232 723</b>	<b>284 779</b>	<b>294 753</b>	<b>224 146</b>	<b>205 419</b>
Revenu total moyen	\$	58 917	73 397	80 096	69 181	70 834
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	54,8	45,4	46,9	59,8	58,7
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>161 374</b>	<b>211 219</b>	<b>215 844</b>	<b>155 931</b>	<b>143 897</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	40 854	54 438	58 653	48 127	49 620
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	79,0	61,2	64,1	86,0	83,8

Tableau 2-10

**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Élevage de volailles et production d'oeufs**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	1 950 <sup>B</sup>	1 980 <sup>B</sup>	1 780 <sup>A</sup>	1 920 <sup>A</sup>	1 800 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	2 050 <sup>A</sup>	1 890 <sup>B</sup>	1 730 <sup>A</sup>	1 930 <sup>B</sup>	1 870 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>76 423<sup>B</sup></b>	<b>82 745<sup>B</sup></b>	<b>85 664<sup>B</sup></b>	<b>88 316<sup>B</sup></b>	<b>90 243<sup>B</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	39 191 <sup>A</sup>	41 790 <sup>A</sup>	48 126 <sup>A</sup>	45 998 <sup>A</sup>	50 135 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>82 445</b>	<b>74 859</b>	<b>79 861</b>	<b>75 929</b>	<b>74 174</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	42 280	37 808	44 866	39 546	41 208
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>158 868</b>	<b>157 604</b>	<b>165 525</b>	<b>164 245</b>	<b>164 417</b>
Revenu total moyen	\$	81 471	79 598	92 991	85 544	91 343
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	48,1	52,5	51,8	53,8	54,9
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>122 870</b>	<b>122 868</b>	<b>128 465</b>	<b>127 577</b>	<b>126 307</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	63 010	62 055	72 171	66 446	70 171
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	62,2	67,3	66,7	69,2	71,4

Tableau 2-11

**Revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole, secteur non constitué en société, Canada — Autres types d'élevage**

		1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles agricoles	nombre	8 440 <sup>A</sup>	8 480 <sup>A</sup>	8 640 <sup>A</sup>	8 980 <sup>A</sup>	8 560 <sup>A</sup>
Nombre d'exploitations agricoles	nombre	8 230 <sup>A</sup>	8 540 <sup>A</sup>	8 430 <sup>A</sup>	8 830 <sup>A</sup>	8 480 <sup>A</sup>
<b>Revenu hors ferme</b>	en milliers de \$	<b>514 064<sup>B</sup></b>	<b>546 139<sup>B</sup></b>	<b>628 641<sup>B</sup></b>	<b>657 357<sup>B</sup></b>	<b>678 001<sup>B</sup></b>
Revenu hors ferme moyen	\$	60 908 <sup>B</sup>	64 403 <sup>A</sup>	72 759 <sup>A</sup>	73 202 <sup>A</sup>	79 206 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	en milliers de \$	<b>701</b>	<b>-3 081</b>	<b>-37 254</b>	<b>590</b>	<b>-3 624</b>
Bénéfice net d'exploitation moyen	\$	83	-363	-4 312	66	-423
<b>Revenu total</b>	en milliers de \$	<b>514 764</b>	<b>543 058</b>	<b>591 387</b>	<b>657 947</b>	<b>674 377</b>
Revenu total moyen	\$	60 991	64 040	68 448	73 268	78 782
Part du revenu hors ferme dans le revenu total	%	99,9	100,6	106,3	99,9	100,5
<b>Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement</b>	en milliers de \$	<b>457 637</b>	<b>485 465</b>	<b>532 215</b>	<b>595 633</b>	<b>613 155</b>
Revenu total moyen rajusté pour la déduction pour amortissement	\$	54 222	57 248	61 599	66 329	71 630
Part du revenu hors ferme dans le revenu total rajusté pour la DPA	%	112,3	112,5	118,1	110,4	110,6

Tableau 3-1

**Sources de revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles, secteur non constitué en société selon la province**

	2003					
	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
<b>Nombre de familles agricoles</b>	<b>140<sup>A</sup></b>	<b>1 090<sup>A</sup></b>	<b>1 710<sup>A</sup></b>	<b>1 220<sup>A</sup></b>	<b>18 180<sup>A</sup></b>	<b>31 740<sup>A</sup></b>
Répartition selon la province (%)	0,1	0,8	1,3	0,9	13,4	23,4
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>	<b>130<sup>A</sup></b>	<b>990<sup>A</sup></b>	<b>1 600<sup>A</sup></b>	<b>1 150<sup>A</sup></b>	<b>16 600<sup>A</sup></b>	<b>31 370<sup>A</sup></b>
Répartition selon la province (%)	0,1	0,7	1,2	0,9	12,4	23,3
	en milliers de dollars					
<b>Revenu total</b>	<b>9 498</b>	<b>70 217</b>	<b>111 746</b>	<b>78 954</b>	<b>1 186 545</b>	<b>2 564 755</b>
<b>Revenu hors ferme</b>	<b>7 677<sup>A</sup></b>	<b>53 390<sup>A</sup></b>	<b>82 503<sup>A</sup></b>	<b>55 084<sup>A</sup></b>	<b>738 185<sup>A</sup></b>	<b>2 082 557<sup>A</sup></b>
Revenu d'emploi hors ferme	4 751 <sup>A</sup>	35 356 <sup>A</sup>	55 034 <sup>A</sup>	36 042 <sup>A</sup>	513 066 <sup>A</sup>	1 429 903 <sup>A</sup>
Salaires et traitements	4 378 <sup>A</sup>	33 297 <sup>A</sup>	50 261 <sup>A</sup>	33 526 <sup>A</sup>	483 018 <sup>A</sup>	1 322 736 <sup>A</sup>
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	374 <sup>D</sup>	2 060 <sup>B</sup>	4 774 <sup>D</sup>	2 516 <sup>C</sup>	30 048 <sup>B</sup>	107 168 <sup>B</sup>
Revenu de placements	499 <sup>B</sup>	3 506 <sup>B</sup>	5 713 <sup>C</sup>	2 933 <sup>B</sup>	56 848 <sup>B</sup>	196 846 <sup>B</sup>
Revenu de pensions	1 328 <sup>A</sup>	6 722 <sup>A</sup>	12 776 <sup>B</sup>	9 674 <sup>B</sup>	76 668 <sup>A</sup>	302 203 <sup>A</sup>
Transferts sociaux gouvernementaux	660 <sup>A</sup>	5 048 <sup>A</sup>	4 886 <sup>A</sup>	4 098 <sup>B</sup>	68 526 <sup>A</sup>	61 368 <sup>A</sup>
Autres revenus hors ferme	439 <sup>A</sup>	2 757 <sup>A</sup>	4 094 <sup>B</sup>	2 337 <sup>B</sup>	23 077 <sup>B</sup>	92 237 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	<b>1 820</b>	<b>16 827</b>	<b>29 242</b>	<b>23 871</b>	<b>448 360</b>	<b>482 199</b>
Paiements de programme, nets	477 <sup>A</sup>	7 522 <sup>A</sup>	8 349 <sup>A</sup>	4 503 <sup>B</sup>	257 220 <sup>A</sup>	175 474 <sup>A</sup>
Revenu net du marché	1 344	9 305	20 893	19 368	191 140	306 724
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	1 552 <sup>A</sup>	13 763 <sup>A</sup>	15 374 <sup>A</sup>	15 790 <sup>A</sup>	247 311 <sup>A</sup>	370 576 <sup>A</sup>
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	-208	-4 458	5 519	3 578	-56 171	-63 852
<b>Revenu total rajusté pour la DPA</b>	<b>7 946</b>	<b>56 454</b>	<b>96 371</b>	<b>63 164</b>	<b>939 235</b>	<b>2 194 179</b>
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada	
<b>Nombre de familles agricoles</b>	<b>12 610<sup>A</sup></b>	<b>29 250<sup>A</sup></b>	<b>32 220<sup>A</sup></b>	<b>7 330<sup>A</sup></b>	<b>135 490<sup>A</sup></b>	
Répartition selon la province (%)	9,3	21,6	23,8	5,4	100,0	
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>	<b>12 620<sup>A</sup></b>	<b>30 060<sup>A</sup></b>	<b>32 910<sup>A</sup></b>	<b>6 930<sup>A</sup></b>	<b>134 360<sup>A</sup></b>	
Répartition selon la province (%)	9,4	22,4	24,5	5,2	100,0	
	en milliers de dollars					
<b>Revenu total</b>	<b>817 144</b>	<b>1 964 010</b>	<b>2 471 267</b>	<b>588 249</b>	<b>9 862 449</b>	
<b>Revenu hors ferme</b>	<b>579 551<sup>A</sup></b>	<b>1 557 736<sup>A</sup></b>	<b>2 105 855<sup>A</sup></b>	<b>504 766<sup>A</sup></b>	<b>7 767 376<sup>A</sup></b>	
Revenu d'emploi hors ferme	393 119 <sup>A</sup>	1 021 364 <sup>A</sup>	1 508 165 <sup>A</sup>	348 916 <sup>A</sup>	5 345 774 <sup>A</sup>	
Salaires et traitements	352 441 <sup>A</sup>	945 123 <sup>A</sup>	1 396 088 <sup>A</sup>	319 874 <sup>A</sup>	4 940 795 <sup>A</sup>	
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	40 677 <sup>C</sup>	76 241 <sup>B</sup>	112 077 <sup>B</sup>	29 042 <sup>C</sup>	404 979 <sup>A</sup>	
Revenu de placements	42 891 <sup>A</sup>	120 670 <sup>B</sup>	212 102 <sup>A</sup>	63 157 <sup>B</sup>	705 187 <sup>A</sup>	
Revenu de pensions	73 787 <sup>A</sup>	235 697 <sup>A</sup>	233 054 <sup>A</sup>	57 246 <sup>A</sup>	1 009 153 <sup>A</sup>	
Transferts sociaux gouvernementaux	30 293 <sup>A</sup>	59 967 <sup>A</sup>	63 390 <sup>A</sup>	20 799 <sup>A</sup>	319 039 <sup>A</sup>	
Autres revenus hors ferme	39 462 <sup>A</sup>	120 038 <sup>A</sup>	89 145 <sup>B</sup>	14 648 <sup>B</sup>	388 223 <sup>A</sup>	
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	<b>237 592</b>	<b>406 274</b>	<b>365 412</b>	<b>83 483</b>	<b>2 095 072</b>	
Paiements de programme, nets	79 812 <sup>A</sup>	499 476 <sup>A</sup>	468 469 <sup>A</sup>	18 436 <sup>A</sup>	1 519 779 <sup>A</sup>	
Revenu net du marché	157 781	-93 201	-103 057	65 046	575 294	
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	184 937 <sup>A</sup>	360 289 <sup>A</sup>	449 549 <sup>A</sup>	67 457 <sup>A</sup>	1 726 597 <sup>A</sup>	
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	-27 157	-453 491	-552 605	-2 411	-1 151 303	
<b>Revenu total rajusté pour la DPA</b>	<b>632 206</b>	<b>1 603 721</b>	<b>2 021 719</b>	<b>520 792</b>	<b>8 135 852</b>	

Tableau 3-2

## Sources de revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles, secteur non constitué en société selon le type d'exploitation agricole, Canada

	2003					
	Culture de plantes oléagineuses et de céréales	Culture de pommes de terre	Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	Culture de fruits et de noix	Culture en serre et en pépinière et floriculture	Autres cultures agricoles
<b>Nombre de familles agricoles</b>	<b>47 940<sup>A</sup></b>	<b>920<sup>B</sup></b>	<b>1 820<sup>B</sup></b>	<b>3 500<sup>A</sup></b>	<b>2 090<sup>B</sup></b>	<b>12 180<sup>A</sup></b>
Répartition selon le type d'exploitation agricole (%)	35,4	0,7	1,3	2,6	1,5	9,0
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>	<b>47 980<sup>A</sup></b>	<b>840<sup>C</sup></b>	<b>1 750<sup>B</sup></b>	<b>3 240<sup>A</sup></b>	<b>2 010<sup>B</sup></b>	<b>12 120<sup>A</sup></b>
Répartition selon le type d'exploitation agricole (%)	35,7	0,6	1,3	2,4	1,5	9,0
	en milliers de dollars					
<b>Revenu total</b>	<b>3 828 586</b>	<b>78 750</b>	<b>116 645</b>	<b>282 142</b>	<b>152 316</b>	<b>826 581</b>
<b>Revenu hors ferme</b>	<b>2 906 658<sup>A</sup></b>	<b>50 028<sup>C</sup></b>	<b>81 752<sup>B</sup></b>	<b>241 705<sup>B</sup></b>	<b>115 042<sup>C</sup></b>	<b>727 774<sup>A</sup></b>
Revenu d'emploi hors ferme	1 899 867 <sup>A</sup>	33 805 <sup>D</sup>	46 964 <sup>B</sup>	171 797 <sup>B</sup>	74 252 <sup>C</sup>	490 436 <sup>B</sup>
Salaires et traitements	1 756 142 <sup>A</sup>	33 003 <sup>D</sup>	44 826 <sup>B</sup>	159 663 <sup>C</sup>	70 034 <sup>C</sup>	459 826 <sup>B</sup>
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	143 725 <sup>B</sup>	802 <sup>E</sup>	F	12 133 <sup>C</sup>	4 218 <sup>C</sup>	30 609 <sup>C</sup>
Revenu de placements	280 802 <sup>A</sup>	3 970 <sup>D</sup>	7 850 <sup>D</sup>	19 666 <sup>B</sup>	11 095 <sup>D</sup>	78 215 <sup>B</sup>
Revenu de pensions	454 733 <sup>A</sup>	5 736 <sup>E</sup>	13 037 <sup>D</sup>	30 254 <sup>B</sup>	18 900 <sup>D</sup>	97 897 <sup>B</sup>
Transferts sociaux gouvernementaux	84 962 <sup>A</sup>	3 182 <sup>D</sup>	6 234 <sup>B</sup>	10 629 <sup>B</sup>	4 923 <sup>B</sup>	29 293 <sup>B</sup>
Autres revenus hors ferme	186 294 <sup>A</sup>	3 335 <sup>B</sup>	7 667 <sup>D</sup>	9 360 <sup>B</sup>	5 872 <sup>B</sup>	31 934 <sup>C</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	<b>921 928</b>	<b>28 722</b>	<b>34 894</b>	<b>40 437</b>	<b>37 274</b>	<b>98 807</b>
Paiements de programme, nets	696 833 <sup>A</sup>	7 978 <sup>B</sup>	9 147 <sup>C</sup>	15 145 <sup>B</sup>	7 266 <sup>B</sup>	85 741 <sup>A</sup>
Revenu net du marché	225 095	20 744	25 747	25 292	30 008	13 066
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	675 341 <sup>A</sup>	20 823 <sup>B</sup>	15 841 <sup>B</sup>	22 366 <sup>A</sup>	23 100 <sup>B</sup>	119 789 <sup>A</sup>
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	-450 247	-79	9 905	2 926	6 908	-106 723
<b>Revenu total rajusté pour la DPA</b>	<b>3 153 245</b>	<b>57 927</b>	<b>100 804</b>	<b>259 776</b>	<b>129 217</b>	<b>706 792</b>
	Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	Élevage de bovins laitiers et production laitière	Élevage de porcs	Élevage de volailles et production d'œufs	Autres types d'élevage	Total
<b>Nombre de familles agricoles</b>	<b>43 480<sup>A</sup></b>	<b>10 280<sup>A</sup></b>	<b>2 900<sup>A</sup></b>	<b>1 800<sup>A</sup></b>	<b>8 560<sup>A</sup></b>	<b>135 490<sup>A</sup></b>
Répartition selon le type d'exploitation agricole (%)	32,1	7,6	2,1	1,3	6,3	100,0
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>	<b>44 060<sup>A</sup></b>	<b>9 190<sup>A</sup></b>	<b>2 830<sup>A</sup></b>	<b>1 870<sup>A</sup></b>	<b>8 480<sup>A</sup></b>	<b>134 360<sup>A</sup></b>
Répartition selon le type d'exploitation agricole (%)	32,8	6,8	2,1	1,4	6,3	100,0
	en milliers de dollars					
<b>Revenu total</b>	<b>2 666 573</b>	<b>866 226</b>	<b>205 419</b>	<b>164 417</b>	<b>674 377</b>	<b>9 862 449</b>
<b>Revenu hors ferme</b>	<b>2 476 942<sup>A</sup></b>	<b>277 551<sup>A</sup></b>	<b>120 612<sup>B</sup></b>	<b>90 243<sup>B</sup></b>	<b>678 001<sup>B</sup></b>	<b>7 767 376<sup>A</sup></b>
Revenu d'emploi hors ferme	1 782 783 <sup>A</sup>	181 553 <sup>A</sup>	85 735 <sup>B</sup>	67 190 <sup>B</sup>	510 654 <sup>B</sup>	5 345 774 <sup>A</sup>
Salaires et traitements	1 644 580 <sup>A</sup>	171 602 <sup>A</sup>	78 084 <sup>B</sup>	60 470 <sup>B</sup>	461 885 <sup>B</sup>	4 940 795 <sup>A</sup>
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	138 202 <sup>B</sup>	9 951 <sup>B</sup>	7 651 <sup>B</sup>	6 719 <sup>C</sup>	48 768 <sup>D</sup>	404 979 <sup>A</sup>
Revenu de placements	200 509 <sup>A</sup>	21 474 <sup>B</sup>	7 364 <sup>B</sup>	7 840 <sup>C</sup>	66 298 <sup>D</sup>	705 187 <sup>A</sup>
Revenu de pensions	291 239 <sup>A</sup>	26 618 <sup>B</sup>	5 193 <sup>B</sup>	7 136 <sup>C</sup>	58 279 <sup>C</sup>	1 009 153 <sup>A</sup>
Transferts sociaux gouvernementaux	108 390 <sup>A</sup>	35 008 <sup>A</sup>	10 834 <sup>B</sup>	5 165 <sup>B</sup>	20 373 <sup>B</sup>	319 039 <sup>A</sup>
Autres revenus hors ferme	94 021 <sup>A</sup>	12 898 <sup>A</sup>	11 486 <sup>A</sup>	2 913 <sup>D</sup>	22 397 <sup>C</sup>	388 223 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	<b>189 631</b>	<b>588 675</b>	<b>84 807</b>	<b>74 174</b>	<b>-3 624</b>	<b>2 095 072</b>
Paiements de programme, nets	502 109 <sup>A</sup>	66 039 <sup>A</sup>	72 873 <sup>A</sup>	8 578 <sup>C</sup>	48 157 <sup>B</sup>	1 519 779 <sup>A</sup>
Revenu net du marché	-312 479	522 635	11 934	65 596	-51 780	575 294
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	433 895 <sup>A</sup>	254 822 <sup>A</sup>	61 522 <sup>A</sup>	38 110 <sup>A</sup>	61 222 <sup>A</sup>	1 726 597 <sup>A</sup>
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	-746 374	267 814	-49 588	27 486	-113 002	-1 151 303
<b>Revenu total rajusté pour la DPA</b>	<b>2 232 678</b>	<b>611 404</b>	<b>143 897</b>	<b>126 307</b>	<b>613 155</b>	<b>8 135 852</b>

Tableau 3-3

**Sources de revenu hors ferme et bénéfice net d'exploitation des familles agricoles, secteur non constitué en société selon le groupe typologique, Canada**

	2003							Total
	Exploitations axées sur les affaires				Exploitations non axées sur les affaires			
	Petites fermes	Fermes moyennes	Grandes fermes	Très grandes fermes	Fermes appartenant à un retraité	Fermes d'agrément	Fermes à faible revenu	
<b>Nombre de familles agricoles</b>	<b>9 670<sup>A</sup></b>	<b>15 100<sup>A</sup></b>	<b>34 540<sup>A</sup></b>	<b>4 090<sup>A</sup></b>	<b>34 940<sup>A</sup></b>	<b>26 800<sup>A</sup></b>	<b>10 350<sup>A</sup></b>	<b>135 490<sup>A</sup></b>
Répartition selon le groupe typologique (%)	7,1	11,1	25,5	3,0	25,8	19,8	7,6	100,0
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>	<b>10 000<sup>A</sup></b>	<b>15 330<sup>A</sup></b>	<b>34 200<sup>A</sup></b>	<b>3 480<sup>A</sup></b>	<b>34 820<sup>A</sup></b>	<b>26 380<sup>A</sup></b>	<b>10 160<sup>A</sup></b>	<b>134 360<sup>A</sup></b>
Répartition selon le groupe typologique (%)	7,4	11,4	25,5	2,6	25,9	19,6	7,6	100,0
	en milliers de dollars							
<b>Revenu total</b>	<b>390 260</b>	<b>1 119 242</b>	<b>2 782 540</b>	<b>584 551</b>	<b>2 214 193</b>	<b>2 611 123</b>	<b>160 624</b>	<b>9 862 449</b>
<b>Revenu hors ferme total</b>	<b>343 485<sup>A</sup></b>	<b>1 007 039<sup>A</sup></b>	<b>1 449 690<sup>A</sup></b>	<b>193 588<sup>A</sup></b>	<b>1 805 690<sup>A</sup></b>	<b>2 779 673<sup>A</sup></b>	<b>188 080<sup>A</sup></b>	<b>7 767 376<sup>A</sup></b>
Revenu d'emploi hors ferme	250 830 <sup>A</sup>	829 515 <sup>A</sup>	1 067 416 <sup>A</sup>	133 562 <sup>A</sup>	500 154 <sup>B</sup>	2 449 631 <sup>A</sup>	114 561 <sup>B</sup>	5 345 774 <sup>A</sup>
Salaires et traitements	229 021 <sup>A</sup>	762 408 <sup>A</sup>	972 890 <sup>A</sup>	120 613 <sup>A</sup>	459 115 <sup>B</sup>	2 295 129 <sup>A</sup>	101 521 <sup>A</sup>	4 940 795 <sup>A</sup>
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	21 808 <sup>C</sup>	67 107 <sup>B</sup>	94 527 <sup>A</sup>	12 949 <sup>A</sup>	41 039 <sup>D</sup>	154 502 <sup>B</sup>	13 040 <sup>E</sup>	404 979 <sup>A</sup>
Revenu de placements	20 467 <sup>C</sup>	72 851 <sup>B</sup>	115 019 <sup>A</sup>	20 350 <sup>A</sup>	327 958 <sup>A</sup>	133 274 <sup>B</sup>	15 255 <sup>B</sup>	705 187 <sup>A</sup>
Revenu de pensions	21 449 <sup>C</sup>	22 276 <sup>B</sup>	31 748 <sup>B</sup>	2 353 <sup>C</sup>	840 270 <sup>A</sup>	77 566 <sup>B</sup>	13 475 <sup>C</sup>	1 009 153 <sup>A</sup>
Transferts sociaux gouvernementaux	36 467 <sup>B</sup>	44 294 <sup>A</sup>	105 564 <sup>A</sup>	13 204 <sup>A</sup>	22 556 <sup>B</sup>	64 204 <sup>A</sup>	32 755 <sup>A</sup>	319 039 <sup>A</sup>
Autres revenus hors ferme	14 273 <sup>D</sup>	38 103 <sup>A</sup>	129 943 <sup>A</sup>	24 118 <sup>A</sup>	114 753 <sup>A</sup>	54 998 <sup>B</sup>	12 034 <sup>B</sup>	388 223 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	<b>46 774</b>	<b>112 203</b>	<b>1 332 850</b>	<b>390 964</b>	<b>408 504</b>	<b>-168 550</b>	<b>-27 456</b>	<b>2 095 072</b>
Paiements de programme, nets	26 321 <sup>B</sup>	143 194 <sup>A</sup>	753 142 <sup>A</sup>	209 000 <sup>A</sup>	273 630 <sup>A</sup>	60 574 <sup>B</sup>	54 015 <sup>B</sup>	1 519 779 <sup>A</sup>
Revenu net du marché	20 453	-30 991	579 708	181 964	134 873	-229 124	-81 471	575 294
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	36 583 <sup>A</sup>	144 213 <sup>A</sup>	816 064 <sup>A</sup>	243 632 <sup>A</sup>	298 569 <sup>A</sup>	126 777 <sup>A</sup>	60 877 <sup>A</sup>	1 726 597 <sup>A</sup>
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	-16 130	-175 204	-236 356	-61 669	-163 695	-355 901	-142 348	-1 151 303
<b>Revenu total rajusté pour la DPA</b>	<b>353 677</b>	<b>975 029</b>	<b>1 966 476</b>	<b>340 919</b>	<b>1 915 625</b>	<b>2 484 346</b>	<b>99 747</b>	<b>8 135 852</b>
	pourcentage							
<b>Familles ayant un revenu familial positif et:</b>								
Une perte liée à l'exploitation agricole	30,8	26,1	9,1	4,4	29,8	59,6	34,2	29,7
Un gain lié à l'exploitation agricole inférieur à 25 %	41,3	37,0	11,9	5,1	35,4	38,6	13,3	28,0
Un gain lié à l'exploitation agricole entre 25 % et 49 %	19,6	21,7	21,5	11,0	19,3	1,2	14,9	16,0
Un gain lié à l'exploitation agricole entre 50 % et 74 %	3,8	9,7	27,9	24,2	10,1	0,0	13,3	12,8
Un gain lié à l'exploitation agricole de 75 % ou plus	3,1	3,7	24,9	49,1	3,4	0,0	10,0	10,1
<b>Familles ayant un revenu total négatif</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9</b>	<b>4,8</b>	<b>6,1</b>	<b>1,9</b>	<b>0,6</b>	<b>14,4</b>	<b>3,4</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 4-1

**Revenu hors ferme moyen selon la source et bénéfice net d'exploitation moyen des familles agricoles, secteur non constitué en société selon la province**

	2003					
	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
<b>Nombre de familles agricoles</b>	<b>140<sup>A</sup></b>	<b>1 090<sup>A</sup></b>	<b>1 710<sup>A</sup></b>	<b>1 220<sup>A</sup></b>	<b>18 180<sup>A</sup></b>	<b>31 740<sup>A</sup></b>
Répartition selon la province (%)	0,1	0,8	1,3	0,9	13,4	23,4
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>	<b>130<sup>A</sup></b>	<b>990<sup>A</sup></b>	<b>1 600<sup>A</sup></b>	<b>1 150<sup>A</sup></b>	<b>16 600<sup>A</sup></b>	<b>31 370<sup>A</sup></b>
Répartition selon la province (%)	0,1	0,7	1,2	0,9	12,4	23,3
	Moyenne par famille (\$)					
<b>Revenu total</b>	<b>67 841</b>	<b>64 419</b>	<b>65 348</b>	<b>64 717</b>	<b>65 267</b>	<b>80 805</b>
<b>Revenu hors ferme</b>	<b>54 837<sup>A</sup></b>	<b>48 981<sup>A</sup></b>	<b>48 248<sup>A</sup></b>	<b>45 151<sup>A</sup></b>	<b>40 604<sup>A</sup></b>	<b>65 613<sup>A</sup></b>
Revenu d'emploi hors ferme	33 939 <sup>A</sup>	32 437 <sup>A</sup>	32 184 <sup>A</sup>	29 543 <sup>A</sup>	28 221 <sup>A</sup>	45 051 <sup>A</sup>
Salaires et traitements	31 271 <sup>A</sup>	30 547 <sup>A</sup>	29 392 <sup>A</sup>	27 481 <sup>A</sup>	26 569 <sup>A</sup>	41 674 <sup>A</sup>
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	2 668 <sup>D</sup>	1 889 <sup>B</sup>	2 792 <sup>D</sup>	2 062 <sup>C</sup>	1 653 <sup>B</sup>	3 376 <sup>B</sup>
Revenu de placements	3 562 <sup>B</sup>	3 217 <sup>B</sup>	3 341 <sup>C</sup>	2 404 <sup>B</sup>	3 127 <sup>B</sup>	6 202 <sup>B</sup>
Revenu de pensions	9 486 <sup>A</sup>	6 167 <sup>A</sup>	7 471 <sup>B</sup>	7 930 <sup>B</sup>	4 217 <sup>A</sup>	9 521 <sup>A</sup>
Transferts sociaux gouvernementaux	4 718 <sup>A</sup>	4 631 <sup>A</sup>	2 857 <sup>A</sup>	3 359 <sup>B</sup>	3 769 <sup>A</sup>	1 933 <sup>A</sup>
Autres revenus hors ferme	3 133 <sup>A</sup>	2 529 <sup>A</sup>	2 394 <sup>B</sup>	1 915 <sup>B</sup>	1 269 <sup>B</sup>	2 906 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	<b>13 003</b>	<b>15 438</b>	<b>17 101</b>	<b>19 566</b>	<b>24 662</b>	<b>15 192</b>
Paiements de programme, nets	3 405	6 901	4 883	3 691	14 149	5 528
Revenu net du marché	9 598	8 537	12 218	15 875	10 514	9 664
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	11 084	12 626	8 991	12 943	13 603	11 675
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	-1 486	-4 090	3 228	2 933	-3 090	-2 012
<b>Revenu total rajusté pour la DPA</b>	<b>56 757</b>	<b>51 793</b>	<b>56 358</b>	<b>51 774</b>	<b>51 663</b>	<b>69 130</b>
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada	
<b>Nombre de familles agricoles</b>	<b>12 610<sup>A</sup></b>	<b>29 250<sup>A</sup></b>	<b>32 220<sup>A</sup></b>	<b>7 330<sup>A</sup></b>	<b>135 490<sup>A</sup></b>	
Répartition selon la province (%)	9,3	21,6	23,8	5,4	100,0	
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>	<b>12 620<sup>A</sup></b>	<b>30 060<sup>A</sup></b>	<b>32 910<sup>A</sup></b>	<b>6 930<sup>A</sup></b>	<b>134 360<sup>A</sup></b>	
Répartition selon la province (%)	9,4	22,4	24,5	5,2	100,0	
	Moyenne par famille (\$)					
<b>Revenu total</b>	<b>64 801</b>	<b>67 146</b>	<b>76 700</b>	<b>80 252</b>	<b>72 791</b>	
<b>Revenu hors ferme</b>	<b>45 960<sup>A</sup></b>	<b>53 256<sup>A</sup></b>	<b>65 359<sup>A</sup></b>	<b>68 863<sup>A</sup></b>	<b>57 328<sup>A</sup></b>	
Revenu d'emploi hors ferme	31 175 <sup>A</sup>	34 918 <sup>A</sup>	46 808 <sup>A</sup>	47 601 <sup>A</sup>	39 455 <sup>A</sup>	
Salaires et traitements	27 949 <sup>A</sup>	32 312 <sup>A</sup>	43 330 <sup>A</sup>	43 639 <sup>A</sup>	36 466 <sup>A</sup>	
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	3 226 <sup>C</sup>	2 607 <sup>B</sup>	3 478 <sup>B</sup>	3 962 <sup>C</sup>	2 989 <sup>A</sup>	
Revenu de placements	3 401 <sup>A</sup>	4 125 <sup>B</sup>	6 583 <sup>A</sup>	8 616 <sup>B</sup>	5 205 <sup>A</sup>	
Revenu de pensions	5 851 <sup>A</sup>	8 058 <sup>A</sup>	7 233 <sup>A</sup>	7 810 <sup>A</sup>	7 448 <sup>A</sup>	
Transferts sociaux gouvernementaux	2 402 <sup>A</sup>	2 050 <sup>A</sup>	1 967 <sup>A</sup>	2 838 <sup>A</sup>	2 355 <sup>A</sup>	
Autres revenus hors ferme	3 129 <sup>A</sup>	4 104 <sup>A</sup>	2 767 <sup>B</sup>	1 998 <sup>B</sup>	2 865 <sup>A</sup>	
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	<b>18 842</b>	<b>13 890</b>	<b>11 341</b>	<b>11 389</b>	<b>15 463</b>	
Paiements de programme, nets	6 329	17 076	14 540	2 515	11 217	
Revenu net du marché	12 512	-3 186	-3 199	8 874	4 246	
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	14 666	12 318	13 952	9 203	12 743	
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	-2 154	-15 504	-17 151	-329	-8 497	
<b>Revenu total rajusté pour la DPA</b>	<b>50 135</b>	<b>54 828</b>	<b>62 747</b>	<b>71 049</b>	<b>60 048</b>	

Tableau 4-2

**Revenu hors ferme moyen selon la source et bénéfice net d'exploitation moyen des familles agricoles, secteur non constitué en société selon le type d'exploitation agricole, Canada**

	2003					
	Culture de plantes oléagineuses et de céréales	Culture de pommes de terre	Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	Culture de fruits et de noix	Culture en serre et en pépinière et floriculture	Autres cultures agricoles
<b>Nombre de familles agricoles</b>	<b>47 940<sup>A</sup></b>	<b>920<sup>B</sup></b>	<b>1 820<sup>B</sup></b>	<b>3 500<sup>A</sup></b>	<b>2 090<sup>B</sup></b>	<b>12 180<sup>A</sup></b>
Répartition selon le type d'exploitation agricole (%)	35,4	0,7	1,3	2,6	1,5	9,0
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>	<b>47 980<sup>A</sup></b>	<b>840<sup>C</sup></b>	<b>1 750<sup>B</sup></b>	<b>3 240<sup>A</sup></b>	<b>2 010<sup>B</sup></b>	<b>12 120<sup>A</sup></b>
Répartition selon le type d'exploitation agricole (%)	35,7	0,6	1,3	2,4	1,5	9,0
	Moyenne par famille (\$)					
<b>Revenu total</b>	<b>79 862</b>	<b>85 597</b>	<b>64 091</b>	<b>80 612</b>	<b>72 879</b>	<b>67 864</b>
<b>Revenu hors ferme</b>	<b>60 631<sup>A</sup></b>	<b>54 378<sup>B</sup></b>	<b>44 919<sup>B</sup></b>	<b>69 059<sup>B</sup></b>	<b>55 044<sup>B</sup></b>	<b>59 752<sup>A</sup></b>
Revenu d'emploi hors ferme	39 630 <sup>A</sup>	36 745 <sup>B</sup>	25 805 <sup>B</sup>	49 085 <sup>B</sup>	35 527 <sup>B</sup>	40 266 <sup>A</sup>
Salaires et traitements	36 632 <sup>A</sup>	35 873 <sup>B</sup>	24 629 <sup>B</sup>	45 618 <sup>B</sup>	33 509 <sup>C</sup>	37 753 <sup>A</sup>
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	2 998 <sup>B</sup>	872 <sup>E</sup>	F	3 467 <sup>C</sup>	2 018 <sup>C</sup>	2 513 <sup>C</sup>
Revenu de placements	5 857 <sup>A</sup>	4 316 <sup>D</sup>	4 313 <sup>D</sup>	5 619 <sup>B</sup>	5 309 <sup>C</sup>	6 422 <sup>B</sup>
Revenu de pensions	9 485 <sup>A</sup>	6 234 <sup>D</sup>	7 163 <sup>D</sup>	8 644 <sup>B</sup>	9 043 <sup>C</sup>	8 037 <sup>B</sup>
Transferts sociaux gouvernementaux	1 772 <sup>A</sup>	3 458 <sup>D</sup>	3 425 <sup>B</sup>	3 037 <sup>B</sup>	2 356 <sup>B</sup>	2 405 <sup>B</sup>
Autres revenus hors ferme	3 886 <sup>A</sup>	3 625 <sup>B</sup>	4 213 <sup>D</sup>	2 674 <sup>B</sup>	2 810 <sup>B</sup>	2 622 <sup>C</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	<b>19 231</b>	<b>31 219</b>	<b>19 172</b>	<b>11 553</b>	<b>17 834</b>	<b>8 112</b>
Paiements de programme, nets	14 536	8 672	5 026	4 327	3 477	7 040
Revenu net du marché	4 695	22 547	14 147	7 226	14 358	1 073
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	14 087	22 634	8 704	6 390	11 053	9 835
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	-9 392	-86	5 442	836	3 305	-8 762
<b>Revenu total rajusté pour la DPA</b>	<b>65 775</b>	<b>62 964</b>	<b>55 387</b>	<b>74 222</b>	<b>61 826</b>	<b>58 029</b>
	Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	Élevage de bovins laitiers et production laitière	Élevage de porcs	Élevage de volailles et production d'œufs	Autres types d'élevage	Total
<b>Nombre de familles agricoles</b>	<b>43 480<sup>A</sup></b>	<b>10 280<sup>A</sup></b>	<b>2 900<sup>A</sup></b>	<b>1 800<sup>A</sup></b>	<b>8 560<sup>A</sup></b>	<b>135 490<sup>A</sup></b>
Répartition selon le type d'exploitation agricole (%)	32,1	7,6	2,1	1,3	6,3	100,0
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>	<b>44 060<sup>A</sup></b>	<b>9 190<sup>A</sup></b>	<b>2 830<sup>A</sup></b>	<b>1 870<sup>A</sup></b>	<b>8 480<sup>A</sup></b>	<b>134 360<sup>A</sup></b>
Répartition selon le type d'exploitation agricole (%)	32,8	6,8	2,1	1,4	6,3	100,0
	Moyenne par famille (\$)					
<b>Revenu total</b>	<b>61 329</b>	<b>84 263</b>	<b>70 834</b>	<b>91 343</b>	<b>78 782</b>	<b>72 791</b>
<b>Revenu hors ferme</b>	<b>56 967<sup>A</sup></b>	<b>26 999<sup>A</sup></b>	<b>41 590<sup>A</sup></b>	<b>50 135<sup>A</sup></b>	<b>79 206<sup>A</sup></b>	<b>57 328<sup>A</sup></b>
Revenu d'emploi hors ferme	41 002 <sup>A</sup>	17 661 <sup>A</sup>	29 564 <sup>A</sup>	37 328 <sup>A</sup>	59 656 <sup>B</sup>	39 455 <sup>A</sup>
Salaires et traitements	37 824 <sup>A</sup>	16 693 <sup>A</sup>	26 926 <sup>A</sup>	33 595 <sup>A</sup>	53 959 <sup>B</sup>	36 466 <sup>A</sup>
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	3 179 <sup>B</sup>	968 <sup>B</sup>	2 638 <sup>B</sup>	3 733 <sup>C</sup>	5 697 <sup>D</sup>	2 989 <sup>A</sup>
Revenu de placements	4 612 <sup>A</sup>	2 089 <sup>B</sup>	2 539 <sup>B</sup>	4 355 <sup>C</sup>	7 745 <sup>D</sup>	5 205 <sup>A</sup>
Revenu de pensions	6 698 <sup>A</sup>	2 589 <sup>A</sup>	1 791 <sup>B</sup>	3 964 <sup>C</sup>	6 808 <sup>B</sup>	7 448 <sup>A</sup>
Transferts sociaux gouvernementaux	2 493 <sup>A</sup>	3 405 <sup>A</sup>	3 736 <sup>A</sup>	2 869 <sup>B</sup>	2 380 <sup>B</sup>	2 355 <sup>A</sup>
Autres revenus hors ferme	2 162 <sup>A</sup>	1 255 <sup>A</sup>	3 961 <sup>A</sup>	1 619 <sup>D</sup>	2 616 <sup>C</sup>	2 865 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	<b>4 361</b>	<b>57 264</b>	<b>29 244</b>	<b>41 208</b>	<b>-423</b>	<b>15 463</b>
Paiements de programme, nets	11 548	6 424	25 129	4 766	5 626	11 217
Revenu net du marché	-7 187	50 840	4 115	36 442	-6 049	4 246
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	9 979	24 788	21 215	21 172	7 152	12 743
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	-17 166	26 052	-17 099	15 270	-13 201	-8 497
<b>Revenu total rajusté pour la DPA</b>	<b>51 350</b>	<b>59 475</b>	<b>49 620</b>	<b>70 171</b>	<b>71 630</b>	<b>60 048</b>

Tableau 4-3

**Revenu hors ferme moyen selon la source et bénéfice net d'exploitation moyen des familles agricoles, secteur non constitué en société selon le groupe typologique, Canada**

	2003							Total
	Exploitations axées sur les affaires				Exploitations non axées sur les affaires			
	Petites fermes	Fermes moyennes	Grandes fermes	Très grandes fermes	Fermes appartenant à un retraité	Fermes d'agrément	Fermes à faible revenu	
<b>Nombre de familles agricoles</b>	<b>9 670<sup>A</sup></b>	<b>15 100<sup>A</sup></b>	<b>34 540<sup>A</sup></b>	<b>4 090<sup>A</sup></b>	<b>34 940<sup>A</sup></b>	<b>26 800<sup>A</sup></b>	<b>10 350<sup>A</sup></b>	<b>135 490<sup>A</sup></b>
Répartition selon le groupe typologique (%)	7,1	11,1	25,5	3,0	25,8	19,8	7,6	100,0
<b>Nombre d'exploitations agricoles</b>	<b>10 000<sup>A</sup></b>	<b>15 330<sup>A</sup></b>	<b>34 200<sup>A</sup></b>	<b>3 480<sup>A</sup></b>	<b>34 820<sup>A</sup></b>	<b>26 380<sup>A</sup></b>	<b>10 160<sup>A</sup></b>	<b>134 360<sup>A</sup></b>
Répartition selon le groupe typologique (%)	7,4	11,4	25,5	2,6	25,9	19,6	7,6	100,0
	Moyenne par famille (\$)							
<b>Revenu total</b>	<b>40 358</b>	<b>74 122</b>	<b>80 560</b>	<b>142 922</b>	<b>63 371</b>	<b>97 430</b>	<b>15 519</b>	<b>72 791</b>
<b>Revenu hors ferme</b>	<b>35 521<sup>A</sup></b>	<b>66 691<sup>A</sup></b>	<b>41 971<sup>A</sup></b>	<b>47 332<sup>A</sup></b>	<b>51 680<sup>A</sup></b>	<b>103 719<sup>A</sup></b>	<b>18 172<sup>A</sup></b>	<b>57 328<sup>A</sup></b>
Revenu d'emploi hors ferme	25 939 <sup>A</sup>	54 935 <sup>A</sup>	30 904 <sup>A</sup>	32 656 <sup>A</sup>	14 315 <sup>B</sup>	91 404 <sup>A</sup>	11 069 <sup>A</sup>	39 455 <sup>A</sup>
Salaires et traitements	23 684 <sup>A</sup>	50 491 <sup>A</sup>	28 167 <sup>A</sup>	29 490 <sup>A</sup>	13 140 <sup>B</sup>	85 639 <sup>A</sup>	9 809 <sup>A</sup>	36 466 <sup>A</sup>
Revenu net d'un travail indépendant non agricole	2 255 <sup>C</sup>	4 444 <sup>B</sup>	2 737 <sup>A</sup>	3 166 <sup>A</sup>	1 175 <sup>D</sup>	5 765 <sup>B</sup>	1 260 <sup>E</sup>	2 989 <sup>A</sup>
Revenu de placements	2 117 <sup>C</sup>	4 825 <sup>B</sup>	3 330 <sup>A</sup>	4 975 <sup>A</sup>	9 386 <sup>A</sup>	4 973 <sup>B</sup>	1 474 <sup>B</sup>	5 205 <sup>A</sup>
Revenu de pensions	2 218 <sup>C</sup>	1 475 <sup>B</sup>	919 <sup>B</sup>	575 <sup>C</sup>	24 049 <sup>A</sup>	2 894 <sup>B</sup>	1 302 <sup>B</sup>	7 448 <sup>A</sup>
Transferts sociaux gouvernementaux	3 771 <sup>A</sup>	2 933 <sup>A</sup>	3 056 <sup>A</sup>	3 228 <sup>A</sup>	646 <sup>B</sup>	2 396 <sup>A</sup>	3 165 <sup>A</sup>	2 355 <sup>A</sup>
Autres revenus hors ferme	1 476 <sup>C</sup>	2 523 <sup>A</sup>	3 762 <sup>A</sup>	5 897 <sup>A</sup>	3 284 <sup>A</sup>	2 052 <sup>B</sup>	1 163 <sup>B</sup>	2 865 <sup>A</sup>
<b>Bénéfice net d'exploitation</b>	<b>4 837</b>	<b>7 431</b>	<b>38 589</b>	<b>95 590</b>	<b>11 692</b>	<b>-6 289</b>	<b>-2 653</b>	<b>15 463</b>
Paiements de programme, nets	2 722	9 483	21 805	51 100	7 831	2 260	5 219	11 217
Revenu net du marché	2 115	-2 052	16 784	44 490	3 860	-8 549	-7 872	4 246
Ajustement pour la déduction pour amortissement (DPA)	3 783	9 551	23 627	59 568	8 545	4 730	5 882	12 743
Revenu net du marché rajusté pour la DPA	-1 668	-11 603	-6 843	-15 078	-4 685	-13 280	-13 753	-8 497
<b>Revenu total rajusté pour la DPA</b>	<b>36 575</b>	<b>64 571</b>	<b>56 933</b>	<b>83 354</b>	<b>54 826</b>	<b>92 699</b>	<b>9 637</b>	<b>60 048</b>
	pourcentage							
<b>Familles ayant un revenu familial positif et:</b>								
Une perte liée à l'exploitation agricole	30,8	26,1	9,1	4,4	29,8	59,6	34,2	29,7
Un gain lié à l'exploitation agricole inférieur à 25 %	41,3	37,0	11,9	5,1	35,4	38,6	13,3	28,0
Un gain lié à l'exploitation agricole entre 25 % et 49 %	19,6	21,7	21,5	11,0	19,3	1,2	14,9	16,0
Un gain lié à l'exploitation agricole entre 50 % et 74 %	3,8	9,7	27,9	24,2	10,1	0,0	13,3	12,8
Un gain lié à l'exploitation agricole de 75 % ou plus	3,1	3,7	24,9	49,1	3,4	0,0	10,0	10,1
<b>Familles ayant un revenu total négatif</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9</b>	<b>4,8</b>	<b>6,1</b>	<b>1,9</b>	<b>0,6</b>	<b>14,4</b>	<b>3,4</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 5-1**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Canada**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
	nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
<b>Cultures agricoles</b>	<b>68 470<sup>A</sup></b>	<b>-3,8</b>	<b>60 231<sup>A</sup></b>	<b>2,7</b>	<b>16 973</b>	<b>-21,0</b>	<b>77 204</b>	<b>-3,6</b>	<b>64 391</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	47 940 <sup>A</sup>	-5,0	60 631 <sup>A</sup>	2,1	19 231	-20,4	79 862	-4,4	65 775
Culture de pommes de terre	920 <sup>B</sup>	8,2	54 378 <sup>B</sup>	15,9	31 219	-32,1	85 597	-7,8	62 964
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	1 820 <sup>B</sup>	2,2	44 919 <sup>B</sup>	2,7	19 172	5,8	64 091	3,6	55 387
Culture de fruits et de noix	3 500 <sup>A</sup>	-1,4	69 059 <sup>B</sup>	12,4	11 553	20,0	80 612	13,4	74 222
Culture en serre et en pépinière et floriculture	2 090 <sup>B</sup>	-3,2	55 044 <sup>B</sup>	1,7	17 834	-1,4	72 879	0,9	61 826
Autres cultures agricoles	12 180 <sup>A</sup>	-1,7	59 752 <sup>A</sup>	2,2	8 112	-39,5	67 864	-5,6	58 029
<b>Élevage</b>	<b>67 030<sup>A</sup></b>	<b>-8,3</b>	<b>54 363<sup>A</sup></b>	<b>4,9</b>	<b>13 920</b>	<b>-22,7</b>	<b>68 283</b>	<b>-2,2</b>	<b>55 611</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	43 480 <sup>A</sup>	-9,0	56 967 <sup>A</sup>	3,8	4 361	-62,9	61 329	-7,9	51 350
Élevage de bovins laitiers et production laitière	10 280 <sup>A</sup>	-8,4	26 999 <sup>A</sup>	4,3	57 264	9,1	84 263	7,5	59 475
Élevage de porcs	2 900 <sup>A</sup>	-10,5	41 590 <sup>A</sup>	0,5	29 244	5,3	70 834	2,4	49 620
Élevage de volailles et production d'oeufs	1 800 <sup>A</sup>	-6,3	50 135 <sup>A</sup>	9,0	41 208	4,2	91 343	6,8	70 171
Autres types d'élevage	8 560 <sup>A</sup>	-4,7	79 206 <sup>A</sup>	8,2	-423	..	78 782	7,5	71 630
<b>Total</b>	<b>135 490<sup>A</sup></b>	<b>-6,1</b>	<b>57 328<sup>A</sup></b>	<b>3,9</b>	<b>15 463</b>	<b>-21,6</b>	<b>72 791</b>	<b>-2,8</b>	<b>60 048</b>

**Tableau 5-2**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Terre-Neuve-et-Labrador**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
	nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
<b>Cultures agricoles</b>	<b>80<sup>A</sup></b>	<b>0,0</b>	<b>56 064<sup>A</sup></b>	<b>-1,0</b>	<b>6 743</b>	<b>3,5</b>	<b>62 806</b>	<b>-0,5</b>	<b>56 260</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Culture de pommes de terre	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	30 <sup>A</sup>	0,0	40 963 <sup>A</sup>	-0,2	8 618	3,4	49 581	0,4	42 015
Culture de fruits et de noix	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Culture en serre et en pépinière et floriculture	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres cultures agricoles	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Élevage</b>	<b>60<sup>A</sup></b>	<b>0,0</b>	<b>53 290<sup>A</sup></b>	<b>14,1</b>	<b>23 736</b>	<b>-6,3</b>	<b>77 026</b>	<b>6,9</b>	<b>57 892</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Élevage de bovins laitiers et production laitière	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Élevage de porcs	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Élevage de volailles et production d'oeufs	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres types d'élevage	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Total</b>	<b>140<sup>A</sup></b>	<b>0,0</b>	<b>54 837<sup>A</sup></b>	<b>5,5</b>	<b>13 003</b>	<b>-5,3</b>	<b>67 841</b>	<b>3,3</b>	<b>56 757</b>

**Tableau 5-3**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Île-du-Prince-Édouard**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
	nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
<b>Cultures agricoles</b>	<b>430<sup>A</sup></b>	<b>7,5</b>	<b>51 233<sup>A</sup></b>	<b>0,1</b>	<b>26 401</b>	<b>-14,9</b>	<b>77 634</b>	<b>-5,5</b>	<b>61 851</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	50 <sup>C</sup>	0,0	51 208 <sup>B</sup>	2,0	5 122	-57,4	56 331	-9,5	49 013
Culture de pommes de terre	230 <sup>A</sup>	-4,2	49 421 <sup>A</sup>	4,8	41 804	-11,6	91 225	-3,4	68 412
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	30 <sup>B</sup>	-25,0	40 937 <sup>A</sup>	-28,3	30 658	..	71 595	22,3	57 563
Culture de fruits et de noix	40 <sup>C</sup>	x	66 033 <sup>A</sup>	x	-326	x	65 706	x	61 059
Culture en serre et en pépinière et floriculture	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres cultures agricoles	50 <sup>C</sup>	0,0	55 337 <sup>B</sup>	-5,8	8 625	-13,3	63 962	-6,8	55 649
<b>Élevage</b>	<b>670<sup>A</sup></b>	<b>-8,2</b>	<b>47 575<sup>A</sup></b>	<b>0,1</b>	<b>8 107</b>	<b>-27,5</b>	<b>55 682</b>	<b>-5,1</b>	<b>45 276</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	310 <sup>A</sup>	-16,2	52 450 <sup>A</sup>	-2,6	-4 930	..	47 520	-12,6	42 180
Élevage de bovins laitiers et production laitière	210 <sup>A</sup>	0,0	38 115 <sup>A</sup>	-1,7	30 480	-10,3	68 595	-5,7	50 831
Élevage de porcs	70 <sup>B</sup>	16,7	47 992 <sup>A</sup>	19,5	-5 444	..	42 548	13,1	28 686
Élevage de volailles et production d'oeufs	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres types d'élevage	60 <sup>C</sup>	-14,3	55 325 <sup>B</sup>	13,0	8 415	79,9	63 740	18,8	54 952
<b>Total</b>	<b>1 090<sup>A</sup></b>	<b>-4,4</b>	<b>48 981<sup>A</sup></b>	<b>0,4</b>	<b>15 438</b>	<b>-14,2</b>	<b>64 419</b>	<b>-3,6</b>	<b>51 793</b>

**Tableau 5-4**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Nouvelle-Écosse**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
	nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
<b>Cultures agricoles</b>	<b>700<sup>A</sup></b>	<b>9,4</b>	<b>50 998<sup>B</sup></b>	<b>2,4</b>	<b>14 859</b>	<b>7,1</b>	<b>65 857</b>	<b>3,4</b>	<b>59 092</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Culture de pommes de terre	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	60 <sup>D</sup>	0,0	31 999 <sup>C</sup>	34,0	13 649	24,4	45 648	31,0	37 065
Culture de fruits et de noix	340 <sup>B</sup>	21,4	56 818 <sup>B</sup>	7,0	20 132	50,8	76 950	15,8	69 697
Culture en serre et en pépinière et floriculture	170 <sup>C</sup>	-10,5	51 407 <sup>C</sup>	-6,6	12 994	-24,4	64 401	-10,8	57 937
Autres cultures agricoles	100 <sup>D</sup>	25,0	47 134 <sup>C</sup>	-4,8	5 333	-23,1	52 467	-7,0	45 984
<b>Élevage</b>	<b>1 010<sup>A</sup></b>	<b>-2,9</b>	<b>46 368<sup>A</sup></b>	<b>9,3</b>	<b>18 472</b>	<b>-2,8</b>	<b>64 840</b>	<b>5,5</b>	<b>54 403</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	460 <sup>B</sup>	-11,5	49 054 <sup>A</sup>	5,8	5 969	61,5	55 023	9,9	48 733
Élevage de bovins laitiers et production laitière	220 <sup>A</sup>	-8,3	33 009 <sup>A</sup>	8,3	57 516	13,3	90 525	11,4	68 054
Élevage de porcs	50 <sup>C</sup>	0,0	46 234 <sup>B</sup>	-1,9	3 231	-78,6	49 464	-20,5	33 301
Élevage de volailles et production d'oeufs	50 <sup>C</sup>	0,0	44 628 <sup>C</sup>	13,0	28 575	-29,5	73 203	-8,5	59 460
Autres types d'élevage	220 <sup>C</sup>	22,2	55 233 <sup>B</sup>	18,9	9 105	-41,8	64 338	3,6	57 872
<b>Total</b>	<b>1 710<sup>A</sup></b>	<b>1,8</b>	<b>48 248<sup>A</sup></b>	<b>6,6</b>	<b>17 101</b>	<b>0,3</b>	<b>65 348</b>	<b>4,9</b>	<b>56 358</b>

**Tableau 5-5**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Nouveau-Brunswick**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	
<b>Cultures agricoles</b>	<b>500<sup>A</sup></b>	<b>-9,1</b>	<b>47 648<sup>A</sup></b>	<b>7,5</b>	<b>27 077</b>	<b>7,4</b>	<b>74 726</b>	<b>7,5</b>	<b>58 578</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	30 <sup>E</sup>	x	43 869 <sup>D</sup>	x	x	x	x	x	x
Culture de pommes de terre	140 <sup>B</sup>	-6,7	39 462 <sup>B</sup>	26,9	69 889	-2,2	109 350	6,6	68 024
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	40 <sup>D</sup>	-33,3	32 920 <sup>C</sup>	-14,9	21 394	83,2	54 314	7,8	48 747
Culture de fruits et de noix	100 <sup>C</sup>	-16,7	58 322 <sup>C</sup>	15,3	6 588	..	64 910	25,1	59 002
Culture en serre et en pépinière et floriculture	80 <sup>D</sup>	-20,0	56 177 <sup>C</sup>	-11,8	13 787	41,8	69 963	-4,7	62 185
Autres cultures agricoles	110 <sup>C</sup>	-8,3	49 134 <sup>B</sup>	22,4	11 579	..	60 713	38,5	51 758
<b>Élevage</b>	<b>710<sup>A</sup></b>	<b>-5,3</b>	<b>43 382<sup>A</sup></b>	<b>1,4</b>	<b>14 855</b>	<b>-16,0</b>	<b>58 237</b>	<b>-3,7</b>	<b>47 171</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	400 <sup>B</sup>	-2,4	45 331 <sup>A</sup>	-2,5	1 094	-52,5	46 425	-4,9	40 398
Élevage de bovins laitiers et production laitière	150 <sup>A</sup>	-16,7	33 480 <sup>A</sup>	5,0	54 617	-3,9	88 097	-0,7	60 479
Élevage de porcs	50 <sup>D</sup>	-16,7	38 571 <sup>B</sup>	11,1	16 933	9,0	55 504	10,5	45 937
Élevage de volailles et production d'oeufs	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres types d'élevage	90 <sup>D</sup>	0,0	54 195 <sup>D</sup>	2,2	5 258	33,2	59 453 <sup>E</sup>	4,4	52 771 <sup>E</sup>
<b>Total</b>	<b>1 220<sup>A</sup></b>	<b>-6,9</b>	<b>45 151<sup>A</sup></b>	<b>4,0</b>	<b>19 566</b>	<b>-4,6</b>	<b>64 717</b>	<b>1,2</b>	<b>51 774</b>

**Tableau 5-6**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Québec**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	
<b>Cultures agricoles</b>	<b>7 000<sup>A</sup></b>	<b>-1,5</b>	<b>48 093<sup>A</sup></b>	<b>5,4</b>	<b>12 664</b>	<b>-15,6</b>	<b>60 758</b>	<b>0,2</b>	<b>51 321</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	2 500 <sup>A</sup>	5,0	49 047 <sup>A</sup>	5,4	16 025	-4,7	65 072	2,7	52 089
Culture de pommes de terre	170 <sup>D</sup>	-5,6	47 436 <sup>C</sup>	3,7	4 619	-86,8	52 054 <sup>E</sup>	-35,5	44 377 <sup>E</sup>
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	560 <sup>C</sup>	-6,7	30 829 <sup>B</sup>	-9,6	19 024	-17,2	49 854	-12,6	41 342
Culture de fruits et de noix	550 <sup>C</sup>	5,8	56 816 <sup>B</sup>	9,2	10 759	-17,1	67 575	4,0	60 743
Culture en serre et en pépinière et floriculture	440 <sup>C</sup>	2,3	41 971 <sup>C</sup>	8,4	21 980	-3,0	63 951	4,2	56 053
Autres cultures agricoles	2 780 <sup>B</sup>	-7,3	49 967 <sup>A</sup>	6,0	7 748	-22,9	57 715	0,9	50 452
<b>Élevage</b>	<b>11 180<sup>A</sup></b>	<b>-3,4</b>	<b>35 918<sup>A</sup></b>	<b>5,7</b>	<b>32 167</b>	<b>13,4</b>	<b>68 085</b>	<b>9,2</b>	<b>51 875</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	3 920 <sup>A</sup>	1,0	45 685 <sup>A</sup>	6,4	12 888	49,0	58 573	13,5	49 370
Élevage de bovins laitiers et production laitière	4 970 <sup>A</sup>	-7,6	24 031 <sup>A</sup>	5,4	50 714	10,5	74 746	8,8	52 511
Élevage de porcs	760 <sup>B</sup>	-1,3	33 005 <sup>A</sup>	-13,4	55 994	31,4	88 998	10,3	58 280
Élevage de volailles et production d'oeufs	250 <sup>C</sup>	-13,8	45 766 <sup>B</sup>	-0,6	29 879	11,6	75 646	3,9	62 886
Autres types d'élevage	1 290 <sup>B</sup>	4,0	51 895 <sup>B</sup>	6,0	5 478	-4,2	57 372	4,9	51 089
<b>Total</b>	<b>18 180<sup>A</sup></b>	<b>-2,7</b>	<b>40 604<sup>A</sup></b>	<b>5,7</b>	<b>24 662</b>	<b>6,0</b>	<b>65 267</b>	<b>5,8</b>	<b>51 663</b>

**Tableau 5-7**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Ontario**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
	nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
<b>Cultures agricoles</b>	<b>15 040<sup>A</sup></b>	<b>-2,2</b>	<b>70 375<sup>A</sup></b>	<b>-0,8</b>	<b>12 813</b>	<b>-5,4</b>	<b>83 187</b>	<b>-1,5</b>	<b>72 660</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	10 060 <sup>A</sup>	-2,8	73 190 <sup>A</sup>	-1,8	13 487	-0,4	86 677	-1,6	75 956
Culture de pommes de terre	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	720 <sup>C</sup>	30,9	57 713 <sup>B</sup>	12,7	20 941	6,0	78 654	10,8	69 116
Culture de fruits et de noix	830 <sup>C</sup>	-14,4	83 972 <sup>D</sup>	30,4	6 366	38,1	90 338	30,9	83 073
Culture en serre et en pépinière et floriculture	670 <sup>D</sup>	-4,3	59 197 <sup>C</sup>	1,7	15 148	-23,6	74 344	-4,7	59 761
Autres cultures agricoles	2 570 <sup>B</sup>	-2,7	61 141 <sup>B</sup>	-9,6	8 622	-38,7	69 763	-14,6	60 028
<b>Élevage</b>	<b>16 700<sup>A</sup></b>	<b>-10,6</b>	<b>61 323<sup>A</sup></b>	<b>7,3</b>	<b>17 325</b>	<b>2,6</b>	<b>78 647</b>	<b>6,2</b>	<b>65 946</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	8 130 <sup>A</sup>	-12,8	64 666 <sup>A</sup>	4,5	2 079	-41,1	66 745	2,0	59 574
Élevage de bovins laitiers et production laitière	3 690 <sup>A</sup>	-9,6	29 546 <sup>B</sup>	1,4	63 760	11,6	93 306	8,1	67 414
Élevage de porcs	1 050 <sup>B</sup>	-17,3	47 870 <sup>A</sup>	1,5	23 786	-1,9	71 656	0,3	51 898
Élevage de volailles et production d'œufs	780 <sup>B</sup>	-9,3	51 515 <sup>B</sup>	15,2	54 231	17,7	105 746	16,5	80 438
Autres types d'élevage	3 060 <sup>B</sup>	-2,5	97 827 <sup>B</sup>	12,7	-9 918	-49,7	87 910	9,6	82 126
<b>Total</b>	<b>31 740<sup>A</sup></b>	<b>-6,8</b>	<b>65 613<sup>A</sup></b>	<b>3,5</b>	<b>15 192</b>	<b>-1,2</b>	<b>80 805</b>	<b>2,6</b>	<b>69 130</b>

**Tableau 5-8**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Manitoba**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
	nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
<b>Cultures agricoles</b>	<b>6 750<sup>A</sup></b>	<b>-3,2</b>	<b>48 793<sup>A</sup></b>	<b>2,8</b>	<b>25 737</b>	<b>-10,3</b>	<b>74 530</b>	<b>-2,1</b>	<b>57 228</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	5 860 <sup>A</sup>	-3,5	48 504 <sup>A</sup>	2,1	28 643	-5,8	77 147	-1,0	58 632
Culture de pommes de terre	60 <sup>E</sup>	..	69 797 <sup>D</sup>	4,4	22 015	-72,4	91 812 <sup>E</sup>	-37,4	63 489 <sup>E</sup>
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	30 <sup>E</sup>	-25,0	38 084 <sup>D</sup>	-27,7	F	F	F	F	F
Culture de fruits et de noix	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Culture en serre et en pépinière et floriculture	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres cultures agricoles	750 <sup>B</sup>	-1,3	50 064 <sup>B</sup>	8,3	5 504	-63,7	55 568	-9,5	47 142
<b>Élevage</b>	<b>5 860<sup>A</sup></b>	<b>-10,3</b>	<b>42 694<sup>A</sup></b>	<b>4,2</b>	<b>10 875</b>	<b>-42,0</b>	<b>53 569</b>	<b>-10,3</b>	<b>41 960</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	4 400 <sup>A</sup>	-11,6	44 340 <sup>A</sup>	2,5	2 941	-78,3	47 281	-16,8	38 231
Élevage de bovins laitiers et production laitière	310 <sup>B</sup>	-8,8	21 272 <sup>B</sup>	12,4	58 475	-12,0	79 747	-6,6	50 096
Élevage de porcs	400 <sup>B</sup>	-7,0	36 415 <sup>A</sup>	1,9	23 193	-22,2	59 608	-9,1	42 358
Élevage de volailles et production d'œufs	140 <sup>B</sup>	-6,7	26 847 <sup>B</sup>	6,4	53 325	-3,6	80 172	-0,5	58 216
Autres types d'élevage	610 <sup>B</sup>	-3,2	49 640 <sup>B</sup>	18,5	26 117	49,5	75 757	27,6	60 798
<b>Total</b>	<b>12 610<sup>A</sup></b>	<b>-6,5</b>	<b>45 960<sup>A</sup></b>	<b>3,7</b>	<b>18 842</b>	<b>-21,1</b>	<b>64 801</b>	<b>-5,0</b>	<b>50 135</b>

**Tableau 5-9**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Saskatchewan**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
	nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
<b>Cultures agricoles</b>	<b>20 400<sup>A</sup></b>	<b>-7,1</b>	<b>54 341<sup>A</sup></b>	<b>1,2</b>	<b>17 933</b>	<b>-27,2</b>	<b>72 274</b>	<b>-7,7</b>	<b>58 930</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	18 950 <sup>A</sup>	-7,3	54 912 <sup>A</sup>	2,1	18 539	-26,9	73 451	-7,2	59 728
Culture de pommes de terre	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Culture de fruits et de noix	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Culture en serre et en pépinière et floriculture	50 <sup>D</sup>	F	50 320 <sup>B</sup>	F	F	F	F	F	F
Autres cultures agricoles	1 350 <sup>C</sup>	-4,9	47 179 <sup>B</sup>	-9,6	9 233	-38,2	56 412	-16,0	48 501
<b>Élevage</b>	<b>8 850<sup>A</sup></b>	<b>-3,3</b>	<b>50 756<sup>A</sup></b>	<b>11,1</b>	<b>4 582</b>	<b>-61,9</b>	<b>55 338</b>	<b>-4,1</b>	<b>45 374</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	7 930 <sup>A</sup>	-2,8	50 864 <sup>B</sup>	11,0	2 902	-71,5	53 766	-4,0	44 288
Élevage de bovins laitiers et production laitière	130 <sup>C</sup>	-27,8	23 448 <sup>B</sup>	17,7	71 436	17,3	94 884	17,4	61 268
Élevage de porcs	130 <sup>E</sup>	-7,1	40 479 <sup>B</sup>	9,5	5 038	-76,8	45 516	-22,4	34 694
Élevage de volailles et production d'oeufs	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres types d'élevage	570 <sup>C</sup>	-5,0	58 744 <sup>B</sup>	6,1	11 610	-33,4	70 354	-3,4	60 955
<b>Total</b>	<b>29 250<sup>A</sup></b>	<b>-6,0</b>	<b>53 256<sup>A</sup></b>	<b>3,7</b>	<b>13 890</b>	<b>-33,6</b>	<b>67 146</b>	<b>-7,1</b>	<b>54 828</b>

**Tableau 5-10**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Alberta**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
	nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
<b>Cultures agricoles</b>	<b>14 070<sup>A</sup></b>	<b>-2,8</b>	<b>69 150<sup>A</sup></b>	<b>6,9</b>	<b>18 025</b>	<b>-33,1</b>	<b>87 175</b>	<b>-4,9</b>	<b>71 776</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	10 040 <sup>A</sup>	-6,0	68 321 <sup>A</sup>	5,1	21 731	-28,8	90 052	-5,7	73 973
Culture de pommes de terre	30 <sup>A</sup>	x	37 812 <sup>A</sup>	x	64 072	x	101 883	x	-20 102
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	40 <sup>D</sup>	x	59 185 <sup>D</sup>	x	18 569	x	77 755	x	70 298
Culture de fruits et de noix	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Culture en serre et en pépinière et floriculture	220 <sup>E</sup>	4,8	62 793 <sup>D</sup>	38,8	14 095	69,3	F	F	F
Autres cultures agricoles	3 690 <sup>B</sup>	5,1	72 282 <sup>B</sup>	10,8	7 993	-51,3	80 274	-1,7	67 004
<b>Élevage</b>	<b>18 140<sup>A</sup></b>	<b>-12,3</b>	<b>62 418<sup>A</sup></b>	<b>2,8</b>	<b>6 169</b>	<b>-65,4</b>	<b>68 587</b>	<b>-12,7</b>	<b>55 742</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	15 720 <sup>A</sup>	-11,0	62 395 <sup>A</sup>	2,6	5 015	-73,5	67 410	-15,4	54 862
Élevage de bovins laitiers et production laitière	260 <sup>B</sup>	-3,7	22 688 <sup>B</sup>	11,8	83 511	-2,6	106 199	0,2	59 661
Élevage de porcs	330 <sup>B</sup>	-23,3	44 813 <sup>C</sup>	24,9	18 235	-10,2	63 049	12,2	45 180
Élevage de volailles et production d'oeufs	170 <sup>B</sup>	0,0	36 002 <sup>B</sup>	-0,7	36 200	-24,1	72 202	-14,0	49 165
Autres types d'élevage	1 690 <sup>C</sup>	-22,1	74 689 <sup>B</sup>	4,0	-314	87,5	74 374	7,3	66 065
<b>Total</b>	<b>32 220<sup>A</sup></b>	<b>-8,4</b>	<b>65 359<sup>A</sup></b>	<b>4,8</b>	<b>11 341</b>	<b>-47,4</b>	<b>76 700</b>	<b>-8,6</b>	<b>62 747</b>

**Tableau 5-11**  
**Revenu total moyen des familles agricoles selon le type d'exploitation agricole et la province, secteur non constitué en société — Colombie-Britannique**

Type d'exploitation agricole	2003								
	Revenu familial moyen								
	Nombre de familles agricoles	Variation 2003/2002	Revenu hors ferme	Variation 2003/2002	Bénéfice net d'exploitation	Variation 2003/2002	Revenu total	Variation 2003/2002	Revenu total rajusté pour la DPA
	nombre	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
<b>Cultures agricoles</b>	<b>3 490<sup>A</sup></b>	<b>-3,6</b>	<b>66 294<sup>A</sup></b>	<b>4,1</b>	<b>14 879</b>	<b>10,4</b>	<b>81 173</b>	<b>5,2</b>	<b>73 352</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	430 <sup>B</sup>	-8,5	75 857 <sup>A</sup>	16,9	17 426	-6,6	93 283	11,6	83 404
Culture de pommes de terre	40 <sup>D</sup>	x	64 882 <sup>D</sup>	x	37 115	x	F	x	F
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	290 <sup>C</sup>	-23,7	45 737 <sup>D</sup>	-9,2	17 306	25,5	63 043	-1,8	55 369
Culture de fruits et de noix	1 570 <sup>A</sup>	0,0	69 437 <sup>A</sup>	5,9	13 727	13,7	83 164	7,1	77 407
Culture en serre et en pépinière et floriculture	410 <sup>B</sup>	5,1	60 587 <sup>D</sup>	-2,1	24 040	20,3	84 627	3,4	72 572
Autres cultures agricoles	770 <sup>B</sup>	-4,9	65 361 <sup>A</sup>	-2,0	8 750	-0,5	74 111	-1,9	65 762
<b>Élevage</b>	<b>3 850<sup>A</sup></b>	<b>-2,3</b>	<b>71 193<sup>A</sup></b>	<b>1,9</b>	<b>8 191</b>	<b>10,6</b>	<b>79 385</b>	<b>2,7</b>	<b>68 952</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	2 230 <sup>A</sup>	-9,7	61 428 <sup>A</sup>	0,6	2 652	-5,5	64 080	0,3	54 918
Élevage de bovins laitiers et production laitière	310 <sup>A</sup>	3,3	38 956 <sup>A</sup>	7,4	78 176	8,0	117 132	7,8	85 044
Élevage de porcs	50 <sup>C</sup>	0,0	52 599 <sup>B</sup>	-4,8	10 717	20,0	63 317	-1,4	46 660
Élevage de volailles et production d'oeufs	290 <sup>B</sup>	3,6	72 304 <sup>B</sup>	0,7	20 232	-1,5	92 536	0,2	76 938
Autres types d'élevage	970 <sup>B</sup>	12,8	104 089 <sup>C</sup>	-3,2	-5 527	9,0	98 562	-2,9	94 096
<b>Total</b>	<b>7 330<sup>A</sup></b>	<b>-3,0</b>	<b>68 863<sup>A</sup></b>	<b>2,9</b>	<b>11 389</b>	<b>10,3</b>	<b>80 252</b>	<b>3,9</b>	<b>71 049</b>

**Tableau 6**  
**Revenu familial moyen selon la source de revenu et la tranche de revenu total de la famille, secteur non constitué en société, Canada**

Tranche de revenu total de la famille <sup>1</sup>	2003							
	Nombre de familles agricoles	Revenu familial moyen selon la source						
		Revenu <sup>2</sup> d'un travail hors ferme	Revenu de placements	Revenu de pensions	Autres <sup>3</sup> revenus hors ferme	Revenu hors ferme	Bénéfice net d'exploitation	Revenu total
	nombre	dollars						
<b>Toutes les familles</b>								
Moins de 10 000 \$ <sup>4</sup>	7 820 <sup>A</sup>	11 769 <sup>B</sup>	2 486 <sup>C</sup>	3 524 <sup>B</sup>	4 926 <sup>A</sup>	22 704 <sup>A</sup>	-50 432	-27 727
10 000 \$ à 19 999 \$	6 550 <sup>A</sup>	9 511 <sup>B</sup>	2 144 <sup>B</sup>	6 191 <sup>B</sup>	3 855 <sup>A</sup>	21 702 <sup>A</sup>	-6 163	15 538
20 000 \$ à 29 999 \$	11 610 <sup>A</sup>	10 581 <sup>A</sup>	2 416 <sup>B</sup>	8 600 <sup>A</sup>	4 017 <sup>A</sup>	25 614 <sup>A</sup>	-291	25 324
30 000 \$ à 39 999 \$	14 190 <sup>A</sup>	15 248 <sup>A</sup>	2 476 <sup>B</sup>	8 180 <sup>A</sup>	4 159 <sup>A</sup>	30 064 <sup>A</sup>	5 061	35 125
40 000 \$ à 49 999 \$	13 700 <sup>A</sup>	21 666 <sup>A</sup>	3 062 <sup>B</sup>	8 146 <sup>B</sup>	4 739 <sup>A</sup>	37 612 <sup>A</sup>	7 666	45 278
50 000 \$ à 99 999 \$	51 970 <sup>A</sup>	37 755 <sup>A</sup>	4 327 <sup>A</sup>	7 521 <sup>A</sup>	5 173 <sup>A</sup>	54 776 <sup>A</sup>	17 793	72 568
100 000 \$ et plus	29 640 <sup>A</sup>	87 474 <sup>A</sup>	11 525 <sup>A</sup>	7 510 <sup>B</sup>	6 883 <sup>A</sup>	113 393 <sup>A</sup>	48 298	161 691
<b>Total</b>	<b>135 490<sup>A</sup></b>	<b>39 455<sup>A</sup></b>	<b>5 205<sup>A</sup></b>	<b>7 448<sup>A</sup></b>	<b>5 220<sup>A</sup></b>	<b>57 328<sup>A</sup></b>	<b>15 463</b>	<b>72 791</b>
<b>Familles dont l'exploitation agricole a généré des revenus d'exploitation inférieurs à 50 000 \$ en 2003</b>								
Moins de 10 000 \$ <sup>4</sup>	3 240 <sup>B</sup>	9 148 <sup>D</sup>	2 153 <sup>D</sup>	5 245 <sup>B</sup>	3 054 <sup>B</sup>	19 599 <sup>B</sup>	-26 942	-7 344
10 000 \$ à 19 999 \$	4 120 <sup>B</sup>	8 597 <sup>B</sup>	2 400 <sup>C</sup>	7 956 <sup>B</sup>	3 240 <sup>B</sup>	22 193 <sup>A</sup>	-6 854	15 339
20 000 \$ à 29 999 \$	7 350 <sup>A</sup>	10 054 <sup>B</sup>	2 285 <sup>B</sup>	11 357 <sup>A</sup>	3 498 <sup>B</sup>	27 195 <sup>A</sup>	-2 156	25 038
30 000 \$ à 39 999 \$	8 420 <sup>A</sup>	16 470 <sup>A</sup>	2 836 <sup>B</sup>	11 073 <sup>B</sup>	3 594 <sup>B</sup>	33 973 <sup>A</sup>	940	34 913
40 000 \$ à 49 999 \$	7 200 <sup>A</sup>	26 177 <sup>A</sup>	3 600 <sup>B</sup>	11 184 <sup>B</sup>	4 175 <sup>B</sup>	45 135 <sup>A</sup>	-93	45 042
50 000 \$ à 99 999 \$	23 100 <sup>A</sup>	50 369 <sup>A</sup>	5 297 <sup>B</sup>	10 816 <sup>A</sup>	4 226 <sup>A</sup>	70 709 <sup>A</sup>	514	71 223
100 000 \$ et plus	11 140 <sup>A</sup>	127 756 <sup>A</sup>	13 073 <sup>B</sup>	10 222 <sup>B</sup>	5 233 <sup>B</sup>	156 283 <sup>A</sup>	-769	155 514
<b>Total</b>	<b>64 590<sup>A</sup></b>	<b>47 282<sup>A</sup></b>	<b>5 443<sup>A</sup></b>	<b>10 387<sup>A</sup></b>	<b>4 107<sup>A</sup></b>	<b>67 220<sup>A</sup></b>	<b>-1 866</b>	<b>65 353</b>
<b>Familles dont l'exploitation agricole a généré des revenus d'exploitation entre 50 000 \$ et 99 999 \$ en 2003</b>								
Moins de 10 000 \$ <sup>4</sup>	1 900 <sup>B</sup>	12 363 <sup>C</sup>	1 859 <sup>C</sup>	2 717 <sup>C</sup>	4 774 <sup>B</sup>	21 712 <sup>B</sup>	-42 901	-21 189
10 000 \$ à 19 999 \$	1 380 <sup>B</sup>	11 179 <sup>C</sup>	1 533 <sup>D</sup>	4 288 <sup>E</sup>	4 135 <sup>B</sup>	21 134 <sup>B</sup>	-5 346	15 788
20 000 \$ à 29 999 \$	2 310 <sup>A</sup>	12 858 <sup>B</sup>	2 934 <sup>D</sup>	4 399 <sup>B</sup>	4 270 <sup>A</sup>	24 461 <sup>A</sup>	865	25 326
30 000 \$ à 39 999 \$	2 970 <sup>A</sup>	15 176 <sup>B</sup>	2 184 <sup>C</sup>	4 955 <sup>B</sup>	4 198 <sup>B</sup>	26 513 <sup>A</sup>	8 533	35 045
40 000 \$ à 49 999 \$	3 010 <sup>A</sup>	19 760 <sup>A</sup>	3 136 <sup>D</sup>	6 460 <sup>B</sup>	4 895 <sup>A</sup>	34 252 <sup>A</sup>	11 260	45 512
50 000 \$ à 99 999 \$	10 400 <sup>A</sup>	38 680 <sup>A</sup>	4 527 <sup>B</sup>	7 634 <sup>B</sup>	4 972 <sup>A</sup>	55 813 <sup>A</sup>	15 610	71 423
100 000 \$ et plus	3 650 <sup>A</sup>	107 202 <sup>A</sup>	16 503 <sup>C</sup>	8 917 <sup>C</sup>	6 915 <sup>C</sup>	139 537 <sup>A</sup>	16 030	155 567
<b>Total</b>	<b>25 610<sup>A</sup></b>	<b>37 709<sup>A</sup></b>	<b>5 291<sup>B</sup></b>	<b>6 531<sup>A</sup></b>	<b>5 026<sup>A</sup></b>	<b>54 558<sup>A</sup></b>	<b>7 540</b>	<b>62 098</b>
<b>Familles dont l'exploitation agricole a généré des revenus d'exploitation de 100 000 \$ et plus en 2003</b>								
Moins de 10 000 \$ <sup>4</sup>	2 670 <sup>A</sup>	14 526 <sup>B</sup>	3 334 <sup>D</sup>	2 010 <sup>B</sup>	7 304 <sup>A</sup>	27 174 <sup>B</sup>	-84 562	-57 389
10 000 \$ à 19 999 \$	1 050 <sup>A</sup>	10 903 <sup>B</sup>	1 945 <sup>D</sup>	1 767 <sup>B</sup>	5 906 <sup>A</sup>	20 520 <sup>A</sup>	-4 580	15 940
20 000 \$ à 29 999 \$	1 950 <sup>A</sup>	9 863 <sup>B</sup>	2 297 <sup>D</sup>	3 182 <sup>C</sup>	5 673 <sup>A</sup>	21 015 <sup>A</sup>	5 362	26 377
30 000 \$ à 39 999 \$	2 800 <sup>A</sup>	11 650 <sup>A</sup>	1 706 <sup>B</sup>	2 904 <sup>C</sup>	5 817 <sup>A</sup>	22 077 <sup>A</sup>	13 781	35 858
40 000 \$ à 49 999 \$	3 500 <sup>A</sup>	13 998 <sup>A</sup>	1 886 <sup>B</sup>	3 328 <sup>C</sup>	5 768 <sup>A</sup>	24 980 <sup>A</sup>	20 526	45 505
50 000 \$ à 99 999 \$	18 470 <sup>A</sup>	21 463 <sup>A</sup>	3 002 <sup>A</sup>	3 336 <sup>A</sup>	6 470 <sup>A</sup>	34 271 <sup>A</sup>	40 652	74 923
100 000 \$ et plus	14 860 <sup>A</sup>	52 427 <sup>A</sup>	9 145 <sup>B</sup>	5 131 <sup>A</sup>	8 113 <sup>A</sup>	74 816 <sup>A</sup>	92 991	167 807
<b>Total</b>	<b>45 300<sup>A</sup></b>	<b>29 285<sup>A</sup></b>	<b>4 816<sup>A</sup></b>	<b>3 777<sup>A</sup></b>	<b>6 916<sup>A</sup></b>	<b>44 793<sup>A</sup></b>	<b>44 650</b>	<b>89 443</b>

1. Basé sur le revenu de la famille provenant de toutes les sources : revenu agricole (bénéfice net d'exploitation) et revenu hors ferme.

2. Le revenu d'un travail hors ferme inclut les « salaires et traitements » et les « revenus nets d'un travail indépendant non agricole ».

3. Autres revenus hors ferme incluent les « transferts sociaux gouvernementaux et les REER ».

4. Comprend les pertes.

**Tableau 7-1**  
**Répartition des familles agricoles et revenu total moyen, secteur non constitué en société selon le groupe typologique et la province**

Province	2003							
	Exploitations axées sur les affaires				Exploitations non axées sur les affaires			Total
	Petites fermes	Fermes moyennes	Grandes fermes	Très grandes fermes	Fermes appartenant à un retraité	Fermes d'agrément	Fermes à faible revenu	
	Nombre de familles agricoles							
<b>Canada</b>	<b>9 670<sup>A</sup></b>	<b>15 100<sup>A</sup></b>	<b>34 540<sup>A</sup></b>	<b>4 090<sup>A</sup></b>	<b>34 940<sup>A</sup></b>	<b>26 800<sup>A</sup></b>	<b>10 350<sup>A</sup></b>	<b>135 490<sup>A</sup></b>
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	30 <sup>A</sup>	40 <sup>A</sup>	x	140 <sup>A</sup>
Île-du-Prince-Édouard	100 <sup>C</sup>	100 <sup>B</sup>	320 <sup>A</sup>	80 <sup>A</sup>	240 <sup>A</sup>	190 <sup>B</sup>	80 <sup>C</sup>	1 090 <sup>A</sup>
Nouvelle-Écosse	160 <sup>C</sup>	130 <sup>B</sup>	370 <sup>A</sup>	60 <sup>A</sup>	430 <sup>B</sup>	360 <sup>B</sup>	210 <sup>C</sup>	1 710 <sup>A</sup>
Nouveau-Brunswick	110 <sup>C</sup>	120 <sup>C</sup>	240 <sup>A</sup>	60 <sup>B</sup>	310 <sup>B</sup>	220 <sup>B</sup>	150 <sup>C</sup>	1 220 <sup>A</sup>
Québec	1 570 <sup>B</sup>	2 270 <sup>B</sup>	6 410 <sup>A</sup>	850 <sup>A</sup>	2 920 <sup>A</sup>	2 610 <sup>B</sup>	1 550 <sup>B</sup>	18 180 <sup>A</sup>
Ontario	1 670 <sup>B</sup>	3 090 <sup>B</sup>	7 550 <sup>A</sup>	1 080 <sup>A</sup>	8 690 <sup>A</sup>	7 840 <sup>A</sup>	1 840 <sup>B</sup>	31 740 <sup>A</sup>
Manitoba	1 170 <sup>B</sup>	1 170 <sup>A</sup>	3 860 <sup>A</sup>	450 <sup>A</sup>	2 910 <sup>A</sup>	1 780 <sup>A</sup>	1 290 <sup>A</sup>	12 610 <sup>A</sup>
Saskatchewan	2 300 <sup>B</sup>	3 630 <sup>A</sup>	7 310 <sup>A</sup>	410 <sup>A</sup>	8 620 <sup>A</sup>	4 720 <sup>A</sup>	2 270 <sup>B</sup>	29 250 <sup>A</sup>
Alberta	2 090 <sup>B</sup>	3 880 <sup>A</sup>	7 140 <sup>A</sup>	870 <sup>A</sup>	8 910 <sup>A</sup>	7 210 <sup>A</sup>	2 130 <sup>B</sup>	32 220 <sup>A</sup>
Colombie-Britannique	490 <sup>B</sup>	720 <sup>A</sup>	1 310 <sup>A</sup>	230 <sup>A</sup>	1 890 <sup>A</sup>	1 880 <sup>A</sup>	820 <sup>B</sup>	7 330 <sup>A</sup>
	Revenu total moyen (\$)							
<b>Canada</b>	<b>40 358</b>	<b>74 122</b>	<b>80 560</b>	<b>142 922</b>	<b>63 371</b>	<b>97 430</b>	<b>15 519</b>	<b>72 791</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x	87 166	x	67 841
Île-du-Prince-Édouard	38 379	64 174	71 143	106 599	59 434	75 216	12 308	64 419
Nouvelle-Écosse	41 334	76 036	79 853	135 160	54 393	90 034	13 021	65 348
Nouveau-Brunswick	39 878	69 449	85 286	160 302	49 242	83 470	16 307	64 717
Québec	39 311	63 819	74 054	119 164	48 299	89 697	19 130	65 267
Ontario	41 807	82 098	86 960	168 049	67 031	100 766	17 128	80 805
Manitoba	39 099	59 068	79 340	152 194	54 781	83 212	15 459	64 801
Saskatchewan	41 428	69 998	78 722	126 583	62 156	87 836	16 672	67 146
Alberta	38 966	77 694	81 082	132 253	68 214	105 210	13 274	76 700
Colombie-Britannique	42 754	100 767	87 885	164 809	70 673	107 202	8 552 <sup>E</sup>	80 252

Tableau 7-2

**Répartition des familles agricoles et revenu total moyen, secteur non constitué en société selon le groupe typologique et le type d'exploitation agricole, Canada**

Type d'exploitation agricole	2003							Total
	Exploitations axées sur les affaires				Exploitations non axées sur les affaires			
	Petites fermes	Fermes moyennes	Grandes fermes	Très grandes fermes	Fermes appartenant à un retraité	Fermes d'agrément	Fermes à faible revenu	
	Nombre de familles agricoles							
<b>Cultures agricoles</b>	<b>4 360<sup>B</sup></b>	<b>8 090<sup>A</sup></b>	<b>16 470<sup>A</sup></b>	<b>1 480<sup>A</sup></b>	<b>20 920<sup>A</sup></b>	<b>13 050<sup>A</sup></b>	<b>4 100<sup>A</sup></b>	<b>68 470<sup>A</sup></b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	2 610 <sup>B</sup>	5 890 <sup>A</sup>	12 830 <sup>A</sup>	1 000 <sup>A</sup>	15 330 <sup>A</sup>	7 970 <sup>A</sup>	2 290 <sup>B</sup>	47 940 <sup>A</sup>
Culture de pommes de terre	F	F	250 <sup>B</sup>	140 <sup>B</sup>	190 <sup>E</sup>	140 <sup>E</sup>	30 <sup>C</sup>	920 <sup>B</sup>
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	180 <sup>D</sup>	280 <sup>D</sup>	440 <sup>B</sup>	70 <sup>B</sup>	410 <sup>D</sup>	220 <sup>D</sup>	240 <sup>D</sup>	1 820 <sup>B</sup>
Culture de fruits et de noix	260 <sup>C</sup>	460 <sup>B</sup>	660 <sup>A</sup>	60 <sup>B</sup>	930 <sup>B</sup>	870 <sup>B</sup>	280 <sup>D</sup>	3 500 <sup>A</sup>
Culture en serre et en pépinière et floriculture	140 <sup>D</sup>	210 <sup>C</sup>	550 <sup>B</sup>	120 <sup>B</sup>	620 <sup>D</sup>	360 <sup>D</sup>	100 <sup>C</sup>	2 090 <sup>B</sup>
Autres cultures agricoles	1 150 <sup>C</sup>	1 140 <sup>B</sup>	1 740 <sup>A</sup>	100 <sup>B</sup>	3 430 <sup>B</sup>	3 480 <sup>B</sup>	1 140 <sup>C</sup>	12 180 <sup>A</sup>
<b>Élevage</b>	<b>5 300<sup>A</sup></b>	<b>7 020<sup>A</sup></b>	<b>18 070<sup>A</sup></b>	<b>2 620<sup>A</sup></b>	<b>14 030<sup>A</sup></b>	<b>13 750<sup>A</sup></b>	<b>6 250<sup>A</sup></b>	<b>67 030<sup>A</sup></b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	3 830 <sup>B</sup>	5 310 <sup>A</sup>	7 430 <sup>A</sup>	880 <sup>A</sup>	11 100 <sup>A</sup>	10 400 <sup>A</sup>	4 530 <sup>A</sup>	43 480 <sup>A</sup>
Élevage de bovins laitiers et production laitière	240 <sup>E</sup>	540 <sup>B</sup>	7 400 <sup>A</sup>	790 <sup>A</sup>	950 <sup>B</sup>	F	290 <sup>D</sup>	10 280 <sup>A</sup>
Élevage de porcs	170 <sup>E</sup>	200 <sup>C</sup>	1 390 <sup>A</sup>	510 <sup>A</sup>	190 <sup>B</sup>	280 <sup>D</sup>	160 <sup>D</sup>	2 900 <sup>A</sup>
Élevage de volailles et production d'oeufs	40 <sup>A</sup>	120 <sup>D</sup>	690 <sup>B</sup>	310 <sup>A</sup>	250 <sup>C</sup>	280 <sup>D</sup>	120 <sup>D</sup>	1 800 <sup>A</sup>
Autres types d'élevage	1 030 <sup>C</sup>	850 <sup>C</sup>	1 160 <sup>B</sup>	130 <sup>B</sup>	1 530 <sup>B</sup>	2 720 <sup>B</sup>	1 140 <sup>C</sup>	8 560 <sup>A</sup>
<b>Total</b>	<b>9 670<sup>A</sup></b>	<b>15 100<sup>A</sup></b>	<b>34 540<sup>A</sup></b>	<b>4 090<sup>A</sup></b>	<b>34 940<sup>A</sup></b>	<b>26 800<sup>A</sup></b>	<b>10 350<sup>A</sup></b>	<b>135 490<sup>A</sup></b>
	Revenu total moyen (\$)							
<b>Cultures agricoles</b>	<b>42 394</b>	<b>79 172</b>	<b>86 362</b>	<b>156 932</b>	<b>65 902</b>	<b>104 112</b>	<b>17 090</b>	<b>77 204</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	43 145	81 120	89 034	159 170	68 726	105 282	19 182	79 862
Culture de pommes de terre	F	F	74 793	159 040	F	98 499 <sup>E</sup>	11 349	85 597
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	40 680	61 514	74 024	168 347	55 411	104 693	12 252	64 091
Culture de fruits et de noix	41 369	77 272	81 383	157 462	78 213	110 086	20 107	80 612
Culture en serre et en pépinière et floriculture	41 969	71 324	70 114	136 708	63 887	98 668	14 147	72 879
Autres cultures agricoles	41 128	75 118	78 929	125 020	51 756	100 712	13 555	67 864
<b>Élevage</b>	<b>38 702</b>	<b>68 285</b>	<b>75 294</b>	<b>135 151</b>	<b>59 590</b>	<b>91 080</b>	<b>14 481</b>	<b>68 283</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	38 827	64 618	65 678	109 061	54 190	88 598	14 990	61 329
Élevage de bovins laitiers et production laitière	42 394 <sup>E</sup>	52 799	83 249	152 268	77 243	F	20 212	84 263
Élevage de porcs	44 441 <sup>E</sup>	56 445	67 343	121 860	55 710	73 100 <sup>E</sup>	5 923 <sup>E</sup>	70 834
Élevage de volailles et production d'oeufs	38 070	64 421 <sup>E</sup>	87 871	146 019	97 210	84 473	17 095	91 343
Autres types d'élevage	36 471	104 032	88 080	228 165 <sup>E</sup>	82 088	101 798	11 979 <sup>E</sup>	78 782
<b>Total</b>	<b>40 358</b>	<b>74 122</b>	<b>80 560</b>	<b>142 922</b>	<b>63 371</b>	<b>97 430</b>	<b>15 519</b>	<b>72 791</b>

Tableau 8

Répartition des familles agricoles selon la tranche de revenu, le revenu total moyen et le revenu total médian, selon la province (ou la région) et la taille de la famille, secteur non constitué en société

Tranche de revenu total de la famille <sup>1</sup>	2003				
	Toutes les familles	Taille de la famille			
		2	3	4	5 ou plus
	nombre				
<b>Canada</b>					
Moins de 10 000 \$ <sup>2</sup>	7 820 A	3 930 A	1 280 B	1 260 B	1 360 B
10 000 \$ à 19 999 \$	6 550 A	3 960 B	970 C	850 B	780 C
20 000 \$ à 29 999 \$	11 610 A	6 990 A	1 740 B	1 520 B	1 380 B
30 000 \$ à 39 999 \$	14 190 A	8 140 A	2 170 B	1 960 B	1 930 B
40 000 \$ à 49 999 \$	13 700 A	6 940 A	2 210 B	2 380 B	2 170 B
50 000 \$ à 99 999 \$	51 970 A	20 280 A	10 460 A	11 280 A	9 960 A
100 000 \$ et plus	29 640 A	8 550 A	6 420 A	7 120 A	7 550 A
<b>Total</b>	<b>135 490 A</b>	<b>58 780 A</b>	<b>25 230 A</b>	<b>26 360 A</b>	<b>25 120 A</b>
	dollars				
Revenu moyen	72 791	61 232	80 788	80 306	83 929
Revenu médian	60 364	49 034	68 021	69 632	71 358
	nombre				
<b>Provinces de l'Atlantique</b>					
Moins de 10 000 \$ <sup>2</sup>	270 B	130 C	40 D	50 D	50 D
10 000 \$ à 19 999 \$	240 B	140 C	x	40 E	x
20 000 \$ à 29 999 \$	400 B	230 B	70 D	70 D	40 D
30 000 \$ à 39 999 \$	440 B	240 B	70 D	80 D	50 C
40 000 \$ à 49 999 \$	490 B	220 B	100 C	90 D	80 C
50 000 \$ à 99 999 \$	1 520 A	470 B	390 B	330 B	320 B
100 000 \$ et plus	810 A	170 B	160 B	240 B	230 B
<b>Total</b>	<b>4 170 A</b>	<b>1 600 A</b>	<b>880 A</b>	<b>900 A</b>	<b>790 A</b>
	dollars				
Revenu moyen	65 004	51 644	67 506	74 525	78 519
Revenu médian	55 404	41 819	61 501	65 096	69 771
	nombre				
<b>Québec</b>					
Moins de 10 000 \$ <sup>2</sup>	850 B	410 C	150 D	120 D	170 D
10 000 \$ à 19 999 \$	690 C	390 C	110 D	80 E	110 D
20 000 \$ à 29 999 \$	1 740 B	990 B	330 D	240 D	190 D
30 000 \$ à 39 999 \$	2 130 B	1 020 B	480 C	320 C	310 C
40 000 \$ à 49 999 \$	2 190 B	890 B	460 C	500 C	320 C
50 000 \$ à 99 999 \$	7 470 A	1 810 B	1 870 B	2 060 A	1 730 A
100 000 \$ et plus	3 110 A	450 B	740 B	890 B	1 040 B
<b>Total</b>	<b>18 180 A</b>	<b>5 960 A</b>	<b>4 140 A</b>	<b>4 210 A</b>	<b>3 870 A</b>
	dollars				
Revenu moyen	65 267	48 402	69 157	72 883	78 793
Revenu médian	57 455	41 480	62 314	65 026	71 671

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 8 – suite

**Répartition des familles agricoles selon la tranche de revenu, le revenu total moyen et le revenu total médian, selon la province (ou la région) et la taille de la famille, secteur non constitué en société**

Tranche de revenu total de la famille <sup>1</sup>	2003				
	Toutes les familles	Taille de la famille			
		2	3	4	5 ou plus
	nombre				
<b>Ontario</b>					
Moins de 10 000 \$ <sup>2</sup>	1 500 B	690 C	300 E	250 D	270 C
10 000 \$ à 19 999 \$	1 480 C	910 C	200 E	150 D	220 E
20 000 \$ à 29 999 \$	2 280 B	1 570 C	290 E	230 E	200 C
30 000 \$ à 39 999 \$	2 700 B	1 550 C	430 D	300 C	400 D
40 000 \$ à 49 999 \$	2 810 B	1 390 B	580 D	350 C	500 C
50 000 \$ à 99 999 \$	12 360 A	4 920 A	2 440 B	2 610 B	2 390 B
100 000 \$ et plus	8 630 A	2 360 B	1 820 B	2 130 B	2 330 B
<b>Total</b>	<b>31 740 A</b>	<b>13 380 A</b>	<b>6 050 A</b>	<b>6 000 A</b>	<b>6 300 A</b>
	dollars				
Revenu moyen	80 805	65 706	87 642	93 468	94 245
Revenu médian	68 193	53 293	73 282	82 668	80 996
	nombre				
<b>Manitoba</b>					
Moins de 10 000 \$ <sup>2</sup>	930 A	490 B	130 C	170 C	140 B
10 000 \$ à 19 999 \$	710 B	410 B	120 D	100 D	90 D
20 000 \$ à 29 999 \$	1 330 B	780 B	190 C	200 C	160 C
30 000 \$ à 39 999 \$	1 550 A	830 B	240 C	270 C	220 C
40 000 \$ à 49 999 \$	1 300 A	620 B	260 C	220 B	210 B
50 000 \$ à 99 999 \$	4 450 A	1 650 A	850 A	1 010 A	940 A
100 000 \$ et plus	2 330 A	730 B	480 B	550 B	570 B
<b>Total</b>	<b>12 610 A</b>	<b>5 500 A</b>	<b>2 260 A</b>	<b>2 520 A</b>	<b>2 320 A</b>
	dollars				
Revenu moyen	64 801	54 916	71 928	71 612	73 789
Revenu médian	54 018	43 927	58 511	59 881	65 536
	nombre				
<b>Saskatchewan</b>					
Moins de 10 000 \$ <sup>2</sup>	1 560 B	800 B	250 C	260 C	250 B
10 000 \$ à 19 999 \$	1 470 B	910 B	250 D	180 C	120 A
20 000 \$ à 29 999 \$	2 660 B	1 580 B	370 D	340 C	370 C
30 000 \$ à 39 999 \$	3 410 B	2 100 B	390 C	520 C	410 C
40 000 \$ à 49 999 \$	3 020 A	1 610 B	410 B	560 C	440 C
50 000 \$ à 99 999 \$	11 650 A	5 280 A	2 210 B	2 310 B	1 850 B
100 000 \$ et plus	5 460 A	1 960 B	1 210 B	1 130 B	1 160 B
<b>Total</b>	<b>29 250 A</b>	<b>14 250 A</b>	<b>5 090 A</b>	<b>5 310 A</b>	<b>4 590 A</b>
	dollars				
Revenu moyen	67 146	61 309	74 807	69 682	73 880
Revenu médian	58 116	50 531	68 506	62 874	66 373

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 8 – suite

## Répartition des familles agricoles selon la tranche de revenu, le revenu total moyen et le revenu total médian, selon la province (ou la région) et la taille de la famille, secteur non constitué en société

Tranche de revenu total de la famille <sup>1</sup>	2003				
	Toutes les familles	Taille de la famille			
		2	3	4	5 ou plus
	nombre				
<b>Alberta</b>					
Moins de 10 000 \$ <sup>2</sup>	2 230 B	1 160 C	320 C	350 C	420 C
10 000 \$ à 19 999 \$	1 560 B	930 C	200 D	260 E	170 D
20 000 \$ à 29 999 \$	2 560 B	1 450 B	370 D	370 D	380 D
30 000 \$ à 39 999 \$	3 250 B	2 010 B	440 D	330 C	470 D
40 000 \$ à 49 999 \$	3 200 B	1 850 B	320 B	510 D	520 D
50 000 \$ à 99 999 \$	11 890 A	5 050 A	2 200 B	2 420 B	2 220 B
100 000 \$ et plus	7 540 A	2 360 B	1 610 B	1 770 B	1 800 B
<b>Total</b>	<b>32 220 A</b>	<b>14 800 A</b>	<b>5 450 A</b>	<b>6 010 A</b>	<b>5 970 A</b>
	dollars				
Revenu moyen	76 700	64 646	91 447	84 621	85 171
Revenu médian	60 802	50 043	71 484	73 073	69 101
	nombre				
<b>Colombie-Britannique</b>					
Moins de 10 000 \$ <sup>2</sup>	470 B	260 B	70 C	80 C	60 D
10 000 \$ à 19 999 \$	430 B	270 C	60 E	50 D	50 E
20 000 \$ à 29 999 \$	630 B	390 B	120 D	70 B	60 D
30 000 \$ à 39 999 \$	700 B	370 B	120 D	140 C	70 B
40 000 \$ à 49 999 \$	700 B	360 B	80 C	160 C	110 C
50 000 \$ à 99 999 \$	2 640 A	1 120 A	500 B	520 B	500 B
100 000 \$ et plus	1 760 A	520 B	410 B	420 B	410 B
<b>Total</b>	<b>7 330 A</b>	<b>3 290 A</b>	<b>1 370 A</b>	<b>1 420 A</b>	<b>1 270 A</b>
	dollars				
Revenu moyen	80 252	65 767	88 711	86 934	100 915
Revenu médian	60 137	49 975	69 724	68 183	71 966

1. Basé sur le revenu de la famille provenant de toutes les sources : revenu agricole (bénéfice net d'exploitation) et revenu hors ferme.

2. Comprend les pertes.

**Tableau 9-1**  
**Revenu total des familles agricoles selon le quintile, secteur non constitué en société selon la province**

Province	2003					
	Quintiles					Total
	Premier quintile 0 % à 20 %	Deuxième quintile 21 % à 40 %	Troisième quintile 41 % à 60 %	Quatrième quintile 61 % à 80 %	Cinquième quintile 81 % à 100 %	
	dollars					
<b>Canada</b>	<b>7 850</b>	<b>40 628</b>	<b>61 221</b>	<b>86 961</b>	<b>167 285</b>	<b>72 791</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	15 756	39 508	63 409	86 305	139 430	67 841
Île-du-Prince-Édouard	630	38 877	57 533	80 941	144 828	64 419
Nouvelle-Écosse	8 295	37 050	53 287	80 390	146 532	65 348
Nouveau-Brunswick	10 344	35 155	56 384	81 204	141 363	64 717
Québec	12 200	39 996	57 689	80 194	135 822	65 267
Ontario	11 462	46 093	69 167	97 058	179 994	80 805
Manitoba	6 429	35 603	54 477	78 196	149 171	64 801
Saskatchewan	9 497	39 776	58 771	81 969	145 634	67 146
Alberta	1 626	40 454	61 357	89 524	190 426	76 700
Colombie-Britannique	6 704	39 931	60 877	89 174	204 245	80 252

**Tableau 9-2**  
**Revenu total des familles agricoles selon le quintile, secteur non constitué en société selon le type d'exploitation agricole, Canada**

Type d'exploitation agricole	2003					
	Quintiles					Total
	Premier quintile 0 % à 20 %	Deuxième quintile 21 % à 40 %	Troisième quintile 41 % à 60 %	Quatrième quintile 61 % à 80 %	Cinquième quintile 81 % à 100 %	
	dollars					
<b>Cultures agricoles</b>	<b>15 432</b>	<b>44 828</b>	<b>66 023</b>	<b>92 079</b>	<b>167 685</b>	<b>77 204</b>
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	17 637	47 786	68 585	94 623	170 658	79 862
Culture de pommes de terre	2 735	56 172	80 568 <sup>E</sup>	102 832 <sup>E</sup>	190 526 <sup>E</sup>	85 597
Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)	8 933	36 113	54 713	71 884	148 590	64 091
Culture de fruits et de noix	16 786	44 091	64 028	91 736	185 630	80 612
Culture en serre et en pépinière et floriculture	17 052	38 674	62 396	85 683	157 799	72 879
Autres cultures agricoles	9 620	36 989	57 396	83 395	151 789	67 864
<b>Élevage</b>	<b>627</b>	<b>36 916</b>	<b>56 282</b>	<b>81 264</b>	<b>166 258</b>	<b>68 283</b>
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	-3 568	33 686	50 725	73 813	151 927	61 329
Élevage de bovins laitiers et production laitière	23 315	53 581	74 377	102 680	165 978	84 263
Élevage de porcs	-1 463	40 237	61 461	87 746	166 824	70 834
Élevage de volailles et production d'oeufs	16 475	54 178	72 784	104 110	207 458	91 343
Autres types d'élevage	-1 339	36 070	55 544	85 920	217 669	78 782
<b>Total</b>	<b>7 850</b>	<b>40 628</b>	<b>61 221</b>	<b>86 961</b>	<b>167 285</b>	<b>72 791</b>

## Sources de données et méthodologie

---

Les renseignements qui suivent devraient être utilisés pour s'assurer de bien comprendre les concepts fondamentaux sur lesquels s'appuie la définition des données présentées, les méthodes qui sous-tendent l'enquête et les principaux aspects de la qualité des données. Ces renseignements vous aideront à mieux comprendre les points forts et les limites des données et la façon de bien les utiliser et les analyser. Ils pourraient être particulièrement importants lors de la comparaison des données à celles provenant d'autres enquêtes ou d'autres sources, ou lors de leur analyse afin de tirer des conclusions quant à leur évolution au fil du temps, aux différences entre les régions géographiques et aux différences entre les sous-groupes de la population cible.

Dans le cadre du Programme des données fiscales et du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSRA), on procède chaque année à un échantillonnage des déclarations de revenus des exploitations agricoles constituées en société et des exploitations agricoles non constituées en société pour produire des estimations pour un ensemble de variables financières agricoles. Les variables du PDF/PCSRA sont les suivantes : revenus et dépenses d'exploitation détaillés et revenus hors ferme des exploitants et des familles agricoles.

### Méthodologie générale

#### Univers

Le Fichier de l'univers statistique — T1<sup>1</sup> et le Fichier de l'univers statistique — T2<sup>2</sup> de l'Agence du revenu du Canada (ARC) contiennent les univers du PDF/PCSRA s'appliquant respectivement aux exploitations agricoles non constituées en société et aux exploitations agricoles constituées en société. Le Fichier de l'univers statistique — T3 de l'ARC contient l'univers s'appliquant aux organisations communautaires agricoles.

#### Population cible

La population cible comprend l'ensemble des exploitations agricoles non constituées en société et des exploitations agricoles constituées en société au Canada. Depuis l'année d'imposition 1993, elle comprend également l'ensemble des organisations communautaires agricoles au Canada.

#### Base de sondage

La base de sondage des exploitations agricoles non constituées en société inclut tous les particuliers qui déclarent soit un revenu agricole brut positif, soit un revenu agricole net non nul au titre d'un travail indépendant sur leur formulaire T1 Générale de l'ARC — Déclaration de revenus et de prestations. La base de sondage des exploitations agricoles constituées en société comprend l'ensemble des sociétés à l'intérieur des dix provinces canadiennes et des territoires qui déclarent des ventes brutes de 25 000 \$ et plus et qui sont classées comme exploitation agricole conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Selon le SCIAN, les exploitations agricoles sont celles dont 50 % ou plus des ventes proviennent d'activités agricoles. La base ne comprend pas les déclarants fiscaux d'administrations multiples (de plus d'une province), ni les non-résidents du Canada ou les sociétés non résidentes, parce qu'elles ne sont pas visées par la présente base de sondage. La base comprend également l'ensemble des organisations communautaires agricoles qui déclarent soit un revenu agricole brut positif, soit un revenu agricole net non nul sur leur formulaire T3 de l'ARC — Déclaration de revenus et de renseignements des fiducies.

1. Se rapporte au fichier sur les exploitants agricoles autonomes (SEFA – Self-Employment File for Agriculture).

2. Se rapporte au fichier CORTAX (Système de traitement des déclarations de revenus des sociétés). Avant l'année de référence 2001, la source pour les entreprises constituées en société était le fichier CORPAC (système de comptabilité et de recouvrement visant les sociétés).

## Sources de données

Les estimations présentées dans la présente publication sont compilées à partir des données extraites des déclarations de revenus de l'ARC produites par les exploitants agricoles<sup>3</sup>.

En ce qui touche le secteur des exploitations agricoles non constituées en société, ces déclarations comprennent :

- le formulaire T1 Générale — Déclaration de revenus et de prestations, qui indique la source de tous les revenus (traitements et salaires, revenu net d'un travail indépendant non agricole, revenu de placements, revenu de pensions, transferts sociaux gouvernementaux et autres revenus hors ferme). Ce formulaire sert de source aux statistiques sur le revenu hors ferme. Les données contenues dans le fichier de la Prestation fiscale canadienne pour enfants complètent les données sur les revenus hors ferme.
- un état des revenus et des dépenses agricoles d'une exploitation. Les déclarants fiscaux peuvent choisir à cette fin le formulaire<sup>4</sup> T2042 — État des résultats des activités d'une entreprise agricole qui se trouve dans le Guide d'impôt pour les revenus d'agriculture de l'ARC, ou présenter leur propre état en vue de déclarer d'une manière détaillée les données relatives à leurs revenus et à leurs dépenses.
- un état sur le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole. À partir de l'année d'imposition 2003, les déclarants qui participent au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) remplissent le formulaire T1163, État A — Renseignements pour le PCSRA et état des résultats des activités d'une entreprise agricole pour particuliers afin de fournir des données détaillées sur les revenus et les dépenses. S'ils exploitent plus d'une entreprise agricole, ils remplissent le formulaire T1163 pour l'une d'entre elles et, pour chaque entreprise supplémentaire, ils remplissent un formulaire T1164, État B — Renseignements pour le PCSRA et état des résultats des activités d'une entreprise agricole supplémentaire.
- un état sur le Compte de stabilisation du revenu net. Pour les années d'imposition 1997 à 2002, les déclarants qui participaient au programme du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) remplissaient le formulaire T1163, État A — Renseignements sur le compte du CSRN et état des résultats des activités d'une entreprise agricole pour particuliers afin de fournir des données détaillées sur les revenus et les dépenses. S'ils exploitaient plus d'une entreprise agricole, ils remplissaient le formulaire T1163 pour l'une d'entre elles et, pour chaque entreprise supplémentaire, ils remplissaient un formulaire T1164, État B — Renseignements sur le compte du CSRN et état des résultats des activités d'une entreprise agricole supplémentaire.

## Répartition provinciale et stratification de la base de sondage des exploitations agricoles non constituées en société

La base de sondage des exploitations agricoles non constituées en société est stratifiée par province et territoire. Il existe également un échantillon présélectionné (exploitations agricoles choisies en fonction de caractéristiques particulières) qui vise à répondre aux diverses exigences des Projets des données complètes sur les exploitations agricoles. Sauf à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les trois territoires, où l'on doit procéder à un recensement, la taille totale prédéterminée de l'échantillon de l'enquête est répartie à l'aide de l'algorithme de répartition selon la racine carrée afin d'assurer une représentation adéquate de toutes les provinces. Suite à la répartition selon la racine carrée, on insère manuellement un nombre important d'enregistrements afin de faire des rajustements pour tenir compte des erreurs d'estimation (notamment pour diminuer les coefficients de variation) et pour améliorer la qualité générale des estimations.

À l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et des trois territoires, chaque province est subdivisée en un maximum de huit strates dont les bornes sont basées sur le revenu agricole brut. Les bornes supérieures et les taux d'échantillonnage des deux plus petites strates sont déterminés manuellement tandis que la borne inférieure de la strate la plus importante, dite à tirage complet, est calculée à l'aide de la règle du « sigma-gap ». Les bornes

---

3. Une évaluation de la qualité des données est présentée à la section intitulée *Exactitude des données*.

4. Il peut s'agir d'un formulaire imprimé ou d'un formulaire électronique.

supérieures des strates intermédiaires qui restent (trois à six, s'il y a lieu) sont calculées à l'aide de l'algorithme de Sethi<sup>5</sup>.

### Répartition de l'échantillon

Après avoir déterminé les bornes des strates et la répartition de la taille de l'échantillon entre les provinces, l'échantillon choisi est réparti entre les strates. Les deux plus petites strates sont prédéterminées et possèdent des taux d'échantillonnage fixes. De plus, la strate la plus importante est à tirage complet. Afin de déterminer les tailles des échantillons pour les autres strates, on a recours à la méthode de répartition de Neyman qui réduit au minimum le coefficient de variation pour chaque province.

Après avoir complété la répartition de Neyman, quelques ajustements manuels sont nécessaires afin de réétalonner le nombre optimal de strates provinciales, calculé selon l'algorithme de Sethi, selon un ensemble reconnu de paramètres avec un nombre prédéterminé (normalement inférieur) de strates provinciales. En général, cet ajustement consiste à attribuer manuellement le tirage complet à une strate inférieure à la huitième et à remplacer le taux d'échantillonnage obtenu par la méthode de Neyman par un taux de cent pour cent, absorbant ainsi toutes les strates qui lui sont supérieures. Le nombre souhaité de strates provinciales est alors atteint. En 2003, les taux d'échantillonnage du secteur des entreprises agricoles non constituées en société ont varié. À Terre-Neuve-et-Labrador et dans les trois territoires, un recensement complet a été effectué tandis qu'au Québec, le taux d'échantillonnage a été d'environ 27 %.

À partir de l'année d'imposition 1996, l'échantillon des données fiscales sur les exploitations agricoles non constituées en société est complété par un nombre assez important de déclarations de revenus électroniques et depuis l'année d'imposition 2003, par un nombre assez important de déclarations fiscales conjointes PCSRA-ARC. (Pour les années d'imposition 1997 à 2002, il était complété par un nombre assez important de déclarations fiscales conjointes CSRN-ARC.) Quand l'ARC reçoit une déclaration de revenus électronique ou une déclaration fiscale conjointe PCSRA-ARC, elle est classifiée soit « propre » ou « non propre » selon qu'elle satisfait ou non à toutes les règles de vérification. Les déclarations électroniques « propres » sont ajoutées à l'échantillon de données fiscales puisqu'elles n'entraînent aucun coût additionnel. Parce que les déclarations électroniques « non propres » comportent des coûts de vérification et de correction pour les rendre utilisables, elles sont échantillonnées aux mêmes taux que l'échantillon de données fiscales.

### Sélection de l'échantillon des exploitations agricoles non constituées en société

Jusqu'à l'année d'imposition 2001, la stratification pouvait changer d'une année à l'autre. Cependant, l'année d'imposition 2001 était l'année de référence pour une enquête longitudinale et la stratification n'a pas changé en 2003.

Une fois qu'on a effectué la répartition de l'échantillon entre les strates, on choisit l'échantillon au moyen d'une technique d'échantillonnage pseudo-aléatoire stratifié. Un nombre *hash* à trois chiffres compris entre 000 et 999 est attribué à chaque enregistrement qui est admissible pour la sélection à l'aide d'un générateur de nombres pseudo-aléatoires. Dans le cas des fermes non constituées en société, les nombres *hash* sont générés à partir du numéro d'assurance sociale (NAS). Ainsi, lors du tirage d'une proportion  $p$  d'enregistrements dans une strate, où  $p$  représente une valeur comprise dans l'intervalle [000,999], tous les nombres *hash* dont les trois derniers chiffres sont inférieurs ou égaux à  $p$  sont sélectionnés. Le même NAS générera le même nombre *hash* pour cet enregistrement de sorte qu'un NAS identique sera sélectionné d'année en année. Cette procédure permet d'assurer l'aspect longitudinal de l'enquête. De plus, lorsqu'un enregistrement change de strates, il sera toujours inclus s'il aboutit dans une strate supérieure. Par ailleurs, il sera pré-spécifié s'il aboutit dans une strate inférieure.

Pour l'année d'imposition 2003, l'échantillon comprenait près de 189 500 déclarations d'individus exploitant des fermes non constituées en société. Parmi les 165 100 déclarations qui ont été classées comme étant des exploitations agricoles selon le SCIAN, 157 900 étaient des fermes uniques non constituées en société.

5. L'algorithme de Sethi est décrit dans Sethi, V. K. « A Note on Optimum Stratification of Populations for Estimating the Population Means », *Australian Journal of Statistics*, Vol. 5, 1963, pp. 20-33.

## Traitement des données

Statistique Canada (SC) envoie les spécifications relatives au choix de l'échantillon à l'ARC. Les données des exploitations agricoles non constituées en société qui sont tirées des formulaires imprimés sont saisies par le personnel de plusieurs centres fiscaux régionaux de l'ARC et elles sont transmises à SC sous forme électronique. L'ARC fournit aussi à SC les déclarations transmises électroniquement ainsi que les données de la déclaration conjointe PCSRA-ARC des entreprises agricoles tout au long de l'année. Toutes les déclarations du PCSRA sont traitées au Centre fiscal de Winnipeg.

Les données tirées de toutes les sources sont soumises à une série de procédures de vérification et d'imputation spécialisées, conçues et révisées chaque année par Statistique Canada.

Des programmes détaillés de contrôle décèlent, entre autres, les erreurs, les incohérences et les valeurs extrêmes qui se trouvent dans les données saisies. Les données qui ne répondent pas aux critères prédéterminés sont soumises à des spécialistes qui décident des mesures à prendre. Comme vérification finale, les enregistrements des déclarants qui contribuent le plus à chaque poste de revenus et de dépenses au niveau provincial font l'objet d'une analyse plus poussée.

Une fois que tous les enregistrements ont franchi les différentes étapes du contrôle, on détermine ceux qui doivent être imputés et on les isole. Un processus d'imputation par donneur est utilisé dans les cas où les déclarants n'ont pas ventilé (en tout ou en partie) leurs revenus et leurs dépenses. Ce processus comporte le recours à ce qu'on désigne comme « l'imputation par le plus proche voisin » afin d'imputer une valeur à un poste. Par exemple, si un déclarant agriculteur n'indique qu'une somme globale pour les postes relatifs aux fertilisants, aux pesticides et aux semences, une imputation permettra de ventiler le chiffre agrégé en ses différentes composantes. L'enregistrement particulier est isolé et désigné comme « bénéficiaire ». Une recherche informatique est alors effectuée parmi les enregistrements restants afin d'identifier le déclarant qui correspond le plus étroitement aux caractéristiques du « bénéficiaire ». Cet enregistrement contient des valeurs déclarées dans les postes devant faire l'objet d'une imputation et possède un type d'exploitation agricole, une région géographique et une valeur des dépenses agricoles totales « semblables » à ceux du « bénéficiaire ». Pour l'exemple qui nous occupe, les valeurs déclarées par le donneur pour les trois postes mentionnés précédemment sont additionnées, et la proportion de la valeur additionnée que chaque poste représente est calculée. Cette même proportion sert alors à diviser la valeur agrégée déclarée par le « bénéficiaire » en ses différentes composantes.

## Estimation : Revenu total de la famille agricole

Le revenu total de la famille est estimé à partir des déclarations de revenus de chacun des membres de la famille. Avant de procéder à l'estimation, deux étapes sont exécutées :

1. l'identification des familles agricoles;
2. l'exclusion de certains types d'enregistrements.

## Identification des familles agricoles

Les familles agricoles sont identifiées en appariant les enregistrements de deux fichiers. L'un des fichiers, celui du Programme des données fiscales et du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSRA), contient l'échantillon des personnes exploitant une ferme non constituée en société. Le second, le fichier d'impôt des familles (T1FF), renferme les unités familiales constituées par la Division des données régionales et administratives (DDRA). L'appariement des enregistrements (et l'identification des familles agricoles<sup>6</sup>) est effectué à l'aide du numéro d'assurance sociale (NAS).

---

6. Les familles correspondent à un couple marié ou à un couple en union libre, avec ou sans enfants à la maison, ou à un parent seul de n'importe quel état matrimonial, avec au moins un enfant habitant à la maison. Il n'y a pas de restriction en ce qui concerne l'âge de l'enfant. Les enfants doivent déclarer un état matrimonial autre que « marié » ou « conjoint de fait » et ne pas avoir d'enfants vivant dans le ménage. Avant les données de 1998, les enfants devaient avoir un état matrimonial « célibataire ». À compter des données de 2000, les couples de même sexe sont également inclus.

Le processus de formation des unités familiales de la DDRA<sup>7</sup> se résume ainsi : les unités familiales sont formées en procédant à l'appariement des déclarations de revenus des particuliers. Plusieurs champs apparaissant sur un formulaire de déclaration de revenus sont pris en compte dans le processus d'appariement. Parmi ceux-ci, les plus utilisés sont : le NAS (du déclarant et de son conjoint), l'adresse, l'état matrimonial, le sexe, l'âge et le nom de famille. L'univers de départ pour la formation des unités familiales comprend toutes les personnes ayant produit une déclaration de revenus pour l'année de référence.

### Exclusions

Les enregistrements suivants sont exclus du fichier des familles agricoles avant de procéder à l'estimation du revenu de la famille :

1. « Personnes hors famille<sup>8</sup> ». Elles sont exclues parce qu'elles ne forment pas une famille.
2. Familles dont l'ensemble des membres tirent la totalité de leur revenu agricole de sources considérées comme non agricoles. (Voir la définition de « non-exploitant » dans Qualité des données, concepts et méthodologie — Glossaire.)
3. Familles dont l'ensemble des membres exploitent plus d'une ferme. Ces familles sont exclues afin de pouvoir produire des statistiques selon diverses caractéristiques telles que le type d'exploitation et le groupe typologique (consulter l'Appendice I pour obtenir les définitions).
4. Familles exploitant une ferme dont le revenu brut d'exploitation est inférieur à 10 000 \$.

### Estimations

L'estimation se fonde sur le principe que chaque unité échantillonnée représente, outre elle-même, un certain nombre d'unités non comprises dans l'échantillon. On attribue un coefficient de pondération à chaque enregistrement du fichier de la famille agricole pour obtenir cette représentation.

### Revenus et dépenses d'exploitation

On estime au moyen d'un coefficient de pondération les postes relatifs au total des revenus et des dépenses d'exploitation en gonflant les postes relatifs aux revenus et aux dépenses des exploitations agricoles qui font partie de l'échantillon. Afin que toute la population des déclarants fiscaux soit représentée, un coefficient initial reflétant la proportion de la population effectivement observée dans l'échantillon du PDF/PCSRA, multipliée par la part des associés de l'entité (dans le cas des fermes non constituées en société), est assigné à chaque entité. Le coefficient de pondération initial ( $CP_1$ ) des membres qui font partie de l'échantillon du PDF/PCSRA est calculé comme suit :

$$CP_1 = (N_h/n_h) * \text{Part de l'associé}$$

où  $N_h$  est la taille de la population dans la strate h  
 $n_h$  est la taille de l'échantillon dans la strate h, et  
 $CP_1$  est le coefficient du (des) membres sélectionné(s) à l'intérieur de chacune des familles.

Les unités prédéterminées sont autoreprésentatives (le coefficient d'estimation égale un) car elles sont forcément intégrées à l'échantillon. Le coefficient est alors multiplié par la part des associés de l'entité.

Le coefficient de pondération final ( $CP_F$ ) utilisé dans l'estimation des postes relatifs au total des revenus et des dépenses d'exploitation pour les familles correspond à la somme du coefficient initial pour tous les membres échantillonnés dans le PDF/PCSRA à l'intérieur de chacune des familles. Il est calculé comme suit :

$$CP_F = \text{somme des } CP_1 \text{ pour tous les membres échantillonnés à l'intérieur de chacune des familles.}$$

7. Pour obtenir plus de renseignements sur les concepts et la méthodologie, on peut se procurer un document inédit intitulé **Vue d'ensemble du traitement du fichier d'impôt (T1FF) des familles**, en communiquant avec la Division des données régionales et administratives au (613) 951-9720.

8. Les personnes hors famille sont les membres du ménage qui ne font pas partie d'une famille époux-épouse ou d'une famille monoparentale.

Les postes pondérés sur les revenus et les dépenses sont additionnés par domaine afin de produire les postes sur les revenus totaux et les dépenses totales. On définit un domaine comme une région, un type d'exploitation agricole, un groupe typologique ou une combinaison de ces variables.

### Revenus hors ferme

Les estimations du revenu hors ferme sont obtenues en additionnant les composantes du revenu hors ferme des membres de la famille et en multipliant la résultante par le coefficient de pondération de la famille. (N.B. Chaque enregistrement correspond à une famille.) Puis les données pondérées de toutes les familles échantillonnées sont additionnées afin d'atteindre le niveau d'agrégation requis.

Voici les étapes du calcul du coefficient de pondération de la famille ( $CPF_i$ ) :

Tout d'abord, pour chaque dossier d'impôt dans la population dont le revenu agricole brut est positif ou le revenu agricole net est non nul, la probabilité de non-sélection est calculée comme suit, qu'il fasse partie ou non de l'échantillon :

$$PN_{ij} = 1 - n_h/N_h$$

où  $n_h$  est la taille de l'échantillon dans la strate  $h$   
 $N_h$  est la taille de la population dans la strate  $h$ , et  
 $PN_{ij}$  est la probabilité de non-sélection pour un membre  $j$  dans la famille  $i$ .

Pour tous les autres dossiers, la probabilité de non-sélection est égale à 1.

$$PN_{ij} = 1.$$

En second lieu, pour chaque famille, la probabilité de ne pas sélectionner un membre de la famille dans l'échantillon initial du PDF/PCSRA est calculée comme suit :

$$PNF_i = PN_{i1} * PN_{i2} * \dots * PN_{in}$$

où  $PNF_i$  est la probabilité de non-sélection de la famille  $i$ , et  
 $n$  est le nombre de membres dans la famille  $i$ .

En dernier lieu, pour chaque famille, le coefficient de pondération de la famille est calculé comme suit :

$$CPF_i = 1 / (1 - PNF_i)$$

où  $CPF_i$  est le coefficient pour la famille  $i$ .

Les postes pondérés sur le revenu hors ferme sont additionnés par domaine pour obtenir les postes sur le revenu hors ferme total.

À des fins statistiques, les estimations dans la présente publication englobent les familles exploitant une seule ferme non constituée en société dont le total des revenus d'exploitation agricole est égal ou supérieur à 10 000 \$.

Les données des trois territoires sont exclues.

### Confidentialité des données

SC dispose de mesures strictes pour protéger la confidentialité des données. Avant d'être diffusées, toutes les données totalisées doivent satisfaire aux exigences établies en matière de confidentialité. Chaque tableau fait l'objet d'un certain nombre de contrôles informatiques qui visent à empêcher la publication ou la divulgation de tout renseignement jugé confidentiel.

Dans chacun des tableaux produits, l'estimation du nombre d'exploitations agricoles et de familles agricoles est arrondie au multiple de 10, puis les estimations des autres variables sont ajustées en fonction d'un facteur variable. Cette méthode permet d'assurer la confidentialité des données sans compromettre la qualité des estimations.

### **Période de référence**

Les séries statistiques sur les familles agricoles contenues dans ce produit sont basées sur l'année d'imposition 2003. Les renseignements aux fins de l'impôt sont recueillis au cours de l'année suivant l'année d'imposition qui fait l'objet de la déclaration; en ce qui nous concerne, les données de 2003 ont été recueillies en 2004.

### **Révisions**

Les données du PDF/PCSRA ne font pas l'objet de révisions.

# Concepts et variables mesurées

---

## Caractéristiques

Les principales variables mesurées sont les revenus d'exploitation, les dépenses d'exploitation, le bénéfice net d'exploitation, le revenu hors ferme, le revenu total et le revenu total **rajusté pour** la déduction pour amortissement des familles agricoles. Les estimations sont produites pour différents niveaux d'agrégation tels que la province, le type d'exploitation agricole et le groupe typologique. (La section Qualité des données, concepts et méthodologie — Glossaire qui se trouve à la fin du présent document contient des définitions plus détaillées des variables et des autres concepts.)

**Revenus d'exploitation** : ventes de produits agricoles, paiements de programme et produits d'assurance de même que travaux à forfait et location de machines, revenus de location et revenus divers. (Les ventes entre exploitations agricoles sont comprises dans ces revenus.)

**Dépenses d'exploitation** : coûts engagés par l'exploitation agricole pour la production de produits agricoles. (Les achats entre exploitations agricoles font partie de ces coûts alors que la déduction pour amortissement en est exclue.)

**Bénéfice net d'exploitation** : profit ou perte de l'exploitation agricole, mesuré en retranchant les dépenses d'exploitation totales des revenus d'exploitation totaux, excluant la déduction pour amortissement, la valeur des rajustements de l'inventaire, et d'autres rajustements aux fins de l'impôt.

**Revenus hors ferme** : somme des six sources de revenus suivantes : salaires et traitements, revenu net d'un travail indépendant non agricole, revenu de placements, revenu de pensions, transferts sociaux gouvernementaux (excluant les montants des pensions) et autres revenus hors ferme.

**Revenu total** : le revenu total de chacun des membres déclarants de la famille. Il s'agit de la somme du bénéfice net d'exploitation et du revenu hors ferme d'une famille agricole qui exploite une seule ferme non constituée en société.

**Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement** : le revenu total **rajusté pour** la déduction pour amortissement de chacun des membres déclarants de la famille. Il s'agit de la somme du bénéfice net d'exploitation **rajusté pour** la déduction pour amortissement (c'est-à-dire, le bénéfice net d'exploitation moins la déduction pour amortissement) et du revenu hors ferme d'une famille agricole qui exploite une seule ferme non constituée en société.

## Classification des industries

À compter de l'année de référence 2001, le PDF/PCSRA a adopté le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Le SCIAN est un système de classification des activités économiques qui a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain, le SCIAN vise à fournir des définitions communes de la structure des activités économiques des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun qui facilitera l'analyse et la comparabilité des trois économies. Le SCIAN est fondé sur un cadre conceptuel axé sur la production ou l'offre. Les unités de production sont donc groupées en fonction de la similitude de leurs processus de production. Étant donné que l'on regroupe les entreprises qui utilisent des méthodes de production semblables, les données classées conformément au SCIAN se prêtent mieux à l'analyse des questions liées à la production comme la productivité ou le rendement industriel.

Le SCIAN a une structure hiérarchique et utilise un système de numérotation à six chiffres. Les deux premiers chiffres désignent le secteur (le secteur agricole étant représenté par le 11–Agriculture, foresterie, pêche et chasse), le troisième chiffre, le sous-secteur, le quatrième chiffre, le groupe, le cinquième chiffre, la classe et le sixième chiffre, la classe nationale. (Le SCIAN qui contient les classes canadiennes s'appelle le SCIAN Canada.)

Le SCIAN remplace à la fois la Classification type des industries pour établissements (CTI-E) de 1980 et la Classification canadienne type des industries pour compagnies et entreprises (CTI-C) de 1980. Consulter l'Appendice II pour obtenir la liste complète des différents types d'exploitations disponibles dans le PDF/PCSRA.

Les données de 2000 et des années antérieures ont été refondues en fonction du nouveau système de classification. Chaque enregistrement a été revu et le type d'exploitation agricole a été réassigné selon la nouvelle classification.

## Exactitude des données

---

Cette publication présente des estimations qui ont été calculées à partir d'un échantillon aléatoire de déclarations de revenus. Par conséquent, les estimations peuvent être entachées d'erreurs d'échantillonnage ainsi que d'erreurs non dues à l'échantillonnage. La qualité des estimations est donc fonction de l'effet combiné de ces types d'erreurs. La méthodologie de cette enquête a été conçue pour contrôler les erreurs et pour réduire les effets potentiels de celles-ci. Cependant, les résultats de l'enquête restent sujets à erreur – par exemple, erreurs de couverture, de réponse et de traitement, et erreurs dues à la non-réponse.

### Erreurs d'échantillonnage

Ces erreurs existent parce que les observations portent uniquement sur un échantillon, et non sur l'ensemble de la population. L'erreur d'échantillonnage dépend de facteurs tels que la taille de l'échantillon, la variabilité des caractéristiques à l'étude, le plan de sondage et la méthode d'estimation. Pour une taille d'échantillon donnée, par exemple, l'erreur d'échantillonnage sera fonction de la méthode de stratification adoptée, de la répartition de l'échantillon, du choix des unités d'échantillonnage et de la méthode de sélection.

Une enquête-échantillon tire des conclusions sur l'ensemble de la population visée à partir de données fournies par une partie de cette population seulement. Les résultats sont probablement différents de ceux qu'on aurait obtenus en recensant toute la population dans les mêmes conditions. La principale caractéristique des sondages probabilistes, c'est que l'erreur d'échantillonnage peut être directement mesurée à partir de l'échantillon.

### Erreurs non dues à l'échantillonnage

Ces erreurs se trouvent tant dans les recensements que dans les enquêtes-échantillons. Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent se produire lors des diverses étapes du traitement des données (telles que le codage, l'entrée, la vérification, la pondération, la totalisation, etc.) et comprennent les erreurs de réponse des déclarants engendrées par de mauvaises classifications. Tous les efforts sont faits afin de réduire au minimum les erreurs non dues à l'échantillonnage au moyen de vérifications approfondies et d'une analyse des données, mais certaines de ces erreurs échappent au contrôle de Statistique Canada. Plus précisément, les formulaires de l'ARC sont conçus pour la collecte de données sur les revenus à des fins fiscales, et non à des fins d'enquête.

### Évaluation de l'erreur d'échantillonnage

L'échantillon utilisé aux fins de l'enquête est un des nombreux échantillons de même taille qui auraient pu être choisis selon le même plan de sondage et les mêmes conditions. Si chaque échantillon pouvait faire l'objet d'une enquête menée essentiellement dans les mêmes conditions, en calculant l'estimation à partir de chaque échantillon, il faudrait s'attendre à ce que l'estimation calculée varie d'un échantillon à l'autre. On nomme « valeur probable » l'estimation moyenne obtenue à partir de la valeur estimée de tous les échantillons possibles. Autrement dit, la valeur probable est celle que l'on obtiendrait en recensant toute la population dans des conditions identiques de collecte et de traitement. On juge que l'estimation calculée à partir d'une enquête-échantillon est précise lorsqu'elle s'approche de la valeur probable.

Or, les estimations calculées à partir d'un échantillon peuvent ne pas correspondre à la valeur probable. Cependant, comme les estimations proviennent d'un échantillon probabiliste, il est possible d'en mesurer la variabilité par rapport à la valeur probable.

Pour obtenir une indication de la précision (fiabilité) des estimations ou de l'importance de l'erreur d'échantillonnage, on peut s'appuyer sur deux mesures : la variance d'échantillonnage (la moyenne, parmi tous les échantillons possibles, des carrés de la différence entre l'estimation et la valeur probable) ou l'erreur-type (la racine carrée de la variance d'échantillonnage) des estimations. L'erreur-type et la variance mesurent la précision en termes absolus. Par contre, le coefficient de variation (CV), c'est-à-dire l'erreur-type divisée par l'estimation, mesure la précision en termes relatifs. Ainsi l'emploi du CV facilite la comparaison de l'erreur d'échantillonnage de deux estimations. Dans cette publication, on utilise le CV pour évaluer l'erreur d'échantillonnage des estimations.

On a attribué aux estimations contenues dans la présente publication une lettre qui indique leur CV (exprimé en pourcentage). Les cotes alphabétiques représentent les CV suivants :

**Tableau explicatif 1**  
**Système de cotation des CV**

Intervalle du CV	Signe	Signification
0,00 % à 4,99 %	A	Excellent
5,00 % à 9,99 %	B	Très bon
10,00 % à 14,99 %	C	Bon
15,00 % à 24,99 %	D	Acceptable
25,00 % à 34,99 %	E	À utiliser avec prudence
35,00 % et plus	F	Trop peu fiable pour être publié

L'estimation et le CV nous permettent de construire des intervalles de confiance autour de l'estimation afin d'en mesurer la variabilité. Ainsi pour notre échantillon, on peut affirmer avec une confiance donnée, que l'intervalle de confiance construit autour de l'estimation contiendra la valeur probable. Par exemple, si le CV d'une estimation de 15 000 000 \$ est égal à 10 %, l'erreur-type sera de 1 500 000 \$, soit l'estimation multipliée par le CV. Alors on peut affirmer que l'intervalle d'une longueur égale à un écart-type autour de l'estimation, soit entre 13 500 000 \$ et 16 500 000 \$, contiendra la valeur probable, pour un échantillonnage répété, dans 68 % des cas. Ou encore, on peut affirmer que l'intervalle d'une longueur de deux écart-types autour de l'estimation, soit entre 12 000 000 \$ et 18 000 000 \$, contiendra la valeur probable, pour un échantillonnage répété, dans 95 % des cas.

Le CV n'est pas toujours un bon indicateur de la précision des données pour certains types de variables. Cette situation se produit en outre quand les valeurs d'une variable sont positives et négatives. Dans ce cas, l'erreur-type tend à être grande tandis que l'estimation tend à être petite ou à se rapprocher de zéro, ce qui résulte en une valeur de CV élevée. Or, il est possible que l'estimation soit près de la valeur exacte, et qu'en même temps, elle soit qualifiée comme étant non fiable. Les variables du bénéfice net d'exploitation, du revenu net du marché et du revenu net du marché **rajusté pour** la déduction pour amortissement (DPA) sont des exemples où cette situation peut se produire et, par conséquent, les CV calculés pour ces variables ne sont pas utilisés. Cependant, afin de donner une indication de leur précision, un signe qualitatif est attribué à ces variables en utilisant le CV des variables à partir desquelles elles sont dérivées.

Par exemple, les valeurs du bénéfice net d'exploitation, qui peuvent fluctuer autour de zéro, sont dérivées à partir de deux composantes (revenus d'exploitation totaux et dépenses d'exploitation totales) pour lesquelles il est possible de calculer les CV. Les signes qualitatifs des données ont été attribués de la manière suivante : 1) Lorsque le CV des deux composantes est inférieur à 35,00 % et que le CV d'au moins une des composantes se situe entre 25,00 % et 34,99 %, le signe « E » est attribué. Ce signe signifie que l'estimation doit être utilisée avec prudence. 2) Le signe « F » est attribué lorsque le CV d'au moins une des composantes est égal ou supérieur à 35,00 %. Ce signe signifie que l'estimation est trop peu fiable pour être publiée. 3) Aucun signe n'est attribué lorsque le CV des deux composantes est inférieur à 25,00 %. La qualité est dite « acceptable ou supérieure » quand les estimations ne sont pas suivies d'un signe qualitatif.

Les variables pour lesquelles un CV ne peut être calculé ont été traitées d'une manière analogue à celle décrite ci-dessus<sup>1</sup>.

## Évaluation de l'erreur non due à l'échantillonnage

L'enquête-échantillon et le recensement cherchent tous deux à déterminer la valeur exacte de la population. On juge que l'estimation est précise si elle se rapproche de cette valeur. Bien qu'il s'agisse d'une valeur souhaitable, il n'est pas réaliste de supposer que la valeur exacte de chaque unité de la population ou de l'échantillon peut être obtenue et traitée sans erreur. La différence entre la valeur probable et la valeur exacte de la population s'appelle le biais. On ne peut pas calculer les biais systématiques des données en recourant aux mesures de probabilité de l'erreur d'échantillonnage décrites précédemment. La précision d'une estimation est déterminée par l'effet combiné des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage.

Toutefois, dans le cadre de la présente enquête sur les dossiers administratifs d'impôt, aucune mesure des erreurs non dues à l'échantillonnage n'a été élaborée.

## Restrictions touchant les données

Il convient d'informer les utilisateurs des restrictions suivantes en ce qui concerne les données provenant du Programme des données fiscales et du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSRA).

i) Les données figurant sur la déclaration de revenus ne rendent pas toujours possible l'assignation du type approprié d'exploitation agricole.

Considérons les exemples suivants :

- Un grand nombre de déclarants au Québec ne rapportent pas individuellement les types de cultures qu'ils vendent. Avant l'année d'imposition 1993, leur exploitation agricole était désignée sous le type « cultures non précisées ». D'après la structure basée sur le SCIAN, ces exploitations figurent à la rubrique 111999, Toutes les autres cultures agricoles diverses. Aux fins des totalisations statistiques, ces exploitations agricoles figurent à la rubrique 1119, Autres cultures agricoles, ce qui entraîne une sous-estimation des données pour d'autres types d'exploitations de cultures tels que la culture de plantes oléagineuses et de céréales (1111), la culture de pommes de terre (111211), les autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre) (111219) et la culture de fruits et de noix (1113) pour le Québec, et, en conséquence, pour le Canada tout entier. En 1992, quelque 980 fermes figurant à la rubrique Autres cultures agricoles recevaient 50 % et plus de leurs ventes agricoles en provenance de ces « cultures non précisées ». Les revenus totaux et les dépenses totales d'exploitation de ces 980 exploitations agricoles se sont élevés respectivement à 85,5 millions de dollars et à 63,6 millions de dollars. Cette restriction a été revue par les spécialistes. Depuis l'année d'imposition 1993, les revenus au titre des « cultures non précisées » sont alloués selon le type de culture.
- Selon le type de déclaration de revenus produit, les déclarants n'ont pas nécessairement à fournir des données détaillées sur les fruits et les légumes lorsqu'ils remplissent leur déclaration de revenus. Les melons peuvent donc être classés avec les fruits ou avec les légumes. Lorsque des données détaillées sont fournies, le PDF/PCSRA inclut tous les melons, y compris les melons d'eau et les cantaloups, avec les légumes. Toutefois, jusqu'à l'année de référence 2000 inclusivement, les melons d'eau étaient inclus avec les fruits. Cette erreur de classement et le fait que les déclarants fiscaux peuvent inscrire les melons avec les fruits peuvent se traduire par une surestimation du nombre de fermes figurant à la rubrique 1113, Culture de fruits et de noix et par une sous-estimation du nombre de fermes figurant à la rubrique 111219, Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre). (Tous les cas analogues sont commentés dans l'Appendice III — Notes supplémentaires sur les restrictions des données.)

---

1. Le CV du revenu total et du revenu total **rajusté pour** la déduction pour amortissement ne peut être évalué. Le revenu total est la somme du revenu hors ferme total et du bénéfice net d'exploitation et on le calcule en deux étapes.

- ii) La différence entre un exploitant agricole et un non-exploitant n'est pas toujours évidente. Par exemple, il est possible que l'on ne puisse identifier les personnes dont le revenu agricole provient d'une entente d'exploitation en métayage si l'on se base sur les renseignements figurant sur la déclaration de revenus. Ces personnes sont considérées comme des exploitants agricoles même si elles ne participent pas à l'exploitation agricole.
- iii) Les estimations sont légèrement modifiées par la méthode utilisée pour protéger la confidentialité. Chaque estimation du nombre d'exploitations agricoles et de familles agricoles est arrondie aléatoirement, puis les estimations des autres variables sont ajustées par un facteur variable.
- iv) La valeur estimée du nombre d'exploitations agricoles peut être supérieure à la valeur estimée du nombre de familles agricoles même si les estimations englobent seulement les familles dont les membres exploitent une seule ferme. Cette divergence est attribuable au fait que les estimations sont sujettes à l'erreur d'échantillonnage et que les deux séries d'estimations sont produites à partir de coefficients de pondération différents. Le nombre estimé d'exploitations agricoles est produit à partir du coefficient de pondération des personnes, alors que le nombre de familles est estimé à partir du coefficient de pondération de la famille.
- v) En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les déclarants peuvent avoir recours à la méthode de la comptabilité de caisse ou à la méthode de la comptabilité d'exercice. Il peut en résulter certaines distorsions lorsque l'on effectue des comparaisons d'une année à l'autre.
- vi) L'imputation des valeurs manquantes peut avoir un effet sur l'exactitude des totalisations.

## Comparabilité des données et sources connexes

---

Les différences dans les concepts, les méthodes et la couverture influent sur la possibilité de comparer les estimations du Programme des données fiscales et du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSRA) à celles d'autres sources de Statistique Canada telles que le Recensement de l'agriculture, l'Enquête financière sur les fermes et les séries des Statistiques économiques agricoles (SEA). L'effet combiné de ces différences peut entraîner des écarts importants dans les estimations de niveaux et dans les tendances. Par exemple, les estimations sur les revenus et les dépenses d'exploitation du PDF/PCSRA ne peuvent pas être comparées directement aux données des autres sources. Compte tenu de la méthode résiduelle utilisée pour obtenir le bénéfice net, de petites différences dans les revenus ou les dépenses d'exploitation peuvent entraîner de grosses différences dans le niveau du bénéfice net et la variation annuelle.

### Changements au fil du temps

Les changements suivants dans les séries statistiques se sont produits au fil du temps et doivent être pris en compte lorsque les données du PDF/PCSRA sont comparées d'une année à l'autre.

- En 1995, la définition de ferme a été élargie pour inclure les exploitations produisant uniquement des arbres de Noël. Avant l'année d'imposition 1995, seules les exploitations agricoles produisant à la fois des arbres de Noël et d'autres produits agricoles étaient prises en compte dans les estimations. Les exploitations qui produisent uniquement des arbres de Noël sont également incluses dans les séries des SEA depuis 1997.
- À compter de 1999, le total des salaires et traitements dans la série statistique sur le revenu hors ferme de la famille agricole comprend le revenu d'emploi exempt d'impôt gagné dans les réserves indiennes.
- À partir de 1999, seuls les revenus de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) des particuliers âgés de 65 ans et plus sont compris dans la série statistique sur le revenu hors ferme de la famille agricole. Les revenus de REER font partie des autres revenus hors ferme.
- Les familles agricoles sont modelées d'après le concept de la famille de recensement dont la définition a évolué au fil du temps. Une famille de recensement correspond actuellement à un couple marié ou à un couple en union libre, avec ou sans enfants à la maison, ou à un parent seul de n'importe quel état matrimonial, avec au moins un enfant habitant à la maison. Il n'y a pas de restriction en ce qui concerne l'âge de l'enfant. Les enfants doivent déclarer un état matrimonial autre que « marié » ou « conjoint de fait » et ne pas avoir d'enfants vivant dans le ménage. Avant les données de 1998, les enfants devaient avoir un état matrimonial « célibataire ». À compter des données de 2000, les couples de même sexe sont inclus.
- La mise en oeuvre de différents programmes provinciaux de prestations familiales dans la deuxième moitié des années 90 influe sur la comparaison des estimations des transferts sociaux gouvernementaux. Les prestations familiales provinciales sont prises en compte dans la série sur le revenu de la famille agricole.

Depuis l'introduction du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord en 1997, les couvoirs sont inclus dans le secteur agricole. On doit tenir compte de la différence suivante lors de la comparaison des données du PDF/PCSRA avec les données en provenance d'autres sources qui utilisent le SCIAN comme outil de classification.

À compter de l'année de référence 2001, les couvoirs sont inclus dans les estimations du PDF/PCSRA. Cependant, les ventes d'oeufs d'incubation par les fermes d'élevage de volailles et de production d'oeufs sont incluses dans les estimations du PDF/PCSRA depuis 1996.

Les recettes des couvoirs sont incluses dans les séries des SEA depuis 1997. Comme les couvoirs sont maintenant inclus dans le secteur agricole, les recettes provenant de la vente d'oeufs aux couvoirs situés dans la même province sont considérées comme des ventes entre les fermes et sont exclues des estimations. Seules les ventes à des couvoirs à l'extérieur de la province sont comprises dans les estimations. (Les achats d'oeufs par les couvoirs et les achats de poussins par les fermes d'élevage de volailles et de production d'oeufs à l'intérieur d'une même province sont considérés comme des achats entre les fermes et sont exclus des estimations.)

En 1996, la définition de ferme de recensement de 1991 a été élargie pour inclure les couvoirs commerciaux et les exploitations produisant uniquement des arbres de Noël.

Finalement, les couvoirs sont compris dans les estimations de l'EFF à compter de l'année de référence 2002.

# Glossaire

---

**Amortissement** : Perte de valeur d'un bien au cours de sa durée d'utilisation prévue à cause de l'usure et de l'obsolescence. (Aux fins de l'impôt, l'amortissement est représenté par la déduction pour amortissement, c'est-à-dire, un montant défalqué du revenu pour tenir compte des coûts d'amortissement annuels à un taux propre aux immobilisations amortissables.)

**Bénéfice net d'exploitation** : Profit ou perte de l'exploitation agricole, mesuré en retranchant les dépenses d'exploitation totales des revenus d'exploitation totaux, excluant la déduction pour amortissement, la valeur des rajustements de l'inventaire, et d'autres rajustements aux fins de l'impôt.

Dans certains tableaux, le bénéfice net d'exploitation représente la somme des deux composantes suivantes :

- **paiements de programme nets** : paiements de programme et produits d'assurance après déduction des prélèvements ou des cotisations de stabilisation (prélèvements publics).
- **revenu net du marché** : somme des revenus d'exploitation totaux moins les dépenses d'exploitation totales moins les paiements de programme nets.

**Déduction pour amortissement (DPA)** : Terme fiscal utilisé pour définir la portion du coût d'un bien amortissable, tel que du matériel et des bâtiments, déductible du revenu imposable. Après le calcul de la déduction pour amortissement, les exploitants agricoles peuvent défalquer tout montant jusqu'à concurrence du maximum autorisé.

L'estimation du montant de la DPA demandé par les familles agricoles est présentée dans certains tableaux de la publication. Le revenu net du marché **rajusté pour** la DPA et le revenu total **rajusté pour** la DPA sont aussi présentés dans certains tableaux.

**Dépenses d'exploitation**: Coûts engagés par l'exploitation agricole pour la production de produits agricoles. Les achats entre exploitations agricoles font partie de ces coûts alors que la déduction pour amortissement en est exclue. Certains postes de dépenses sont déclarés au coût net (par exemple, les impôts fonciers, les intérêts, et le carburant sont nets des remises s'appliquant à l'exploitation agricole).

**Exploitations agricoles** : Fermes non constituées en société dont le revenu d'exploitation brut est de 10 000 \$ ou plus.

**Groupe typologique** : La classification des familles agricoles basée sur les caractéristiques des exploitations agricoles et des familles agricoles. Les familles agricoles ont été réparties en sept groupes selon l'âge de l'exploitant, la dépendance du revenu agricole et le niveau de revenu :

- fermes appartenant à un retraité
- fermes d'agrément
- fermes à faible revenu
- petites fermes
- fermes moyennes
- grandes fermes
- très grandes fermes

(Consulter l'Appendice I pour obtenir une description détaillée de chaque type.)

**Moyenne:** L'estimation d'une cellule divisée par le nombre de familles comprises dans le domaine. On définit un domaine comme une région, un type d'exploitation agricole, un groupe typologique, une combinaison de ces variables, etc.

**Non-exploitant:** Les contribuables qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, peuvent remplir un état des revenus et dépenses agricoles pour l'Agence du revenu du Canada (ARC), mais qui ne sont pas considérés comme des exploitants pour nos propres fins. Ainsi, les contribuables qui ont déclaré 100 % de leur revenu agricole au titre des sources d'exploitation suivantes sont considérés comme étant des non-exploitants : bois (y compris les droits de coupe) et courses de chevaux. Avant l'année d'imposition 1995, les contribuables qui déclaraient 100 % de leur revenu agricole au titre de la vente d'arbres de Noël étaient également considérés comme étant des non-exploitants.

**Paiements de programme et produits d'assurance :** revenus des six sources suivantes :

- programmes provinciaux de stabilisation
- programmes fédéraux et provinciaux de Gestion des risques de l'entreprise et d'aide en cas de catastrophe tels que le Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) en Saskatchewan, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec; le Programme canadien du revenu agricole (PCRA) en Saskatchewan, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec; le Programme d'assurance pour l'ensemble de l'exploitation (PAEE) en Colombie-Britannique; le Programme de soutien du revenu en cas de calamité (PSRC) en Alberta; le Programme de secours global à l'exploitation agricole de l'Ontario (PSGEO) en Ontario et le Programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe (POPRAC); le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)<sup>1</sup>; les Paiements d'aide aux producteurs 2003<sup>2</sup>
- Régime d'assurance-revenu brut (RARB), maintenant terminé
- paiements versés par l'État et autres subventions (tels que les programmes d'encouragement à l'élevage du porc, les paiements à l'acre, l'aide au défrichage et les subventions de l'État)
- montants totaux déclarés pour les subventions, les ristournes et les remboursements
- produit de l'assurance provenant de programmes d'aide (privés et gouvernementaux) pour les pertes de cultures et de bétail subies à cause de mauvaises conditions climatiques, de maladies ou d'autres motifs

**Exclusions :** Les subventions aux produits laitiers<sup>3</sup> ne font pas partie des paiements de programme, ni les retraits effectués par les fermes non constituées en société sur le Compte de stabilisation du revenu net.

**Quintile :** Chacune des quatre valeurs qui divisent les unités d'une distribution de fréquence en cinq groupes contenant chacun le cinquième (20 %) du nombre total d'unités de sorte que les valeurs qui correspondent aux unités du premier groupe sont inférieures au premier quintile, celles du deuxième groupe sont plus grandes que le premier quintile mais inférieures au second quintile, et ainsi de suite. Le terme quintile peut aussi servir à désigner chacun des cinq groupes ainsi créés.

1. *Le PCSRA, mis à la disposition des producteurs de tout le pays, permet d'aider ceux qui ont subi une perte de revenu, en raison de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou d'autres facteurs. Le programme réunit les éléments de stabilisation du revenu et de protection contre les catastrophes, aidant ainsi les producteurs à protéger leurs exploitations agricoles contre les réductions de revenu, que celles-ci soient faibles ou importantes. Le PCSRA est un programme visant l'ensemble de l'exploitation agricole offert aux producteurs admissibles, quelle que soit la nature de leur production.*

2. *Le Programme d'aide aux producteurs 2003 était une mesure transitoire mise en place jusqu'à l'entrée en vigueur du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA).*

3. *Le subside laitier fédéral à la consommation, qui contribuait à modérer le prix des produits du lait de transformation vendus aux consommateurs en réduisant la portion des revenus du marché accordée aux producteurs, a été éliminé graduellement sur une période de cinq ans prenant fin le 31 janvier 2002. Aux termes de la Loi sur la Commission canadienne du lait, votée en 1966, des subventions étaient versées aux producteurs de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, selon leurs envois de lait et de crème de transformation à l'intérieur du quota qui leur était alloué et qui était requis pour répondre à la demande intérieure. En janvier 2002, la CCL s'était engagée à ce que les prix de soutien couvrent les coûts de production de 50 % des producteurs de lait canadiens dès 2006.*

Le compte de stabilisation du revenu net (CSRN) a été établi en 1991 aux termes de la *Loi sur la protection du revenu agricole*.

Le CSRN a été remplacé par le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) à partir de l'année de référence 2003. Le CSRN visait à encourager les producteurs à épargner une partie de leur revenu afin de l'utiliser lorsque leur situation financière était moins bonne. Les producteurs pouvaient déposer chaque année jusqu'à 3 % de leurs « ventes nettes admissibles » dans leur compte CSRN et ainsi recevoir une contribution de contrepartie du gouvernement. Le gouvernement fédéral et plusieurs provinces offraient des contributions de contrepartie améliorées au-delà du montant de base de 3 % à l'égard de certains produits. Tous les dépôts procuraient un intérêt supplémentaire de 3 % en plus des taux ordinaires offerts par l'établissement financier qui détenait le compte.

La plupart des produits agricoles primaires étaient compris dans le calcul des « ventes nettes admissibles » (ventes de produits admissibles moins achats de produits admissibles), la principale exception étant les produits faisant partie d'un programme de gestion des approvisionnements (comme les produits laitiers, la volaille et les oeufs).

Le CSRN se composait de deux fonds. Le premier fonds renfermait les dépôts des producteurs, et le second, les contributions de contrepartie du gouvernement et tout l'intérêt accumulé à l'égard des deux fonds.

L'année 2003 était la dernière année que des contributions pouvaient être versées au CSRN, ce programme ayant été remplacé par le PCSRA. Les règles visant la fermeture du CSRN obligent les producteurs à retirer tous leurs fonds d'ici le 31 mars 2009.

Les sommes prélevées à même le second fonds par les producteurs non constitués en société sont comprises dans le revenu hors ferme.

**Revenus d'exploitation :** Ventes de produits agricoles, paiements de programme et produits d'assurance de même que travaux à forfait et location de machines, revenus de location et revenus divers. Les ventes entre exploitations agricoles sont comprises dans les estimations. Certains postes au titre des revenus sont nets des avances effectuées (par exemple, les avances en espèces sont nettes des remboursements d'avances en espèces).

**Revenus hors ferme :** Somme des six sources de revenus suivantes :

- **salaires et traitements :** somme des salaires et traitements bruts avant les retenues (y compris le revenu de commissions) selon les feuillets T4, et de tout autre revenu d'emploi tels les pourboires et les gratifications. À compter de 1999, le total des salaires et traitements dans la série statistique sur le revenu hors ferme de la famille agricole comprend le revenu d'emploi exempt d'impôts gagné dans les réserves indiennes.
- **revenu net d'un travail indépendant non agricole :** revenu d'entreprise, revenu de profession libérale, revenu de commissions et revenu de pêche sur une base nette. Le revenu net est le montant qui est déclaré une fois que les dépenses et les coûts ont été retranchés du revenu brut.
- **revenu de placements :** total du revenu net de location, du revenu net des sociétés en commandite, du montant des dividendes effectivement reçus des sociétés canadiennes imposables et d'intérêts et autres revenus de placements.
- **revenu de pensions :** pension de la Sécurité de la vieillesse, prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, autres pensions et pensions de retraite, et versement net des suppléments fédéraux.

- **transferts sociaux gouvernementaux (excluant les montants des pensions) :** prestations d'assurance-emploi, indemnités pour accidents du travail, prestations d'assistance sociale, Prestation fiscale canadienne pour enfants et prestations familiales provinciales. Les prestations familiales provinciales sont incluses dans le revenu hors ferme des familles agricoles seulement. Le programme fédéral de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), qui a débuté en juillet 1998 pour appuyer l'initiative de la Prestation nationale pour enfants, remplace le programme de la Prestation fiscale pour enfants (PFE) précédent. La PFE, qui a été instaurée en janvier 1993, a remplacé le système universel d'allocations familiales et de crédits d'impôt pour enfants. Les programmes provinciaux qui sont expressément pris en compte dans le revenu de la famille agricole sont : la Prestation pour enfants de Terre-Neuve-et-Labrador (à compter de 1999), la Prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse (à compter de 1998), la Prestation fiscale pour enfants du Nouveau-Brunswick (à compter de 1997), le Supplément au revenu gagné du Nouveau-Brunswick, les Allocations familiales du Québec (à partir des estimations de 1994), le Supplément de revenu de l'Ontario pour les familles travailleuses ayant des frais de garde d'enfants (à compter de 1998), la Prestation pour enfants de la Saskatchewan (à compter de 1998), le crédit d'impôt à l'emploi familial de l'Alberta (à compter de 1997), la Prestation familiale de la Colombie-Britannique (à compter de 1996), le Supplément au revenu gagné de la Colombie-Britannique (à compter de 1998).
- **autres revenus hors ferme :** montant imposable de la pension alimentaire reçue, postes déclarés à la ligne 130 de la déclaration de revenus T1 tels que bourses d'études, de perfectionnement et d'entretien, paiements forfaitaires reçus d'un régime de pension ou d'un régime de participation différée aux bénéficiaires au moment du retrait du régime, allocations de retraite (indemnités de départ), montants prélevés sur le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), et autres revenus (tels que les revenus provenant d'un régime enregistré d'épargne-études, des allocations de formation). Les revenus tirés d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) sont aussi inclus. À partir de 1999, seuls les revenus de REER des particuliers âgés de 65 ans et plus sont compris dans la série statistique sur le revenu hors ferme de la famille agricole.

Dans la présente publication, le revenu total (les revenus agricoles et hors ferme) des familles agricoles s'applique aux familles exploitant une seule exploitation agricole non constituée en société.

**Revenu médian:** La valeur du revenu selon laquelle la moitié des unités de la population ont des revenus inférieurs et la moitié, des revenus supérieurs.

**Revenu net du marché rajusté pour la déduction pour amortissement (DPA) :** Somme des revenus d'exploitation totaux moins les dépenses d'exploitation totales incluant la déduction pour amortissement moins les paiements de programme nets.

**Revenu total :** Le revenu total de chacun des membres déclarants de la famille. Il s'agit de la somme du bénéfice net d'exploitation et du revenu hors ferme d'une famille agricole qui exploite une seule ferme non constituée en société.

**Revenu total rajusté pour la déduction pour amortissement (DPA):** Le revenu total **rajusté pour** la déduction pour amortissement de chacun des membres déclarants de la famille. Il s'agit de la somme du bénéfice net d'exploitation **rajusté pour** la déduction pour amortissement (c'est-à-dire, le bénéfice net d'exploitation moins la déduction pour amortissement) et du revenu hors ferme d'une famille agricole qui exploite une seule ferme non constituée en société.

**Secteur constitué en société :** Toutes les sociétés qui sont classées comme exerçant une activité agricole (50 % ou plus des ventes proviennent d'activités agricoles) et qui ont déclaré des ventes totales de 25 000 \$ et plus dans leur formulaire T2 de l'ARC — Déclaration de revenus des sociétés.

**Secteur non constitué en société :** Les contribuables qui ont déclaré un revenu agricole brut positif ou un revenu agricole net non nul dans leur formulaire T1 Générale de l'ARC — Déclaration de revenus et de prestations. Les contribuables qui sont considérés comme des non-exploitants à nos fins ne sont pas pris en compte. Dans les tableaux statistiques, on exclut également les exploitations agricoles non constituées en société dont les revenus d'exploitation sont inférieurs à 10 000 \$.

**Type d'exploitation agricole (classification) :** La classification des types d'exploitations agricoles est fonction du pourcentage des ventes du principal produit ou groupe de produits. Par exemple, on qualifie d'élevage de porcs les fermes dont 50 % ou plus des ventes agricoles proviennent de la vente de porcs. Une ferme dont moins de 50 % des ventes proviennent de la vente de porcs ne peut être qualifiée d'élevage de porcs.

La classification des exploitations agricoles est basée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le SCIAN divise les établissements du secteur agricole en deux sous-secteurs : les cultures agricoles et l'élevage.

- **Cultures agricoles (code SCIAN 111) :** Ce sous-secteur comprend les établissements, tels les fermes, vergers, plantations, serres et pépinières, dont l'activité principale est la culture agricole, la culture de plantes, de plantes grimpances, d'arbres et de leurs semences (à l'exception des établissements qui se consacrent à la foresterie). Les facteurs d'intrant, notamment la qualité des terres, les conditions climatiques, le type de matériel, la quantité et le type de main-d'oeuvre requis, ont été pris en considération dans la définition des classes. En règle générale, le processus de production arrive à terme lorsque le produit brut ou le produit cultivé est prêt à être mis sur le marché, c'est-à-dire lorsqu'il atteint le point de première vente ou de fixation des prix. Un établissement est rangé dans une classe du SCIAN ou dans une classe nationale de ce sous-secteur si 50 % ou plus de sa production agricole est constituée des cultures de la classe en question. Les établissements dont 50 % ou plus des activités se rapportent aux cultures agricoles, mais dont aucun produit ou famille de produits ne représente 50 % de la production, sont considérés comme des fermes de culture mixte et figurent à la rubrique 11199, Toutes les autres cultures agricoles, sauf les établissements pour qui les plantes oléagineuses et les céréales constituent 50 % ou plus de la production, qui se retrouvent à la rubrique 11119, Autres cultures céréalières.

Pour les fins de la présente publication, le sous-secteur des **cultures agricoles** comprend six types d'exploitations agricoles :

- **Culture de plantes oléagineuses et de céréales (code SCIAN 1111) :** Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est la culture de céréales et de plantes oléagineuses. Les établissements dont l'activité principale est la production de semences sont rangés dans la classe de la culture appropriée.
- **Culture de pommes de terre (code SCIAN 111211) :** Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est la culture de pommes de terre et de pommes de terre de semence, sauf les patates douces.
- **Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre) (code SCIAN 111219) :** Cette classe canadienne comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe canadienne et dont l'activité principale est la culture de légumes et de melons. Sont également compris les établissements dont l'activité principale est la production de semences potagères et de semences de melons (sauf les pommes de terre de semence) ainsi que la production de légumes et de melons à repiquer.
- **Culture de fruits et de noix (code SCIAN 1113) :** Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est la culture des fruits et des noix.
- **Culture en serre et en pépinière et floriculture (code SCIAN 1114) :** Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est la culture protégée de toutes sortes, la culture en pépinière et la floriculture. La culture protégée comprend notamment la culture en serre, sous châssis froid, sous un abri en coton ou sous un abri en lattis. Les plantes cultivées en sont retirées lorsqu'elles atteignent divers stades de maturité.
- **Autres cultures agricoles (code SCIAN 1119) :** Ce groupe comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre groupe et dont l'activité principale est la culture de produits comme le tabac, les arachides, la betterave à sucre, le coton, la canne à sucre, le foin, l'agave, les herbes et épices, la menthe, le houblon et les semences de foin et de gazon. Les cultures agricoles mixtes et la récolte de l'eau d'érable sont comprises dans ce groupe.

- **Élevage (code SCIAN 112)** : Ce sous-secteur comprend les établissements, comme les ranchs, les fermes et les parcs d'engraissement, dont l'activité principale est l'élevage, la production de produits d'origine animale et l'engraissement des animaux. Les facteurs d'intrant, notamment la qualité des pâturages, les bâtiments spécialisés, le type de matériel, la quantité et le type de main-d'oeuvre requis, ont été pris en considération dans la définition des classes. Un établissement est rangé dans une classe du SCIAN ou dans une classe nationale de ce sous-secteur si 50 % ou plus de sa production animale est constituée des produits de la classe en question. Les établissements dont 50 % ou plus des activités se rapportent à l'élevage des animaux, mais dont aucun produit ou famille de produits ne représente 50 % de la production, sont considérés comme des fermes d'élevage mixte et figurent à la rubrique 11299, Tous les autres types d'élevage.

Pour les fins de la présente publication, le sous-secteur de l'**élevage** comprend cinq types d'exploitations agricoles :

- **Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement (code SCIAN 112110)** : Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est l'élevage et l'engraissement des bovins. Est également compris dans cette classe l'élevage des bovins en vue du renouvellement du troupeau laitier.

Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est la traite des bovins laitiers (Élevage de bovins laitiers et production laitière).

- **Élevage de bovins laitiers et production laitière (code SCIAN 112120)** : Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est la traite des bovins laitiers.

Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est l'élevage, l'affouragement et l'engraissement des bovins (Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement); l'élevage de bovins laitiers de remplacement (Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement); la traite des chèvres (Élevage de chèvres).

En ce qui a trait aux fermes d'élevage de bovins laitiers et de production laitière, la règle de 50 % ou plus est quelque peu différente—seulement 40 % ou plus des ventes agricoles proviennent de la vente de produits laitiers et 10 % ou plus de l'élevage et de la vente de bovins laitiers.

- **Élevage de porcs (code SCIAN 112210)** : Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est l'élevage des porcs.
- **Élevage de volailles et production d'oeufs (code SCIAN 1123)** : Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est la reproduction, l'accoupage et l'élevage de la volaille d'abattage et de pondeuses.

Jusqu'à l'année d'imposition 2000, les couvoirs ne sont pas compris dans les estimations du Programme des données fiscales et du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSRA).

- **Autres types d'élevage (code SCIAN 112A)** : Le code SCIAN 112A, qui a été créé par la Division de l'agriculture de Statistique Canada, comprend les deux groupes suivants : l'élevage de moutons et de chèvres (code SCIAN 1124) et les autres types d'élevage (code SCIAN 1129). Le premier groupe comprend les établissements dont l'activité principale est l'élevage de moutons et de chèvres ainsi que l'alimentation ou l'engraissement des agneaux. Le deuxième groupe comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre groupe et dont l'activité principale est l'élevage d'animaux comme les abeilles, les chevaux et autres équidés, les lapins et autres animaux à fourrure, les lamas, les chevreuils, les vers, les grillons, les animaux de laboratoire et les animaux de maison, notamment les chiens, les chats, les oiseaux de compagnie et autres animaux familiers. La fabrication de produits d'origine animale, comme le miel et d'autres produits d'apiculture, est également comprise dans ce groupe. De plus, les établissements dont l'activité principale est l'élevage mixte d'animaux qui font partie d'autres classes sont compris dans ce groupe lorsque aucun animal ne prédomine.

L'aquaculture animale (code SCIAN 1125), qui fait partie du secteur agricole d'après le SCIAN, n'est pas comprise dans les estimations du PDF/PCSRA.

(Consulter l'Appendice II pour obtenir la liste complète des différents types d'exploitations disponibles dans le PDF/PCSRA.)

# Appendice I

---

## Typologie des fermes

En 1998, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a élaboré une typologie des exploitations agricoles<sup>1</sup> qui permet de classer ces dernières en des groupes plus homogènes que ne le ferait la classification selon la taille des exploitations, la contribution à la production agricole totale ou le bénéfice net d'exploitation agricole national. Les définitions intégrées à la typologie ont évolué au cours des dernières années. La typologie des exploitations agricoles d'AAC est semblable, à bien des égards, à celle de l'Economic Research Service (ERS)<sup>2</sup> du U.S. Department of Agriculture, qui visait à surveiller les divers besoins des petites entreprises agricoles des États-Unis. Des facteurs tels que l'âge, le revenu, les intentions des entreprises et la catégorie de revenu ont servi à catégoriser les exploitants agricoles et les familles agricoles en des groupes distincts.

La typologie d'AAC classe les exploitations dans des groupes plus homogènes en fonction de cinq facteurs :

- l'âge des exploitants (fermes appartenant à un retraité)
- la dépendance d'un revenu hors ferme (fermes d'agrément)
- le revenu familial total (fermes à faible revenu)
- la catégorie de revenu
- la structure de l'organisation (fermes non familiales)

Au départ, la typologie d'AAC a été élaborée afin de mieux cibler les besoins de chaque exploitation et de chaque famille agricole en utilisant l'Enquête financière sur les fermes (EFF). Cette typologie a été légèrement modifiée et adaptée au Programme des données fiscales et au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSRA) — série sur les familles agricoles<sup>3</sup>.

Les définitions typologiques utilisées pour le PDF/PCSRA — série sur les familles agricoles — sont présentées ci-dessous.

## Définitions typologiques

Les exploitations et les familles agricoles ont été réparties en sept groupes selon l'âge de l'exploitant, la dépendance du revenu agricole et le niveau de revenu. Les caractéristiques de chaque type sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

---

1. On peut trouver une discussion sur la typologie des exploitations agricoles d'AAC dans la brochure **Caractéristiques du secteur agricole diversifié du Canada**, janvier 2002. Cette brochure présente les différences entre les groupes typologiques de fermes à l'aide des données tirées de l'Enquête financière sur les fermes de 2000.

2. On peut trouver une discussion sur la typologie des exploitations agricoles de l'ERS dans la brochure **America's Diverse Family Farms — Assorted Sizes, Types and Situations** ERS Agriculture Information Bulletin, n° 769, mai 2001.

3. Les principales différences entre les deux sources de données sont les suivantes : a) Le PDF/PCSRA comprend seulement les familles exploitant une exploitation agricole non constituée en société alors que l'EFF comprend les familles exploitant les exploitations agricoles constituées et non constituées en société. b) L'EFF comprend des renseignements sur les exploitations agricoles non familiales (colonies huttérites et autres exploitations communautaires ainsi que les coopératives et les sociétés non familiales) alors que le PDF/PCSRA ne les inclut pas. c) Le seuil de faible revenu utilisé dans le groupe « exploitations à faible revenu » diffère selon la source de données. Le PDF/PCSRA définit les exploitations à faible revenu en fonction du seuil de faible revenu (SFR) pour une famille de quatre vivant dans une région rurale du Canada alors que l'EFF définit aussi les exploitations à faible revenu en fonction du SFR, mais en y apportant un ajustement qui prend en compte la déduction pour amortissement. d) Le groupe « exploitations appartenant à un retraité » tel que défini par l'EFF exclut les fermes familiales dont les plus jeunes membres participent au fonctionnement quotidien de l'exploitation — afin de mieux cerner les exploitations qui pourraient être vendues dans un proche avenir à des membres qui ne font pas partie de la famille. Le groupe « exploitations appartenant à un retraité » tel que défini par le PDF/PCSRA ne tient pas compte de l'intervention des enfants.

### Exploitations agricoles non axées sur les affaires

**Les fermes (familles agricoles) appartenant à un retraité** sont des fermes dont l'exploitant le plus âgé a 65 ans ou plus ou est âgé de 60 à 64 ans et reçoit un revenu de pensions. Ce groupe représente les exploitants agricoles qui sont à la retraite ou qui sont sur le point de prendre leur retraite et qui ont commencé à réduire la taille de leur exploitation agricole ou qui procéderont à la vente ou au transfert de leur ferme à leurs enfants au cours des quelques prochaines années. On doute que ces exploitants agricoles adopteraient rapidement de nouvelles technologies à ce stade de leur vie. Ainsi, en cernant ces exploitants agricoles, il devient plus facile de déterminer l'incidence d'une politique encourageant l'adoption de nouvelles technologies sur les autres types de fermes.

**Les fermes (familles agricoles) d'agrément** ne sont pas exploitées par des exploitants agricoles à plein temps. Elles sont définies comme étant des fermes dont les revenus agricoles bruts se situent entre 10 000 \$ et 49 999 \$ et qui sont exploitées par des familles dont le revenu hors ferme est supérieur ou égal à 50 000 \$. Elles ne font pas partie de la catégorie des fermes appartenant à un retraité. En général, ces familles dépendent presque exclusivement d'un emploi hors ferme pour leur principale source de revenu et se livrent à l'activité agricole pour des raisons liées au « mode de vie » ou peut-être à la fiscalité. Ces fermes ne déclarent pas de bénéfice net d'exploitation agricole important.

**Les fermes (familles agricoles) à faible revenu** sont celles dont les revenus agricoles bruts se situent entre 10 000 \$ et 99 999 \$ et qui sont exploitées par des familles dont le revenu familial total<sup>4</sup> se situe en dessous du seuil de faible revenu<sup>5</sup>. Elles ne font pas partie de la catégorie des fermes appartenant à un retraité ni de la catégorie des fermes d'agrément. Ce groupe représente les fermes ou les familles agricoles qui ont des difficultés financières. Comme le groupe précédent, ces familles dépendent presque exclusivement d'un emploi hors ferme pour leur principale source de revenu. Ces fermes ne sont pas capables de réaliser des économies d'échelle, ce qui donne lieu à des marges d'exploitation faibles ou négatives.

### Exploitations agricoles axées sur les affaires

**Les fermes (familles agricoles) petites et moyennes** sont des fermes viables de taille petite ou moyenne qui pourraient prendre de l'expansion au fil des ans. Les petites fermes sont celles dont les revenus agricoles bruts se situent entre 10 000 \$ et 49 999 \$, et les fermes de taille moyenne sont celles dont les revenus agricoles bruts se situent entre 50 000 \$ et 99 999 \$. Ces deux catégories ne font pas partie des catégories précédentes. En raison de la petite taille de leurs activités, ces familles dépendent grandement du revenu hors ferme; toutefois, ces fermes ont tendance à avoir des marges d'exploitation plus élevées que celles d'autres fermes appartenant à la même catégorie de taille.

**Les grandes fermes (familles agricoles)** sont définies comme étant des fermes dont les revenus agricoles bruts se situent entre 100 000 \$ et 499 999 \$ et qui ne font pas partie de la catégorie des exploitations appartenant à un retraité. Les familles agricoles qui exploitent ces fermes obtiennent généralement plus de 50 % de leur revenu familial total des activités de la ferme.

**Les très grandes fermes (familles agricoles)** sont celles dont les revenus agricoles bruts sont de 500 000 \$ ou plus et qui ne font pas partie de la catégorie des fermes appartenant à un retraité.

4. Le revenu familial total correspond à la somme du bénéfice net d'exploitation agricole tel qu'il est déclaré aux fins de l'impôt (c'est-à-dire en prenant en considération le rajustement de l'inventaire, la déduction pour amortissement, etc.) et du revenu hors ferme.

5. Statistique Canada définit le groupe à faible revenu en fonction du seuil de faible revenu pour une famille de quatre vivant dans une région rurale du Canada. En 2003, cette valeur était de 25 535 \$.

## Appendice II

---

### Liste des types d'exploitations agricoles

**Tableau explicatif 1**
**Liste des types d'exploitations agricoles dans le Programme des données fiscales et le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole**

Description	SCIAN	Codes disponibles
<b>Cultures agricoles</b>	<b>111</b>	<b>x</b>
<b>Culture de plantes oléagineuses et de céréales</b>	<b>1111</b>	<b>x</b>
Culture du soja	111110	x
Culture de plantes oléagineuses (sauf le soja)	111120	x
Culture de pois et de haricots secs	111130	x
Culture du blé	111140	x
Culture du maïs	111150	x
Culture du riz	111160	
Autres cultures céréalières	111190	x
Culture de légumes et de melons	1112	x
<b>Culture de pommes de terre</b>	<b>111211</b>	<b>x</b>
<b>Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre)</b>	<b>111219</b>	<b>x</b>
<b>Culture de fruits et de noix</b>	<b>1113</b>	<b>x</b>
Culture d'oranges	111310	
Culture d'agrumes (sauf les oranges)	111320	
Culture de noix et de fruits (sauf les agrumes)	111330	
<b>Culture en serre et en pépinière et floriculture</b>	<b>1114</b>	<b>x</b>
Culture de champignons	111411	x
Cultures en pépinière, floriculture et autres cultures en serre	1114A <sup>1</sup>	x
Autres cultures vivrières en serre	111419	
Culture en pépinière et arboriculture	111421	
Floriculture	111422	
<b>Autres cultures agricoles</b>	<b>1119</b>	<b>x</b>
Culture du tabac	111910	x
Culture du coton	111920	
Culture de la canne à sucre	111930	
Culture du foin	111940	x
Culture mixte de fruits et de légumes	111993	x
Toutes les autres cultures agricoles diverses	111999	x
<b>Élevage</b>	<b>112</b>	<b>x</b>
Élevage de bovins	1121	x
<b>Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement</b>	<b>112110</b>	<b>x</b>
<b>Élevage de bovins laitiers et production laitière</b>	<b>112120</b>	<b>x</b>
Élevage de porcs	1122	x
<b>Élevage de porcs</b>	<b>112210</b>	<b>x</b>
<b>Élevage de volailles et production d'œufs</b>	<b>1123</b>	<b>x</b>
Production d'œufs de poules	112310	x
Élevage de poulets à griller et de toutes autres volailles	1123A <sup>1</sup>	x
Élevage de poulets à griller et d'autres volailles d'abattage	112320	
Élevage de dindons	112330	
Élevage de volailles combiné à la production d'œufs	112391	
Élevage de toutes autres volailles	112399	
Couvirs	112340 <sup>2</sup>	x
<b>Autres types d'élevage</b>	<b>112A<sup>1</sup></b>	<b>x</b>
Élevage de moutons et de chèvres	1124	x
Élevage de moutons	112410	
Élevage de chèvres	112420	
Aquaculture animale	1125 <sup>3</sup>	
Aquaculture animale	112510 <sup>3</sup>	
Autres types d'élevage	1129	x

Voir les notes à la fin du tableau.

**Tableau explicatif 1 – suite****Liste des types d'exploitations agricoles dans le Programme des données fiscales et le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole**

Description	SCIAN	Codes disponibles
Apiculture	112910	x
Élevage d'animaux à fourrure et de lapins	112930	x
Élevage de chevaux et tous les autres types d'élevage	1129A <sup>1</sup>	x
Élevage de chevaux et d'autres équidés	112920	
Tous les autres types d'élevage divers	112999	
Élevage mixte d'animaux	112991	x

1. Types d'exploitations agricoles créés par la Division de l'agriculture de Statistique Canada aux fins des totalisations statistiques et pour traiter les problèmes rencontrés dans le Programme des données fiscales et le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole en l'absence de renseignements détaillés sur les déclarations de revenus.
2. Les couvoirs sont compris dans les estimations du PDF/PCSRA à compter de l'année de référence 2001.
3. Ne fait pas partie des estimations du PDF/PCSRA.

## Appendice III

---

### Notes supplémentaires sur les restrictions des données

#### Impact sur la classification des types d'exploitations agricoles

Dans le Programme des données fiscales et le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSRA), il est difficile d'assigner le bon code SCIAN à certaines fermes puisque l'information recueillie à partir de la plupart des sources de données n'est pas assez ventilée. Cette situation peut se traduire par une surestimation (ou sous-estimation) du nombre d'exploitations agricoles pour les types d'exploitations agricoles touchés (et, par conséquent, des revenus d'exploitation totaux et des dépenses d'exploitation totales de ces types de fermes).

- Il est impossible de faire la différence entre les cinq types d'exploitations agricoles suivants : culture de féveroles fourragères, culture de maïs fourrager, culture de l'avoine fourragère, culture du foin et culture de semences à gazon. Les trois premiers types de fermes qui sont compris dans le groupe 1111, Culture de plantes oléagineuses et de céréales, auraient dû figurer respectivement aux rubriques 111130, Culture de pois et de haricots secs, 111150, Culture du maïs et 111190, Autres cultures céréalières. La culture du foin et la culture de semences à gazon, qui figurent à la rubrique 1119, Autres cultures agricoles, auraient dû figurer respectivement aux rubriques 111940, Culture du foin et 111999, Toutes les autres cultures agricoles diverses. Aux fins du PDF/PCSRA, les cinq types d'exploitations figurent à la rubrique 111940, Culture du foin. Cette répartition entraîne une surestimation du nombre de fermes figurant à la rubrique 1119, Autres cultures agricoles et une sous-estimation du nombre de fermes figurant à la rubrique 1111, Culture de plantes oléagineuses et de céréales. (Des statistiques sont présentées pour ces deux types d'exploitations agricoles dans la publication.)
- Pour la plupart des sources de données, les déclarants fiscaux n'ont pas à fournir des renseignements détaillés sur les fruits et les légumes dans leur déclaration de revenus. Ils peuvent déclarer le revenu tiré de la vente de melons avec les fruits ou avec les légumes. Lorsque des données détaillées sont fournies, le PDF/PCSRA inclut tous les melons, y compris les melons d'eau et les cantaloups, avec les légumes. Toutefois, jusqu'à l'année de référence 2000 inclusivement, les melons d'eau étaient inclus avec les fruits. Cette erreur de classement et le fait que les déclarants fiscaux peuvent inscrire les melons avec les fruits peuvent se traduire par une surestimation du nombre de fermes figurant à la rubrique 1113, Culture de fruits et de noix et par une sous-estimation du nombre de fermes figurant à la rubrique 111219, Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre).
- Dans le PDF/PCSRA, il est impossible de faire la différence entre les deux types de fermes suivants : culture de racines (par exemple, les navets) pour l'alimentation animale et culture de la betterave à sucre, du houblon, de la betterave fourragère et des autres grandes cultures diverses. Selon le SCIAN Canada, les fermes du premier groupe devraient figurer à la rubrique 111219, Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre) et celles du deuxième groupe, à la rubrique 111999, Toutes les autres cultures agricoles diverses. Dans le PDF/PCSRA, ces fermes se retrouvent à la rubrique 111999, Toutes les autres cultures agricoles diverses, ce qui entraîne une surestimation du nombre de fermes figurant à la rubrique 1119, Autres cultures agricoles et subséquemment une sous-estimation du nombre de fermes dont l'activité principale est la culture de légumes (111219).

- Dans le PDF/PCSRA, il est également impossible de faire la distinction entre les fermes de culture de plants de légumes de serre et les fermes d'autres cultures vivrières en serre. Selon le SCIAN Canada, ces fermes devraient figurer respectivement à la rubrique 111219, Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre) et à la rubrique 111419, Autres cultures vivrières en serre. Le PDF/PCSRA inclut ces fermes à la rubrique 1114A, Culture en pépinière, floriculture et autres cultures en serre. (Le code SCIAN 1114A a été créé par la Division de l'agriculture de Statistique Canada.) Il en résulte une surestimation du nombre de fermes rangées dans le groupe 1114, Culture en serre et en pépinière et floriculture et, de nouveau, une légère sous-estimation du nombre de fermes figurant à la rubrique 111219, Autres cultures de légumes et de melons (sauf de pommes de terre).
- Dans le PDF/PCSRA, il n'existe qu'un code de produit pour les espèces avicoles exotiques, telles que les émeus et les autruches, et pour les chevaux, poneys, chiens, etc. Toutes les fermes dont l'activité principale est l'élevage des animaux inscrits sous ce code de produit ont été classifiées à la rubrique 1129A, Élevage de chevaux et tous les autres types d'élevage. (Le code SCIAN 1129A a été créé par la Division de l'agriculture.) Ce groupement entraîne une surestimation du nombre d'exploitations agricoles comprises à la rubrique Autres types d'élevage (112A) et une sous-estimation du nombre d'exploitations agricoles comprises à la rubrique Élevage de volailles et production d'oeufs (1123). (Le code SCIAN 112A a aussi été créé par la Division de l'agriculture.)
- D'autres exploitations agricoles n'ont pu être rangées dans la classe du SCIAN ou dans la classe nationale appropriée. Toutefois, cette situation n'influence pas les types de fermes présentés dans cette publication puisque ces fermes sont classifiées dans les types d'exploitations normalisés appropriés<sup>1</sup>. Prenons en compte les exemples suivants. 1) La majeure partie des données se rapportant aux différents types de céréales et oléagineux (blé, avoine, soja, etc.) sont imputées pour les années 1996 et subséquentes puisque les données fiscales du secteur non constitué en société qui sont transmises par voie électronique ne comportent pas de ventilation pour les céréales et les oléagineux. Cette situation peut se traduire par une surestimation ou par une sous-estimation de certaines classes nationales (par exemple, Culture du soja (111110) ou Culture du blé (111140)). Toutefois, la situation n'influe pas sur le groupe 1111, Culture de plantes oléagineuses et de céréales. 2) La majeure partie des sources de données n'offrent pas de ventilation pour les revenus tirés de la vente de cultures vivrières en serre, de la vente de produits de pépinière et de la vente de produits de floriculture. Selon le SCIAN Canada, les fermes spécialisées dans ces trois types de production devraient figurer respectivement aux rubriques 111419, Autres cultures vivrières en serre, 111421, Culture en pépinière et arboriculture, et 111422, Floriculture. Le PDF/PCSRA inclut ces fermes à la rubrique 1114A, Cultures en pépinière, floriculture et autres cultures en serre. Ce groupement n'influe aucunement sur le groupe 1114, Culture en serre et en pépinière et floriculture.

1. *Fait référence aux 11 types d'exploitations agricoles présentés dans cette publication. Les estimations du PDF/PCSRA s'appuient sur ces 11 types d'exploitations normalisés.*

## Appendice IV

---

### Autres produits connexes

Pour répondre aux divers besoins des utilisateurs, la Division de l'agriculture offre différents produits et services de même que des produits personnalisés.

- **Système d'extraction des statistiques agricoles (SESA) - Cédérom**

Le **Système d'extraction des statistiques agricoles** (SESA n° 21F0001XCB au catalogue de Statistique Canada) est un cédérom qui rassemble les estimations de la Base de données complètes sur les exploitations agricoles (BDCEA) les plus souvent demandées. Ce cédérom a été conçu pour que les utilisateurs puissent avoir accès à un large éventail de statistiques sur les caractéristiques financières et physiques des exploitations agricoles. Le système offre les données suivantes :

- une ventilation complète des revenus et des dépenses d'exploitation;
- les sources et le niveau des revenus agricole et hors ferme des exploitants et des familles agricoles;
- l'actif, le passif et les achats de biens en immobilisation des exploitations agricoles;
- de l'information sur l'utilisation des terres et les stocks de bétail.

Ces données sont offertes pour certaines années selon la région, le type d'exploitation et la catégorie de revenu.

- **Demandes de données personnalisées**

Les utilisateurs peuvent en outre demander des tableaux personnalisés selon le mode de recouvrement des frais. Les totalisations personnalisées peuvent être fournies sur papier, sur disquette, sur cédérom ou par courrier électronique.

- Pour ceux qui désirent avoir plus d'information sur la BDCEA, il est possible de se procurer sans frais, à la Division de l'agriculture, un manuel de référence intitulé **Base de données complètes sur les exploitations agricoles, manuel de référence**. Ce document est également accessible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada à [www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub\\_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi).

Pour commander les produits et services de la BDCEA ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Section des PDCEA  
Division de l'agriculture  
Statistique Canada  
12<sup>e</sup> étage, immeuble Jean-Talon  
Ottawa, Ontario  
K1A 0T6

Autres façons de nous joindre :

Appel sans frais :	1 800 465-1991
Télécopieur :	(613) 951-3868
Courrier électronique :	<a href="mailto:agriculture@statcan.ca">agriculture@statcan.ca</a>